

miniloto TIRAGE: VENDREDI, 23 AVRIL 1971

58976
8976
976

17 gagnants de \$5,000.
136 gagnants de \$ 500.
1377 gagnants de \$ 100.

David Lewis: Le NPD: Québec et le Waffle devront accepter la ligne du parti

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Il n'y aura pas de purge au sein du parti, a déclaré hier le nouveau leader du NPD, M. David Lewis, mais le NPD-Québec et le groupe Waffle devront accepter la politique du parti telle que décidée au congrès.

M. Lewis, qui tenait hier sa première conférence de presse depuis son élection samedi à la tête du parti néo-démocrate, a précisé que cette acceptation devra être

réelle si les néo-démocrates québécois et les Wafflers veulent participer à la prochaine élection générale, prévue pour 1972.

Il admit que le NPD n'a pas encore de politique pour le Québec, mais explique que l'on espérait s'en donner une avant les prochaines élections. C'est ainsi que M. Lewis s'est entretenu avec M. Raymond Laliberté, président du NPD-Québec, et que les deux hommes ont convenu de se rencontrer dans quelques semaines.

Quant au groupe Waffle, le nouveau chef néo-démocrate a affirmé qu'il ne lui devait rien et qu'il ne lui avait rien concédé durant sa campagne à la direction du parti.

M. Lewis a dit qu'il conseillerait à M. James Laxer, de démembrer le groupe Waffle jugeant qu'un parti ne peut souffrir de compter en son sein de formation politique indépendante. Il a ajouté qu'il n'envisageait pas de confier de poste à M. Laxer dans le parti et qu'il n'y avait pas de raison pour ce faire.

Par contre, le chef NPD a reconnu que M. Laxer est un homme intelligent et articulé "qui est commis aux politiques générales du parti" et que si le chef Waffle voulait se présenter à une élection à titre de candidat NPD, il verrait cela d'un bon oeil.

M. Lewis a également conseillé à la délégation québécoise de se plier à la politique fédéraliste du parti, ajoutant qu'il rencontrerait le président de la section québécoise, M. Raymond

Voir page 8: Le NPD-Québec

Après un arrimage avec Saliout

Soyouz 10 rentre sur terre

MOSCOU (d'après AP et AFP) — Le navire spatial soviétique Soyouz 10, avec à son bord les cosmonautes Vladimir Chatalov, Alexis Elissejev et Nicolas Roukovitchnikov, est revenu sur terre après avoir réussi son arrimage avec la station orbitale Saliout.

Soyouz 10 qui avait été lancé vendredi dernier, a atterri en douceur, en territoire soviétique, dans le Kazakhstan, à 18h40 (heure de Montréal) dans la soirée de samedi. Le contact avec la terre s'est fait à quelque 130 pieds d'un lac.

La nouvelle annonçant ce retour était accompagnée de celle précisant que le vaisseau avait réussi un arrimage avec la station Saliout qui avait été placée en orbite le 19 avril dernier.

Ce vol avait pour but d'effectuer une série d'expériences portant sur le fonctionnement des systèmes perfectionnés de recherche, d'approche, d'accostage, d'arrimage et de séparation entre un vaisseau et une station. Ce vol s'inscrit dans un projet à long terme de création de stations ou plate-forme orbitales.

Plus précisément, ce vol a donné lieu à l'expérimentation d'un nouveau collier d'arrimage. Cet arrimage s'est effectué à 20h47 (heure de Montréal), vendredi le 23 avril; les deux véhicules sont restés arrimés pendant cinq heures et demi.

Le commandant Vladimir Chatalov qui effectuait son troisième vol, a décrit, au cours d'une conférence de presse, l'expérience tentée par Soyouz 10 comme "une nouvelle étape vers la construction de stations orbitales expérimentales".

Le commandant Chatalov a déclaré que "le vol avait été court, mais intensif et très important dans ses réalisations". Evoquant la tâche principale de l'expérience Soyouz 10, le commandant de bord a précisé que l'arrimage de cinq heures et demi du vaisseau spatial à la station orbitale Saliout, a permis de mettre au point un nouveau système d'approche et d'arrimage, et que cette mise

Voir page 6: Soyouz 10

Les 20 ans du câble de télévision - 4

Au Québec, il y a peu de télé communautaire

par Gilles Constantineau

On sait maintenant que les entreprises de câble de télévision de Québec, si elles sont remarquablement nombreuses, sont également peu étendues et de rentabilité relativement faible dans une proportion de près de 50%. Que 37 d'entre elles n'ont pas 100 abonnés, que 41 n'en ont pas 300 et qu'en tout, 119 n'en ont moins de 1.000. Que sur un total d'environ 160, au moins 79 entreprises qui se sont installées entre 1953 et 1960 auront à faire de très lourdes dépenses d'équipement, d'ici cinq ans, pour se mettre au pas des perfectionnements techniques. Que peu d'entre elles (trois ou quatre en réalité, à Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières) comptent plus de 10.000 abonnés.

Ce qu'il faut se demander maintenant, c'est dans quelle mesure les entreprises de câblodiffusion du Québec ont répondu à l'invitation du CRTC qui exhortait leur industrie,

l'an dernier, à se lancer dans la production d'émissions du type "communautaire" sur un canal réservé à cette fin.

A vrai dire, la réponse a été à peu près nulle. Les entreprises qui ont consenti à déboursier le minimum de \$20.000 qu'exige l'aménagement d'un studio semi-professionnel pour la télévision "locale" ne sont encore qu'au nombre de huit, apparemment, au Québec (le pays entier en compte 125): il y a bien sûr les deux grandes entreprises montréalaises, et il y a aussi celles de Boucherville, d'Amos, de Grand-Mère, de Beloeil, de Magog et de Gatineau. Cependant celles de Montréal faisaient déjà de la télévision en circuit fermé avant l'arrivée du CRTC, tout comme celles de Grand-Mère, de Gatineau et de Magog.

Certes, la perspective de la télévision communautaire est totalement

fermée aux petites entreprises qui n'ont qu'une capacité de deux ou trois canaux offerts à quelques centaines d'abonnés. Non seulement n'ont-elles pas de canal "libre"; mais même si elles en avaient un, et même si elle pouvaient investir les \$20.000 requis dans l'aménagement d'un lieu de production communautaire, il leur faudrait encore consacrer environ \$100 l'heure aux frais indirects de la production (techniciens, entretien, éclairage, Joyer, chauffage et le reste).

Par contre, il est des régions à propos desquelles on peut se demander pourquoi rien n'a été fait encore. Celle de Trois-Rivières, par exemple, où la même entreprise dessert le Cap-de-la-Madeleine et compte environ 19.000 souscripteurs. Ou celle de Sherbrooke, où le câble a environ 12.000 abonnés.

La réponse se tient en partie dans le fait que les plus grosses des entre-

prises québécoises sont en voie de changer de mains, si elles ne l'ont fait déjà, là où la propriété étrangère y excède les restrictions de la nouvelle loi fédérale sur la radiodiffusion. Elle tient également dans un autre motif d'hésitation: prié de dire pourquoi, depuis un an ou deux, la société "National Cablevision" avait stoppé à Montréal la mise en oeuvre de ses principaux projets d'expansion ou d'amélioration du service, l'ingénieur en chef de l'entreprise, M. Raymond Cousineau, répond: "Nous attendons les règlements".

Or le CRTC parle de règlements depuis bientôt deux ans, mais rien de définitif n'a été adopté encore. Et d'autre part, la contestation de juridiction du ministre des communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, en ce domaine, si elle ne s'affirme pas indiscutablement dans

Voir page 6: La TV



M. James Laxer (à droite), candidat défait à la direction du NPD et chef du groupe Waffle, félicite le vainqueur, M. David Lewis. Entre les deux hommes, le leader sortant, M. T. C. Douglas, qui dirigeait le Parti depuis sa fondation, en 1961. Les élections ont eu lieu samedi après-midi. (Téléphoto CP)

Après quatre tours de scrutin

David Lewis est élu chef du NPD devant James Laxer, chef Waffle

par François Barbeau

OTTAWA — Soucieux de faire bonne figure aux élections fédérales de 1972, les néo-démocrates ont élu samedi à la tête de leur parti un chef de transition, M. David Lewis, âgé de 61 ans, pour succéder à M. T. C. Douglas, de cinq ans son aîné et leader du NPD depuis sa fondation en juillet 1961.

Ce n'est qu'au quatrième tour de scrutin que M. Lewis a recueilli la majorité absolue, pour l'emporter devant son rival James Laxer, chef du groupe Waffle, par 1.046 voix contre 612.

C'est contre toute attente que le scru-

tin s'est prolongé jusqu'à un quatrième tour. Les cinq candidats, MM. Edward Broadbent, John Harney, Frank Howard, James Laxer et David Lewis avaient obtenu au premier tour de scrutin respectivement 236 voix, 299, 124, 378 et 661. Pour l'emporter dès ce premier tour, il aurait fallu 850 voix à M. Lewis.

Selon les règles, le candidat ayant obtenu le moins de voix à chacun des tours devait se retirer de la course.

M. Howard, premier perdant, s'est gardé de donner son appui officiel à l'un ou l'autre des candidats, laissant ses

partisans voter selon leur conscience. Ce n'est qu'au dernier tour de scrutin qu'il a laissé voir son appui à M. Lewis en allant s'asseoir près de lui pendant quelques minutes.

Le deuxième tour a vu les partisans de M. Howard se porter presque également vers MM. Lewis et Harney. Laxer a gagné une trentaine de voix tandis que le candidat de compromis qu'était M. Broadbent perdait 13 voix et était éliminé à son tour.

Au troisième tour, la lutte se précisait entre Laxer et Harney, qui ont gagné chacun une centaine de voix. Tandis que M. Lewis ne progressait que de 28 points. Les résultats, 742 voix à Lewis, 508 à Laxer et 431 à Harney, éliminaient ce dernier de la course.

Comme Frank Howard, Edward Broadbent avait libéré ses partisans de tout engagement vis-à-vis des autres candidats et les avait laissés voter selon leur conscience.

Les Wafflers, groupés à une extrémité des gradins, tout à fait à l'opposé du groupe de M. Lewis, exultaient. Les délégués québécois, installés au centre de l'amphithéâtre, un peu à gauche de la tribune, encourageaient leurs alliés.

Les partisans de M. Frank Harney, pour leur part, coiffés d'un "turban" de carton bleu portant le nom de leur candidat, exprimaient leur déception.

L'après-midi, qui s'annonçait terne, devenait électrisante. Pour un congrès

de leadership, les délégués étaient au début très réservés, très respectables, mais la qualité de la lutte que se faisaient les candidats a fini par dissiper leur réserve.

Les pancartes partisanes étaient peu nombreuses, les chapeaux multicolores étaient rares, coiffant surtout les délégués syndicaux. Les ballons n'étaient pas de la fête. La musique de l'orchestre n'était pas enlevante.

Le suspense venait tout entier de la façon dont les résultats étaient annoncés.

Pour éviter les mélis-mélos et les retards qui avaient marqué les scrutins des congrès de leadership d'autres partis, notamment le congrès du parti conservateur ontarien à la mi-février, les organisateurs du NPD avaient décidé d'un scrutin selon les méthodes conventionnelles: des bulletins marqués à la main

Voir page 8: David Lewis

■ Un éditorial de Claude Ryan: le mandat de M. David Lewis (page 4)

■ On trouvera à la page 9 d'autres informations sur le congrès du NPD

Aux États-Unis

"Arrêtez la guerre!" clament quelque 500,000 manifestants

WASHINGTON (AFP) — Les pacifistes américains ont gagné la première bataille de leur "offensive de printemps" contre la guerre d'Indochine. Ils ont rassemblé samedi à Washington et à San Francisco près d'un demi-million de jeunes gens qui ont proclamé calmement leur volonté de voir le président Nixon et le Congrès mettre fin à la guerre "maintenant".

"Maintenant" était en effet le cri qui montait sans cesse de la foule colorée qui a défilé dans le calme, dans Pennsylvania Avenue, la grande artère historique de Washington qui mène de la Maison Blanche au Capitole. "Arrêtez la guerre, maintenant", "Ramenez nos frères, maintenant", "Abolissez la conscription, maintenant", proclamaient des milliers de banderoles et de pancartes brandies par les manifestants.

Le succès des marches de Washington et de San Francisco va certainement donner une impulsion nouvelle au mouvement d'opposition à la guerre que l'on croyait essoufflé et aux manifestations de désobéissance civile organisées à partir d'aujourd'hui à Washington par une autre "coalition", plus radicale que celle de samedi. Il contredit la conviction que le président Nixon semblait avoir acquise d'avoir "désamorcé" la guerre comme problème électoral en 1972 grâce à sa politique de retrait progressif des troupes du Vietnam.

M. Nixon n'était pas là pour entendre les cris et les protestations des manifestants. Il a quitté Washington vendredi soir pour aller passer le week-end dans sa retraite de Camp David, dans le Maryland. Par mesure de sécurité, la Maison

Blanche, comme le Capitole, avait été exceptionnellement fermée aux visiteurs.

Les "extrémistes" qui agitaient des drapeaux rouges ou noirs, des drapeaux du Nord-Vietnam ou du Vietcong, des portraits de Mao Tsé-toung ou de Ho Chi Minh n'étaient samedi qu'une minorité. La masse des manifestants était constituée par des jeunes gens et des jeunes filles de 15 à 25 ans qui n'étaient animés d'aucun esprit révolutionnaire mais seulement de l'impatience de voir se terminer le cauchemar de la guerre la plus impopulaire de l'histoire des États-Unis.

Une vingtaine de parlementaires se-

Voir page 6: Manifestations

FRANCE LITTÉRAIRE

Les "lieux saints" de la littérature française... la France des beaux sites et aussi... la France des gastronomes.

Un voyage pas comme les autres - accompagné d'un directeur de groupe expérimenté, licencié en lettres.

Départ 8 juillet avec **AIR FRANCE** Retour le 29 juillet Prix: \$979.00 Ca.

Centres de Voyages **Panex** Place Bonaventure 878-4691



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RÉALISATEUR

Doit avoir de l'expérience dans la production/réalisation de commerciaux à la télévision française, (2 ans d'expérience au minimum).

878-3971

R.J. MAUDE ASSOCIÉS

1010 ouest, Ste-Catherine Suite 1102, Montréal

AVOCAT DEMANDÉ

AVOCAT BILINGUE, AU MOINS DEUX ANS D'EXPÉRIENCE POUR PRATIQUE GÉNÉRALE.

SALAIRE INITIAL À DISCUTER. FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

CASE 1475, LE DEVOIR

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Ingénieur en chef adjoint
\$11,000 - \$12,000

Notre client est un important manufacturier fabriquant différents produits empaquetés, destinés au consommateur.

Nous recherchons un jeune ingénieur, bilingue, qui assurera rapidement un poste sénior au sein de la direction. Le candidat idéal devra être ingénieur diplômé, bilingue, et posséder des connaissances du "design" des machines, ou de l'expérience dans la machinerie de production à mouvement accéléré.

Veillez téléphoner à:

M. R.K. Falconer — 849-8301

Management Personnel Consultants

2085, avenue Union,
Montréal, Qué.

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO

recherche les services d'un
ADMINISTRATEUR

Exigence:

- bilingue
- degré universitaire ou équivalent
- expérience en administration
- habile en relations publiques
- connaissance du milieu franco-ontarien

Responsabilités:

- gérer un secrétariat provincial
- mettre en oeuvre des politiques
- coordonner des activités
- organiser les rencontres, sessions, congrès
- formuler et présenter des solutions au Bureau de direction

Salaire:

- \$10,000 - \$15,000, selon qualification et expérience
- bénéfices marginaux

Faire parvenir avant le 15 mai 1971 curriculum vitae et pièces justificatives à:

A.C.F.O.
Caser Postal 289,
Succursale "A",
OTTAWA, Ontario
K1N 8V2

CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT INC.

Maison de rééducation pour jeunes filles

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

LE POSTE:

Le Directeur (trice) général (e) mandaté (e) par le conseil d'administration, est responsable de l'administration du Centre, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services. Le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et le Ministère des affaires sociales.

LES QUALIFICATIONS REQUISES:

Avoir un diplôme universitaire terminal en sciences d'administration ou en sciences de l'éducation et posséder environ dix (10) années d'expérience connexe.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire sera basé sur l'échelle de salaire reconnue par le Ministère des affaires sociales.

Veillez faire parvenir, avant le 3 mai 1971, votre curriculum vitae au complet à:

Conseil d'administration,
Centre Notre-Dame de l'Enfant Inc.,
1621 rue Prospect,
Sherbrooke, Qué.

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

GÉNÉRALITÉS:

L'Institut Coopératif Desjardins, centre résidentiel d'éducation des adultes du Mouvement Coopératif Desjardins, est à la recherche de conseillers pédagogiques qui se joindront à son équipe actuelle pour préparer, réaliser et évaluer des programmes de formation d'adultes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats à ce poste sont des agents de changement doués de sens pratique et de créativité. Ils sont aptes à travailler avec des milieux - coopératifs et autres - d'intérêts variés et sont capables de favoriser l'intégration des aspirations des individus et des groupes et les objectifs institutionnels.

Nous accorderons la préférence aux candidats qui possèdent une formation supérieure et une expérience pertinente en formation d'adultes.

TRAITEMENT:

Selon la compétence

Bénéfices sociaux usuels.

Adresser votre demande, à titre confidentiel, à:

LE DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES,
L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS,
AVENUE DES COMMANDEURS,
LÉVIS, QUÉBEC

Le nouveau décret de la construction

Accueil sans enthousiasme de 2 groupes patronaux

QUEBEC PC - Deux des cinq associations patronales de l'industrie de la construction ont fait connaître leur insatisfaction à l'endroit du nouveau décret de la construction publié le 17 avril dernier, dans la Gazette officielle du Québec.

Tous en soulignant que ce nouveau décret ne fait pas "sauter de joie", M. Jean Lebon, porte-parole de la Corporation des maîtres-électriciens du Québec, a qualifié le nouveau texte de "moins pire" que ceux publiés en décembre et janvier derniers par le ministère du travail et de la main-d'oeuvre.

"Une foule d'erreurs grossières ont été corrigées, mais on ne saute pas de joie, a-t-il précisé. Même s'il y a eu des corrections dans les augmentations de salaires, celles-ci peuvent encore mettre en péril l'industrie de la construction dans certaines régions."

De son côté, l'association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec croit que le nouveau décret devient moins acceptable par suite des changements apportés

à la clause des frais de transport et de pension.

Selon le président de l'association, M. Réal L'Heureux, cette clause, telle que rédigée, sera difficile d'application et deviendra l'objet de nombreux griefs de la part des employés dans le cas des constructeurs de routes dont les chantiers changent constamment d'endroit.

Cette clause établit que l'employeur devra payer des frais de transport et de pension différents selon que l'employé travaille à cinq, 45, 55 ou 75 milles de son lieu de résidence.

M. L'Heureux a ajouté que le règlement sur la sécurité d'emploi vient aussi compliquer le problème parce que les employeurs ne peuvent engager qui ils veulent mais doivent accepter le premier travailleur qui se trouve sur les listes des Centres de main-d'oeuvre.

L'Association des constructeurs de routes a l'intention de faire des pressions auprès du ministère du travail pour faire changer

cette clause, ou, s'il est trop tard, faire changer le règlement sur la sécurité d'emploi de façon à permettre à l'employeur de contrôler sa main-d'oeuvre, a dit M. L'Heureux.

Du côté syndical, les grandes centrales n'ont pas encore exprimé publiquement leurs réactions. La CSN, faut-il rappeler, n'a pas participé aux consultations qui ont précédé la rédaction au décret mais la clause sur les frais de transport était de ses revendications.

Le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) se réunit aujourd'hui pour une session d'étude ou permanents et délégués de chantiers se proposent d'éplucher cette troisième version officielle du décret de la construction.

À la FTQ, le Conseil provincial des métiers de la construction a tenu avec ses syndicats affiliés deux journées d'étude et livrera le fruit de ces réflexions au cours d'une conférence de presse au début de la semaine prochaine.

Les électriciens mettent fin à l'occupation du 'local 568'

Les électriciens qui occupaient depuis plusieurs jours les bureaux de leur syndicat, le "Local" 568, ont décidé de quitter les lieux.

C'est à la demande des dirigeants syndicaux que le comité d'occupation a consenti à mettre fin à leur contestation, précise un communiqué de la Fraternité internationale des

ouvriers en électricité.

Le communiqué souligne les deux raisons pour lesquelles les protestataires ont abandonné leur action:

- la publication, la semaine dernière, d'un nouveau décret de la construction par le gouvernement de Québec. À ce sujet, les électriciens expliquent que "l'intérêt de nos

confères réclame l'unité des cadres de tous les métiers du bâtiment envers le décret imposé."

• Les problèmes de régie interne qui avaient surgi entre la Fraternité internationale, dont le siège social est à Washington, et le "568" ont été réglés "sur une base de coopération".

On sait que les électriciens avaient entrepris l'occupation des locaux de leur syndicat pour protester contre la main-mise de Washington sur les affaires du "568", donc pour revendiquer plus d'autonomie.

Le communiqué publié au cours du week-end précise cependant que, pour les occupants, "la recherche d'une démocratie syndicale élargie restera une préoccupation constante".

"L'action de notre comité s'intégrait dans le cadre de la lutte générale des syndicats québécois pour une plus large part d'autonomie. Cette revendication ne saurait être détachée du besoin d'unité syndicale devant les montées des technocrates gouvernementaux et du patronat", est-il souligné.

Le communiqué rappelle en outre l'occupation récente des bureaux de la CSN par les "gars de Lapalme" ainsi que celle de bureaux de la FTQ

Des experts analyseront le journalisme québécois

Le programme de journalisme et d'information de l'université Laval vient de recevoir une importante subvention de la Donner Canadian Foundation afin d'entreprendre une étude du journalisme québécois contemporain.

La première étape de ce projet de cinq ans porte sur l'analyse de la pratique du journalisme au cours des 40 dernières années, à la lumière de l'évolution technologique et sociale des entreprises de presse au Québec. Cette recherche fondamentale permettra l'élaboration d'un enseignement sur l'information au Canada français et permettra de dégager les traits dominants de la pratique du journalisme

et d'en tirer les perspectives d'avenir pour la profession.

Ce projet de recherche sera sous la direction des professeurs Roger de La Garde et Jacques Rivet ainsi que de M. Jocelyn Lemieux tous du programme de journalisme et d'information de Laval.

La subvention de la Fondation Donner est de l'ordre de \$13,250 pour la première année, et une somme supplémentaire de \$25,000 conditionnelle à l'obtention d'une somme équivalente de source privée.

La Fondation Donner est une institution philanthropique canadienne créée en 1950 par un industriel américain et se spécialise dans les projets de recherches en sciences sociales.

Carrières et Professions

LES MINISTÈRES DE L'ÉTAT recherchent ACTIVEMENT

des

INFIRMIERS (ÈRES) DIPLOMÉS (ÈES) \$6,153 — \$8,422 (sous révision)

ENDROITS: Nouveau Québec (Bersimis, Sugluk, etc...) Montréal Ste-Anne-de-Belleuve, P.Q.

MINISTÈRES: Santé nationale et Bien-être social Affaires des Anciens Combattants

QUALITÉS: Diplôme d'infirmier (ère) conféré par une école reconnue d'infirmiers (ères). Pour certains postes, le certificat en soins infirmiers et hygiène publique est requis.

VÉRIFICATEURS \$9,185 — \$11,450 (sous révision)

ENDROITS: Montréal et Québec, P.Q.

MINISTÈRES: Revenu national (Impôt) Revenu national (Douanes et Accises) Approvisionnement et Services Consommation et Corporations

QUALITÉS: Admissibilité à l'accréditation à titre de comptable professionnel (C.A., C.G.A., R.I.A.) ou gradués universitaires avec spécialisation en comptabilité.

INGÉNIEURS \$9,062 — \$12,600 (sous révision)

ENDROITS: Montréal, Valcartier et Dorval, P.Q.

MINISTÈRES: Transports Travaux publics Défense nationale

DISCIPLINES: Civil, Géotechnique, Électronique, Électrique, Aéronautique

PHYSIOTHÉRAPEUTES \$5,921 — \$7,274

ENDROITS: Montréal et Ste-Anne-de-Belleuve, P.Q.

MINISTÈRES: Affaires des Anciens Combattants

QUALITÉS: Diplôme d'une école reconnue de physiothérapie et avoir terminé l'internat prescrit.

TRAVAILLEURS SOCIAUX \$8,779 — \$12,699

ENDROIT: Ste-Anne-de-Belleuve, P.Q.

MINISTÈRE: Affaires des Anciens Combattants

QUALITÉS: Maîtrise en service social obtenue d'une université reconnue ou admissibilité à devenir membre de l'Association canadienne des Travailleurs sociaux.

DIÉTÉTIENNES \$7,180 — \$8,185

ENDROIT: Ste-Anne-de-Belleuve, P.Q.

MINISTÈRE: Affaires des Anciens Combattants

QUALITÉS: Graduées universitaires avec spécialité en alimentation et en nutrition. Quelques années d'expérience, préférence dans un hôpital. Admissibilité à l'accréditation comme membre de l'Association canadienne des Diététiciennes.



PRIÈRE de mentionner le poste, l'endroit et le ministère qui vous intéressent en faisant parvenir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) ou votre curriculum vitae à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, PLACE DU CANADA, SUITE 1360, MONTRÉAL, P.Q.

Pour certains des postes énumérés plus haut, les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français et de l'anglais, tandis que pour l'exercice des fonctions des autres postes, la connaissance du français est essentielle.

PARIS EN B747

TOUT LE MONDE EN PARLE... SEULE AIR FRANCE L'OFFRE



Avec Air France, le plaisir du voyage ne commence pas à l'arrivée mais au départ de Montréal.

Air France, la seule ligne à offrir "l'espace" du B747 vers l'Europe et une ambiance typiquement française. Air France, c'est Paris qui vient vous prendre à Montréal.

Espace Air France Le B747 d'Air France, c'est le confort en long et en large. Reposez-vous dans un fauteuil plus large, allongez vraiment les jambes. Détendez-vous comme dans votre salon.

Ambiance Air France Vous le savez, elle est unique, très française. Le service est chaleureux et pressé. De plus, notre "Festival en plein ciel" offre un choix étonnant de musique stéréophonique, sur six canaux et des grands films de classe internationale.

Gastronomie Air France Le B747 d'Air France, c'est le plus grand restaurant volant: la table la plus raffinée, la cave la mieux sélectionnée. Que diriez-vous, par exemple, d'un suprême de volaille au champagne, accompagné d'un Beaune premier cru?

Confort B747, ambiance et gastronomie Air France... tout ça sans supplément D'Orly, correspondances faciles vers toutes les grandes villes d'Europe. Consultez votre agent de voyage ou Air France.

*Musique et film par INFLIGHT MOTION PICTURES, moyennant un léger supplément.



La seule ligne B747 Montréal-Paris

AIR FRANCE

M. Drapeau ne voit pas un "civil" à la tête de la police de la CUM

Interrogé sur la nomination controversée de M. Jacques Saulnier à la direction de la police de Montréal, le maire Jean Drapeau a déclaré hier que le fait qu'il soit le frère de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, "ne pouvait pas constituer un handicap et ne devait pas être une objection" à cette nomination.

Quant à la nomination prochaine d'un directeur pour le corps de police de la CUM qui intégrera les 25 corps de police municipaux dont celui-ci de la Ville de Montréal, M. Drapeau a la possibilité qu'il soit un "civil", c'est-à-dire qu'il soit pris hors des corps policiers de l'île de Montréal.

"Je ne refuse à croire que dans ces 25 corps de police, on ne puisse trouver un directeur valable", a précisé le maire qui était interviewé sur les ondes du poste CKAC.

Le maire de la Ville de Montréal a, par ailleurs, laissé entendre que lui et son comité exécutif ne devaient pas tenir compte du fait, en choisissant le nouveau directeur de la police de Montréal, que celui-ci serait fort probablement appelé à devenir le chef du nouveau corps de police de la CUM. Plusieurs observateurs croient que les municipalités de la

banlieue n'accepteront jamais de confier la direction du nouveau service intégré de la police au frère du président du comité exécutif de la CUM dont le leadership est contesté par plusieurs maires de la banlieue.

Une seule réalité a guidé notre choix: il fallait trouver un nouveau directeur pour le service de police de notre ville, a continué le maire Drapeau; il fallait prendre cette décision en fonction des besoins du moment et non de besoins futurs hypothétiques.

"Quand viendra le temps de choisir le directeur du service de la CUM, nous essaierons alors de prendre la meilleure décision."

M. Drapeau a rappelé comment s'est effectué le choix de M. Jacques Saulnier. Il a précisé qu'il avait fait, avec le président Gérard Niding, un portrait-robot de ce que devrait être le nouveau directeur et qu'en principe, les quelque 50 membres de l'état-major étaient candidats pour ce poste.

Le maire a souligné que l'âge et la santé ont été des facteurs primordiaux, pour que le nouveau directeur soit capable de remplir un mandat de dix ans; au cours des dix dernières années, le service de police de Montréal a connu trois directeurs.

■ aujourd'hui

A 10 heures 15, à l'édifice de la Banque Royale, place Ville-Marie, Madame Jeannine Beaubien, directrice du théâtre La Poudrière, est l'invitée d'honneur du Women's Canadian Club of Montreal. Elle a intitulé sa conférence: "A Bird's Eye View of the Theatre in Canada".

A 11 heures, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le Conseil du port de Montréal et l'université de Montréal donnent une conférence de presse. On y abordera les deux questions suivantes: 1) les médecins veulent-ils devenir des chiropraticiens? 2) l'assurance-santé: une mine d'or pour la chiropratique.

A 12 heures, au salon terrasse de l'hôtel Martinique, l'association générale de la profession chiropratique du Québec donne une conférence de presse. On y abordera les deux questions suivantes: 1) les médecins veulent-ils devenir des chiropraticiens? 2) l'assurance-santé: une mine d'or pour la chiropratique.

De 12 heures 30 à 14 heures, Françoise Jarrard reçoit en studio, à CKVL, le solliciteur-général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, qui répondra aux questions des auditeurs de l'émission "Opinion publique".

A 14 heures, à l'église Dominion Douglas, 687 avenue Roslyn à Westmount, les époux Mori donnent une démonstration de ce qu'est "Ikebana", c'est-à-dire l'art d'arrangement japonais de fleurs. Ces deux grands maîtres dans l'art des arrangements floraux sont les invités du Chapitre de Montréal du Club Ikebana.

A 16 heures 30, à la salle Mackenzie de l'hôtel Reine-Elizabeth, l'Union des teamsters et le Motor Transport Industrial Relations Bureau présenteront conjointement un chèque substantiel à la Société pour les enfants infirmes du Québec.

De 17 à 19 heures, aux Editions du jour, 1651 Saint-Denis, a lieu le lancement d'un ouvrage de Jean-Paul Denis, Caravaning et camping pour tous.

A 17 heures, à l'auberge Le Vieux-Saint-Gabriel, la troupe folklorique Les Sortilèges donne une conférence de presse en préparation de sa tournée en Normandie, du 5 au 24 août prochain.

A 18 heures 30, le ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, donne une conférence devant les membres du Club Richelieu de Victoriaville.

A 18 heures 30, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, la SSJB de Montréal reprend la tradition de ses dîners-causeries mensuels. Le conférencier sera M. André Gaulin, président de l'Association québécoise des professeurs de français, qui traitera des conséquences néfastes de la loi 63.

A 19 heures 45, à la Seigneurie Galerie d'art Inc., à la Place Bonaventure, coin des rues Saint-Antoine et Université, se tient une exposition-vente aux enchères.

A 20 heures, à la salle paroissiale située au 1855 est, rue Rachel, les scouts de l'Immaculée-Conception organisent une partie de cartes.

Le comité parlementaire sur la constitution du Canada reprend aujourd'hui à Montréal une série d'assemblées publiques pour discuter de la constitution et de l'avenir du Canada. La première réunion à lieu à 19 heures 30 à l'hôtel Mont-Royal.

Information CBDB et l'Organisation d'action politique Bois-de-Bulogne, en collaboration avec le professeur Michel Frankland, organisent une semaine d'information politique qui aura lieu au CEGEP Bois-de-Bulogne du 26 au 30 avril. Les orateurs invités seront: MM. Michel Chartrand (CSN), Paul Unterberg (PQ), Mario Beaulieu (UN), René Denis (FRAP) et Marcel Prud'homme (PLC).

Élections au cercle des journalistes de Montréal

Lors de la 23ème assemblée annuelle du Cercle des journalistes de Montréal, samedi après-midi, Larry McInnis, du quotidien montréalais La Gazette, a été réélu président.

Marc Thibeault, du Devoir, et Earl Garrety, de Radio-Canada, ont été respectivement nommés premier et deuxième vice-présidents.

Lloyd Converse, conseiller en relations publiques, et Georges McBurnie, de la Gazette, ont été réélus trésorier et secrétaire.

Quatre nouveaux directeurs ont été élus, soit André Ouimet et Richard Lévesque, du Montreal Star, et Brodie Snyder et Jack Marsters, tous deux de la Gazette. Les autres directeurs sont: Russ Peden, de la Presse Canadienne; Alex Bollini, de Radio-Canada; Jean Lafortune, du Canadian Pacific; et Charles Friend, conseiller en relations publiques.

Montréal paie \$9,869

La ville de Montréal a été condamnée à payer \$9,869 en dommages et intérêts à une jeune fille de Nouvelle-Écosse, blessée à Terre des Hommes en 1969.

Le juge James Mitchell, de la Cour supérieure, a accordé cette somme à M. Charles Hill, de Middleton, N.E., dont la fille avait été blessée à la tête lors du démantèlement de l'équipement sonore après un concert rock.

Ce concert, donné par James Brown, un chanteur américain "soul", avait été interrompu devant le danger que présentait une affluence de quelque 40,000 personnes.

Loubier propose un conseil de la nation

QUEBEC (Le Devoir) - M. Gabriel Loubier, candidat à la direction de l'Union nationale, a proposé hier la création d'un Conseil de la nation, "représentatif de tous les éléments de la société".

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce de Loretteville, le député de Bellechasse a exprimé l'avis qu'un tel Conseil atténuerait les malaises sociaux actuels en permettant aux contestataires de se faire entendre.

"Nous tirerions ainsi, a-t-il dit, la contestation de la rue, et si elle se poursuivait en dépit de cette représentation, il faudrait alors utiliser les moyens voulus pour empêcher les éléments subversifs qui se seraient glissés au sein des contestataires de nous imposer l'anarchie qu'ils recherchent."

Le Conseil de la nation, tel que préconisé par Me Loubier, serait composé de représentants des syndicats, du patronat, des étudiants, des professeurs et des corps intermédiaires. Le Conseil

agirait à titre consultatif auprès du gouvernement et devrait être en mesure de faire valoir le point de vue de tous les éléments de la société aux yeux du grand public.

Parlant de la contestation, le candidat a déclaré: "Nous avons vu l'exemple de la France, où de Gaulle lui-même, en dépit de toute son autorité, fut subjugué par l'action des étudiants. Nous avons vu le Mexique où des généraux ont utilisé les mitraillettes."

"Ici nous ne voulons pas être forcés de réprimer la liberté que nous désirons tous. Le Conseil de la nation, au sein duquel ces contestataires pourraient faire valoir leur point de vue, serait la solution du problème."

"L'ordre et la paix sociale doivent régner, c'est indubitable. J'entends donner aux contestataires toutes les occasions voulues de se faire entendre du haut de la tribune publique. Mais il n'est pas dans mes intentions de tolérer la perturbation de la paix sociale."

À Québec

"Après Ski" et "Pile ou face" sont de nouveau à l'affiche

Des télégrammes envoyés ces jours-ci à M. Robert Bourassa et au ministre Jérôme Choquette par les représentants de l'industrie du cinéma dénoncent "l'anarchie" qui guette les services gouvernementaux si les autorités québécoises cèdent aux représentations de citoyens "rétrogrades", pour ce qui est de la saisie et de l'interdiction possible des films "Après-Ski" et "Pile ou Face". L'on sait qu'un mandat signé vendredi par le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a autorisé la saisie de ces films dans les cinémas "Capitol" et "Champlain" mais qu'une subtilité juridique a permis la réouverture de ces salles, avec les mêmes films à l'affiche.

Le juge Garon a en effet expliqué samedi que le mandat émis valait pour la première pellicule mais qu'il faudrait une nouvelle saisie pour procéder à une nouvelle saisie des films, le cas échéant. C'est sur une plainte de Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse Saint-Roch à Québec, que le mandat a été émis; Me René Letarte, criminaliste, représente Mgr Lavoie, lequel anime le mouvement UNEV (Univers/Evangile) qui lutte contre les écrits et les films pornographiques. Si le ministre québécois de la justice n'agit pas, a déclaré en fin de semaine le curé Lavoie, "nous agirons".

Les télégrammes affluent au ministère de la justice pour souligner l'incohérence et l'illogisme des règles sur la projection de films au Québec. Le Bureau de surveillance du cinéma ayant autorisé la projection des deux films en cause pour tout citoyen âgé de 18 ans ou plus... la saisie de ces films porterait atteinte autant aux producteurs et réalisateurs de films qu'aux gérants de salles de cinéma.

Mais le débat, posé en termes moraux par UNEV qui publiait jeudi en page 22 du Soleil (quotidien québécois) une annonce qui amorçait une campagne pour forcer le ministre québécois de la justice à prendre des procédures judiciaires contre les "écrits et les films pornographiques", est relancé en termes de censure par les défenseurs de la liberté d'expression cinématographique...

Seul un jugement de cour pourrait confirmer la défense de projeter "Après

Ski" et "Pile ou Face". Entre-temps, les Québécois peuvent se rappeler le temps où malgré l'interdit jeté à Québec sur les "Demi-Civilisés" (romancier de Jean-Charles Harvey) ils pouvaient toujours se procurer le livre dans les librairies montréalaises.

L'article 150 du Code criminel stipule que tout citoyen peut porter une plainte privée contre la "publication" d'une chose obscène dont la caractéristique dominante serait d'exploiter indûment les choses sexuelles.

Le dossier de protestations s'allonge contre la saisie des films et contre les sanctions et inconvénients imposés à "l'industrie du cinéma" par un ensemble de lois qui exigent au préalable un visa pour chaque film projeté et permet ensuite que soit interrompue une séance de cinéma.

Notons un premier télégramme de la Fédération québécoise de l'industrie du cinéma (communiqué qui a précédé la saisie des films) et d'autres télégrammes expédiés au ministre Jérôme Choquette au nom des organismes suivants: Fédération québécoise de l'industrie du cinéma (dénonçant l'anarchie au sein des organismes gouvernementaux de qui relève la loi sur le cinéma); Association des producteurs de films du Québec (voulant que soient clarifiées les questions de juridiction); Association des propriétaires de cinéma du Québec (contre les équivoques et l'anarchie au sein des services gouvernementaux); Union des artistes (exprimant la crainte d'un retour à la grande noirceur).

Le ministère québécois de la justice n'a pas encore fait connaître sa réaction à la campagne contre la "pornographie" organisée par UNEV mais l'on s'attend que le ministre Choquette fasse bientôt une déclaration à l'Assemblée nationale à ce sujet.

La Chambre de commerce de Montréal

déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 27 AVRIL
le conférencier



M. LAURENT PICARD
vice-président
Société Radio-Canada

Le sujet:
Stratégie et administration
HÔTEL MONT-ROYAL
12 H 30
Le public est admis: \$5.
Renseignements: 866-2861

Des étudiants préconisent la cogestion dans les cegeps

par Gilles Provost

Les étudiants du Cégep François-Xavier-Garneau, à Québec, viennent de rendre publique une plaquette proposant des réformes pour rendre les collèges plus fonctionnels. Les étudiants affirment que l'administration actuelle de leur collège a endossé leurs recommandations "à quelques détails près."

Concrètement, les étudiants proposent un système de cogestion qui donnerait autant d'importance aux administrateurs, aux professeurs et aux étudiants. Ils recommandent une conception de l'éducation qui fasse une grande place à la liberté individuelle par l'usage intensif des moyens audio-visuels. Le but de l'éducation, présentent-ils, est l'épanouissement de l'étudiant, cette présence au monde, cette "conscience vraie" de son état d'être vivant.

Comme le Cégep François-Xavier-Garneau est provisoirement installé dans des locaux loués, les étudiants se sont longuement penchés sur les caractéristiques que devra avoir leur futur collège. Ils ont prévu jusqu'à la couleur des

murs de façon que l'ambiance y soit chaude et agréable.

Tout l'aspect de la vie étudiante a aussi particulièrement retenu leur attention au moment où l'éducation devient permanente, expliquent-ils, on ne peut réduire la vie de l'étudiant à la fonction d'étudier. Toutes les activités qui peuvent permettre à l'étudiant de s'épanouir, présentent-ils, ont leur place au Cégep. Bien plus, le service aux étudiants doit être considéré comme aussi important que le service pédagogique.

On apprend et on vit au Cégep, disent-ils.

Ces étudiants ont donc repensé toute la structure du collège en tentant d'éviter que la vie de la masse soit manipulée par une petite clique, qu'il s'agisse des administrateurs ou des dirigeants de l'association des étudiants.

Sur le plan administratif, leur mémoire propose notamment un conseil d'administration allégé, composé de 13 membres au lieu de 17. Seul le directeur général serait membre d'office du

conseil, le directeur des services pédagogiques pouvant être remplacé par un autre cadre supérieur. Ce nombre de représentants du gouvernement serait réduit de cinq à deux, les professeurs, les étudiants et les parents nommeraient chacun deux représentants.

Enfin trois autres membres seraient choisis par les précédents.

Changement apportant à noter, le mémoire propose que les représentants des divers groupes du collège soient responsables devant l'assemblée générale des membres qui les ont élus. De la sorte, chaque étudiant et chaque professeur pourrait vraiment influencer les décisions prises au collège.

L'administration du collège, au lieu d'être dévolue à un exécutif du conseil d'administration, serait confiée à un comité de régie et au directeur général. Le comité de régie serait formé d'un nombre égal d'étudiants, de professeurs et d'administrateurs. En cas d'urgence, un comité spécial paritaire de trois membres remplacerait le comité de régie.

La commission pédagogique, organisme consultatif, garderait le même rôle qu'actuellement. Elle serait formée d'un nombre égal de représentants de chaque groupe constituant le collège.

Afin de faciliter la vie étudiante, un comité de coordination serait créé. Il serait formé d'un membre de chaque organisation étudiante et de chaque activité intégrée à un cours, de l'animateur et des animateurs-étudiants. Ce comité serait responsable du budget étudiant et déciderait de l'utilisation des budgets des sports et des activités socio-culturelles.

L'autorité suprême au niveau des étudiants serait l'assemblée générale. Un quorum serait fixé, les procès-verbaux seraient conservés et le président d'assemblée aussi bien que le secrétaire seraient nommés pour un an.

Le mémoire propose même que certaines activités puissent être intégrées aux cours, qu'elles puissent être créées et que les sports et l'éducation physique soient fusionnés.

Les activités étudiantes seraient partagées en cinq grands secteurs; le **socio-culturel** (photo, cinéma, théâtre, comités d'action politique, chantiers étudiants, etc.), l'**information** (information, publicité, relations extérieures), les **sports** (intégrés à l'éducation physique), le **socio-économique** (coopérative, caisse populaire, restaurant, garderie d'enfants, etc.) et la **santé** (premier soins, service drogue-secours).

Aux yeux des étudiants, tous ces services devraient être regroupés et bénéficier de l'équipement nécessaires. Une annexe imposante énumère les studios désirés avec tout l'équipement: circuit de télévision, studios de radio, de photo, de peinture, de poterie, de musique, de sculpture, de cinéma, de télévision, théâtre, boîte à chanson, etc.

Sur le plan pédagogique, enfin, les étudiants réclament un système qui permette vraiment l'auto-éducation par l'étudiant; chacun devrait pouvoir progresser à son propre rythme et il devrait être possible de terminer le diplôme d'études collégiales en moins de 4 semestres. Évidemment, cela exigeait un système d'évaluation complètement repensé. Bien qu'on ne le mentionne pas explicitement, les étudiants semblent bien informés sur le Cégep Montmorency dont on prépare l'ouverture à ville de Laval et qui utilisera la plus possible l'audio-visuel. Leurs demandes vont dans la même ligne et semblent même un peu plus radicales.

L'aménagement des baies de James et d'Hudson serait confiée à une régie

Le développement du complexe hydro-électrique de la baie James sera confié à une nouvelle régie gouvernementale qui dépendra directement du Conseil des ministres.

Voilà ce qu'annonçait le quotidien La Presse à la une de sa dernière édition de samedi.

Selon la nouvelle de La Presse, la création de cette régie sera officiellement annoncée le vendredi 30 avril par le premier ministre du Québec. Lors d'une assemblée publique à Québec, M. Bourassa, entouré de ses ministres, fera alors le bilan de la première année au pouvoir de son gouvernement et annoncera quelques projets d'importance.

La nouvelle régie sera assurée d'un investissement initial de \$2 milliards, pour la plus grande part provenant des États-Unis. La régie sera également

responsable du développement de la baie d'Hudson dont les travaux se feront conjointement avec ceux de la baie James.

L'ensemble du projet, évalué à un minimum de \$4 milliards, sera terminé dans une dizaine d'années. L'Hydro-Québec en assumera alors l'exploitation au même titre que celle des autres complexes hydro-électriques du Québec.

Quant à l'énergie que fournira ce nouveau complexe, elle sera d'environ 72 milliards de kilowatts heure, comparativement aux 34 milliards de Manic-Outarde.

Cette nouvelle source d'énergie portera la puissance hydro-électrique totale de l'Hydro-Québec de 10,600,000 kilowatts à plus de 20 millions de kilowatts.

En collaboration directe avec la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) et la Régie d'exploration forestière (REXFOR), la nouvelle régie aura également la responsabilité du développement minier, forestier et touristique de toute la région touchée par le développement, soit environ 200,000 milles carrés.

Dès cette année, on compte employer près de 3,000 personnes pour les premiers travaux de préparation. En 1972 et 1973, ce chiffre sera porté à 10,000 et atteindra en 1974 et dans les années subséquentes le total de 15,000 à 20,000 personnes directement employées dans tous les chantiers de la région. L'envergure des travaux amènerait par effet indirect de 85,000 à 100,000 nouveaux emplois de plus.

Toujours selon La Presse, la nouvelle régie comprendra quatre commissaires, dont trois seraient des hauts fonctionnaires spécialisés respectivement dans les mines, les forêts et le développement hydro-électrique.

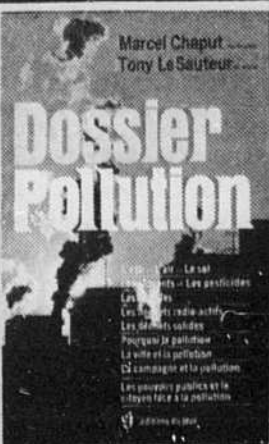
Le responsable auprès du Conseil des ministres sera le député de l'Assomption, M. Jean Perreault. Ingénieur et ancien employé de l'Hydro-Québec, M. Perreault est l'adjoint parlementaire du ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé.

ASSURANCE-MOTO
467-9311
861-5395

Au printemps l'eau dégoutte...
Faites installer les **GOUTTIÈRES HO-DO**
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
HULL 774-2549
OTTAWA 822-2549
PRIMEAU MÉTAL INC.

VIENT DE PARAÎTRE...

ÉDITIONS DU JOUR



DOSSIER POLLUTION

par MARCEL CHAPUT, Biochimiste et TONY LE SAUTEUR, Chimiste

- Un livre qui instruit, provoque et propose
- Un document essentiel sur les méfaits de la pollution et les différentes voies qui s'offrent à la dépollution

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le mandat de M. David Lewis

Conformément aux pronostics, mais à travers un périple électoral plus pénible que ne l'avaient prévu les observateurs, M. David Lewis a été porté samedi à la direction du Nouveau parti démocratique.

La victoire personnelle de M. Lewis est un prolongement logique de celle qu'avaient remportée la veille les idées du député de York South dans les grands débats d'orientation. Elle confirme aussi ce qu'à peu près tous pensaient: des cinq candidats qui se disputaient la succession de M. T.C. Douglas, M. Lewis était le seul apte, dans l'immédiat, à diriger efficacement le parti en Chambre et au cours de la prochaine campagne électorale.

Ces considérations eussent dû suffire à assurer un triomphe facile à M. Lewis. Or, le contraire s'est produit. M. Lewis l'a emporté péniblement. Et sa victoire, loin d'effacer le "gap" idéologique qui s'était manifesté entre les jeunes Turcs et les anciens, en a confirmé l'existence et a même contribué à renforcer la position de ceux que M. Lewis considérait tout récemment encore comme des factieux.

M. Lewis savait à l'avance qu'il ne pourrait compter, à aucun stade de la lutte, sur les 378 voix qui commencent, dès le premier tour, à graviter autour de M. Laxer. Il savait aussi qu'il ne pourrait guère perdre l'appui des 661 délégués qui le soutiennent dès ce stade.

Comment expliquer que, sur les 659 délégués restants, à peine 81 aient décidé, au troisième tour, de rallier le camp de M. Lewis, les autres préférant s'aligner derrière M. Harney ou M. Laxer?

Là (et dans l'absence des quelque 350 délégués "syndicaux" largement acquis, présumait-on, à M. Lewis, mais qui préférèrent rester chez eux) réside l'énigme de l'élection déconcertante qui a eu lieu samedi au Centre civique d'Ottawa. Après le deuxième tour, il ne manquait à M. Harney qu'une soixantaine de voix pour devancer M. Laxer. A supposer que cela se fut produit, M. Harney serait peut-être sorti vainqueur du congrès, tant paraissait profonde la résistance d'une majorité des délégués à la candidature de M. Lewis. Il a fallu une coalition de tous les éléments opposés au groupe Waffle pour qu'enfin, le député de York South l'emporte.

La victoire de M. Lewis est, dans ce contexte, largement négative. Forcés de choisir entre le Waffle et leur propre instinct, les délégués ont préféré M. Lewis à M. Laxer. Ils ont toutefois refusé à M. Lewis le mandat clair, positif, direct qui est assuré à celui-ci le leadership intellectuel incontesté du parti.

Dans l'immédiat, M. Laxer émerge du congrès d'Ottawa comme le numéro deux du NPD sur la scène fédérale. En réalité, les choses ne sont toutefois pas aussi simples. Il se pourrait même, au contraire, que ce rôle échoie plutôt à M. Harney.

M. Laxer est, en effet, sorti du congrès plus fort qu'il n'y était entré. Du début à la fin, le jeune professeur de Queen's a fait preuve d'un flair et d'un calme remarquables, d'une maîtrise parfaite, d'une clarté et d'une fermeté intellectuelles qui n'avaient d'égaux que son inaltérable courtoisie et la jeunesse sans affectation de son style. On ne saurait cependant en

dire autant du groupe Waffle. Celui-ci a consolidé sa position numérique. Même s'il s'est gagné des appuis sur tel ou tel point précis, il n'est pas sûr, toutefois, qu'il se soit fait de nombreux amis nouveaux parmi les délégués. A moins que, sous l'impulsion de M. Laxer, le groupe Waffle ne fasse bientôt la preuve de son efficacité sur le plan électoral (il a surtout agi, jusqu'à maintenant, à l'intérieur du parti), il pourrait éprouver de sérieuses difficultés à dépasser le seuil qu'il a atteint cette fois-ci.

Quant à M. Harney, il a fini par laisser tomber, juste avant le scrutin décisif, le mot d'appui à M. Lewis qu'annonçait son intervention de la veille dans le débat sur l'autodétermination et qu'attendaient de lui ses principaux organisateurs. Conscient des limites de l'appui qu'il a reçu, M. Lewis voudra sans doute en faire l'un de ses principaux collaborateurs, ne serait-ce qu'en vue, sinon de lui ménager la succession, du moins de garder celle-ci ouverte pour un homme comme Ed Schreyer.

Au plan des orientations, le congrès néo-démocrate devait opter entre la social-démocratie à la Lewis et le socialisme plus carrément militant du groupe Waffle. Il devait aussi opter entre le fédéralisme classique canadien et la voie du "binationnalisme paritaire" que préconisait le groupe québécois, appuyé par les Wafflers. Sur chacun de ces deux plans, le congrès a fait un choix plutôt conservateur. En matière économique, il n'a pas voulu se lier à la politique de nationalisation vigoureuse défendue par le Waffle, préférant se raccrocher à une politique plus souple de recours à un arsenal diversifié d'instruments d'action. En matière constitutionnelle, il a refusé de s'écarter de la ligne du fédéralisme canadien, des qu'en ont été clairement perçues, par-delà le mirage des mots, les implications radicales de la position défendue par les délégués québécois.

Pour le groupe Waffle, du moins pour M. Laxer, ces décisions ne semblent pas créer de problèmes insurmontables. Philopophe, sachant qu'il a l'avenir devant lui, et perdant élégant, M. Laxer s'est engagé, sitôt connu le résultat du quatrième tour, à appuyer M. Lewis, en qui il a salué "un grand leader". M. Laxer et ses amis considèrent sans doute qu'il y a une différence de degré, non de nature, entre leur programme économique-social et celui du NPD. Ils estiment aussi, probablement, qu'il est plus pratique de défendre à l'intérieur d'un parti organisé comme le NPD la position qu'ils ont tenue avec courage et fermeté sur la question du Québec. Dans ces conditions, on peut conjecturer qu'ils continueront à militer au sein du NPD.

Pour le groupe québécois, la situation sera plus difficile. Une campagne électorale aura lieu d'ici douze mois. La direction nationale du parti exigera logiquement qu'à cette occasion, tous les porte-parole, tous les candidats fassent front commun autour du programme officiel du NPD. Suffira-t-il à M. Laliberté et à ses amis de savoir que leur position, si elle n'a pu être acceptée, n'a pas été, non plus, condamnée et qu'on a voulu, au contraire, lui porter assez de considération pour en faire

état officiellement dans le texte de la résolution adoptée par le congrès?

Le caractère très souple des trois derniers paragraphes de la résolution 26 (dont on trouvera le texte en page cinq) indique qu'il reste de la marge pour des négociations constructives. Le NPD est néanmoins lié, en fin de semaine, à la poursuite d'une solution à l'intérieur du cadre fédéral canadien. Et M. Lewis lui-même n'a cessé de soutenir que cette position n'est pas conciliable, quant au fond, avec celle qu'approuvait en février le congrès québécois du NPD.

En toute logique, ce désaccord devrait aboutir à une rupture: on voit mal MM. Laliberté, Cliche, Boudreault et Lapiere défendant une position assez rigide fédérale en campagne électorale. Il faut néanmoins se souvenir que, même s'il n'est jamais apparu aussi lourdement anglo-canadien que cette fois-ci, le NPD est, de tous les partis fédéraux, celui qui s'est le plus gagné le respect des éléments réformistes québécois par son opposition à la Loi des mesures de guerre et à la Loi Turner, par son appui aux peuples opprimés à travers le monde et par ses efforts de compréhension passés à l'endroit du Québec.

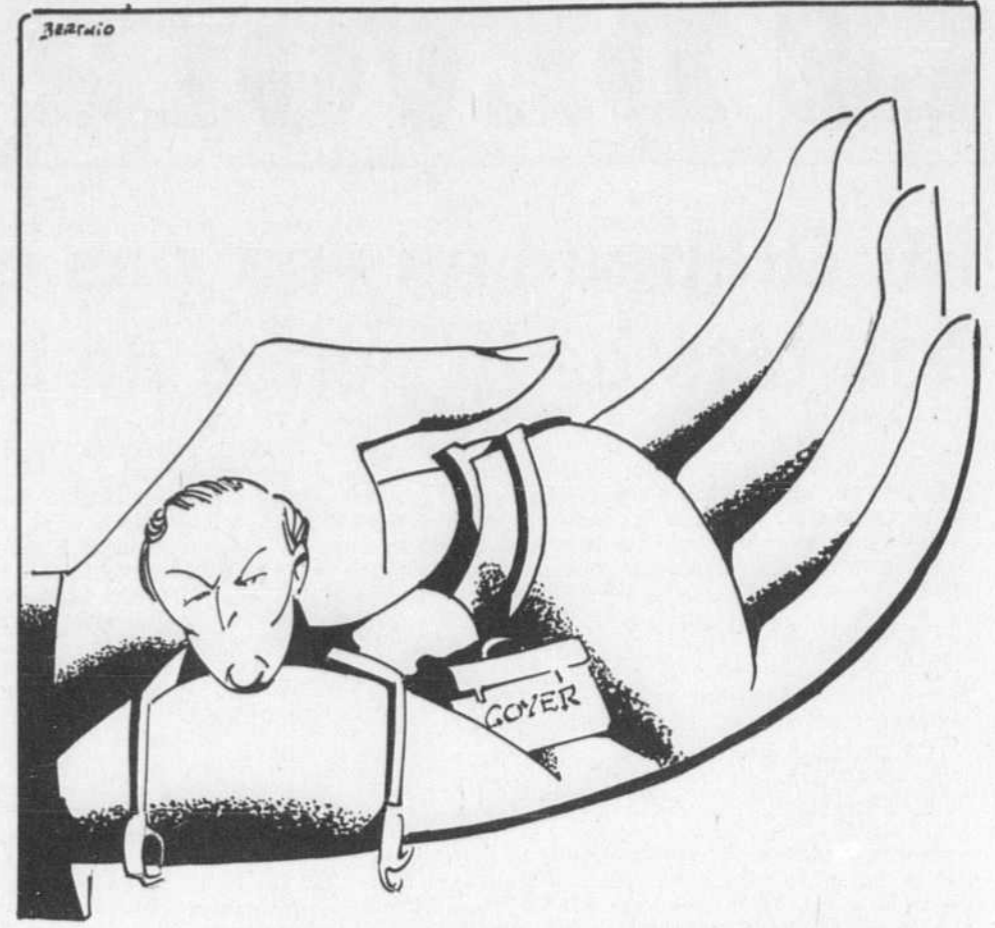
M. Lewis, qui a longtemps pratiqué le droit ouvrier, possède des dons remarquables de négociateur. Si ces dons ne parviennent pas à mettre au jour un compromis satisfaisant avec M. Laliberté, il faudra peut-être désespérer des chances d'avenir au Québec d'un parti social-démocrate d'inspiration fédérale.

Dès vendredi, chaque candidat à la succession de M. Douglas faisait circuler parmi les délégués un rapport fournissant un compte-rendu détaillé des souscriptions reçues pour le financement de sa campagne. Cette procédure a semblé tellement naturelle que personne n'en a fait état. Quel contraste, cependant, avec le faux air d'innocence qu'affichait M. Trudeau quand il refusait, au lendemain du congrès libéral d'avril 1968, de révéler publiquement les sources de financement de sa propre campagne de leadership!

Le NPD a de même donné le spectacle, à son congrès, de débats âprement contestés. On n'y a guère vu percer, par ailleurs, cette passion féroce et presque aveugle qui réussit mal à se voiler dans les coulisses aux congrès de leadership des partis traditionnels. Les divergences ont paru rester davantage au niveau des idées. Elles n'ont pas paru descendre au niveau des personnalités.

Ne serait-ce qu'en raison de ces traits, et aussi de son attachement de longue date à une démocratie plus réelle au plan économique et social, le NPD, même s'il apparaît, en ce lendemain de congrès, comme trop fortement anglo-canadien, reste un élément important de la vie politique canadienne. A son nouveau chef, vieux lutteur qui a toujours fait pencher son talent très riche du côté du peuple, on souhaite un leadership fructueux, et aussi la clairvoyance voulue pour intégrer dans la vie du parti les forces nouvelles qui se sont manifestées à l'occasion du congrès d'Ottawa.

Claude RYAN



Découverte d'un micro-ministre aux Communes

Je ne puis concevoir un Canada sans le Québec

par DAVID LEWIS

A la veille du congrès de leadership du NPD, "Le Démocrate", organe officiel du NPD-Québec, avait invité les cinq candidats à faire connaître leur position à l'endroit du Québec. Voici le texte que M. David Lewis, maintenant chef du parti, avait alors préparé en réponse à cette invitation, tel que publié par "Le Démocrate". Les sous-titres sont du Devoir.

Jamais de Biafra

Tout le monde admet que le problème majeur auquel les Canadiens ont à faire face aujourd'hui est celui de notre survie en tant que pays uni.

Au cours des mois derniers, notre démocratie a été doublement menacée. Elle a d'abord été menacée par des hommes désespérés qui ont tenté de réaliser des changements par le terrorisme. Mais elle a encore été menacée lorsque les gouvernements fédéral et provincial, soi-disant gardiens de notre démocratie, ont détruit nos droits fondamentaux sous prétexte de les défendre. Au Parlement comme ailleurs, et avec l'appui de la majorité du Nouveau parti démocratique, j'ai condamné le gouvernement pour l'invocation de la Loi sur les mesures de guerre, et pour ensuite l'avoir remplacée par une autre loi tout aussi répressive.

Tout ce qui est arrivé depuis le 16 octobre a complètement justifié notre position. Plus de 400 Canadiens innocents ont été arrêtés, gardés en prison pendant des jours et relâchés sans accusation. Le gouvernement libéral à Ottawa et à Québec a peut-être subi une humiliation des plus sérieuses il y a quelques semaines lorsque les cinq ont été acquittés sous l'accusation de conspiration séditionnelle. Quelle atteinte à l'arrogance irréfutable de Trudeau et Marchand, Bourassa et Choquette! Et ils le méritent.

La leçon qu'il faut en tirer est claire. L'attitude autoritaire de ces deux gouvernements se voit nettement condamnée. Ils devraient mettre fin immédiatement à la loi remplaçant celle sur les mesures de guerre. Les dispositions anti-démocratiques de cette loi et ses aspects inhumains sont sans excuse.

La séparation

Je n'appuie pas le mouvement pour la séparation du Québec. Je ne crois pas que cette mesure soit avantageuse ni pour le Québec ni pour le reste du Canada. Moi, je ne puis même concevoir un Canada sans le Québec ou sans les Québécois. Je suis convaincu que si le Québec se sépare du Canada, l'existence même de notre pays serait en danger. Je suis également convaincu que si le Canada cessait d'être un pays indépendant, non seulement le Québec séparé serait-il menacé, mais la culture et la langue françaises seraient aussi menacées par la puissance et la cruauté du capitalisme américain. En somme, je suis convaincu que si le Québec se sépare, ni le Canada, ni le Québec pourraient survivre.

Je tiens à préciser que même si je suis en désaccord avec cette option, cela n'affecte aucunement ma détermination de défendre avec toutes mes forces le droit de ceux qui y croient d'organiser et de persuader leurs concitoyens à l'accepter. Une des raisons pour laquelle je me suis opposé à la loi sur les mesures de guerre et au bill Trudeau-Turner, c'était ma conviction que ces mesures s'adressaient à l'opposition démocratique de cette province aussi bien qu'aux terroristes.

d'autodétermination ne peut qu'approfondir la confusion et les équivoques. Et pas seulement au Canada anglais. Je me demande combien de Québécois comprendront une position qui ne se veut ni fédéraliste ni indépendantiste. On risque de nuire sérieusement au Parti: dans le Canada anglais, sans ajouter beaucoup à sa stature au Québec. Ça, ce n'est pas très sage.

Troisièmement, il y a une attitude avec laquelle je suis profondément en désaccord. Les décisions que le Québec pourrait prendre quant à son avenir affecteront pas seulement les Québécois. Tous les Canadiens, — les ouvriers de l'Ontario, les cultivateurs de l'Ouest, les pêcheurs des Maritimes, en subissant les conséquences, l'avenir du Québec n'est donc pas une question qui intéresse le/les seuls Québécois.

Bien entendu, si aucun accord n'était possible entre nos deux peuples, l'un n'aurait pas le droit de retenir l'autre. Mais si on veut oeuvrer ensemble, si on veut bâtir une alliance des socialistes canadiens, on ne peut pas faire fi des aspirations de tous ceux qui ne vivent pas dans le Québec.

Laissez-moi m'exprimer directement. Je suis Canadien. Je suis socialiste. Donc l'avenir du Québec et des Québécois m'intéresse directement et profondément. Si l'on prétend que ce que je ressens ne compte pour rien dans l'élaboration de cet avenir, alors toutes les belles paroles sur l'alliance des socialistes ne sont que de vains mots, des fraudes de style, creuses et closes.

Une alliance des socialistes

De deux choses l'une ou bien on décide d'oeuvrer ensemble: mais alors on ne pourra plus prétendre que chacun des peuples élabore son avenir en vase clos; ou bien on va jusqu'au bout de l'autodétermination, mais alors on accepte la rupture complète entre les deux peuples qui sombreront chacun de son côté dans la grande mer américaine.

Moi, j'opte fermement pour la première solution, pour l'union. Et par conséquent je n'accepte pas que nos deux solitudes décident tout chacun de son bord. Une alliance des socialistes démocratiques ne se bâtit que dans l'échange, dans la discussion profonde de nos aspirations respectives, et dans les buts communs qui nous inspirent tous en tant que socialistes.

Pour moi le N.P.D. ne peut pas préconiser la rupture de notre pays. Nous pouvons atteindre une vraie démocratie sociale et économique uniquement si tous nos gens travaillent ensemble, et en particulier, si le peuple québécois et les ouvriers du reste du Canada s'unissent énergiquement pour lutter contre le capitalisme, et domestique et étranger. Voilà ce que devrait être notre seul but. Je sais que nous ne pourrions pas l'atteindre facilement ou vite, mais en tant que Canadien et en tant que socialiste c'est le seul but que je puis appuyer.

LIBRE OPINION

Le dialogue est-il encore possible?

par CLAUDE de MESTRAL, pasteur

Le dialogue est-il possible? A leur façon deux livres récents viennent de poser le problème. Le premier: *Le grand tournant du socialisme* par le professeur Roger Garaudy, de France, questionne ses amis communistes. Leur réponse a été non et il a été expulsé du comité central comme du parti communiste de France. Le second: *Infatigable? une enquête*, par le Rév. Hans Küng, un théologien suisse de l'université de Tübingen, veut aussi poser un problème, engager un dialogue au sein de son Eglise. Tout porte à croire que ce dialogue sera continué. Il est intéressant de voir que le communisme est infiniment plus dogmatique et étroit que l'Eglise catholique.

Dialogue entre marxistes et chrétiens

Depuis qu'il s'est trouvé à vivre et à oeuvrer, en tant que communiste, avec des chrétiens au sein de la Résistance, Roger Garaudy a été saisi par la nécessité d'engager une conversation entre marxistes et chrétiens. De l'anathème au dialogue (1966) fut son premier livre à ce sujet. Tout en maintenant sa profession de marxiste athée il oeuvra avec des chrétiens tout aussi convaincus que lui que l'état social capitaliste devrait être radicalement transformé pour mettre fin aux injustices humaines. En 1968, avec le Père Quentin Lauer il publia *A Christian - Communist Dialogue* qui eut un certain retentissement et provoqua d'après critiques de communistes. Convaincu pourtant que le dialogue devait continuer et pouvait avoir des résultats positifs, M. Garaudy a étudié ce qu'il appelle *Le grand tournant du socialisme*.

Il y a été amené par une étude serrée de la nouvelle révolution scientifique et technologique qui contredit carrément bien des a-priori marxistes, soi-disant basés sur Karl Marx mais en fait dominés par l'érotisme, la rigueur stalinienne qui exalte l'Etat aux dépens des individus. La doc-

trine marxiste peut devenir si rigide qu'elle a provoqué la rupture entre les Soviétiques et la Chine, et même l'écrasement de l'esprit nouveau en Tchécoslovaquie. En France cette rigidité empêche les ouvriers d'appuyer les étudiants lors de ces journées de mai 68 — ce à quoi Garaudy s'opposait vivement.

Selon Garaudy la grave erreur du dogme marxiste est de s'être figé dans la politique alors, qu'en fait, c'est l'économie (fortement influencée par la science et la technologie), qui mène le monde. En France le parti communiste domine l'opposition mais reste sans influence sur le pays... parce que les communistes n'ont pas su lire les signes des temps.

La révolution technologique a fortement augmenté la proportion des collets blancs, des employés des "services et de la recherche" alors que le pourcentage des travailleurs manuels va diminuant. Or la doctrine marxiste base sa stratégie sur les "travailleurs". Tant aux Etats-Unis le pays capitaliste par excellence, qu'en URSS, le développement de la force atomique n'a pas amélioré le sort de la majorité, qui devient de plus en plus pauvre, sans plus se préoccuper de politique du reste. Les deux pays peuvent voyager dans l'espace, commencer l'exploration de la lune, mais, sur terre, l'écart entre ce qui pourrait être accompli pour l'homme et ce qui est fait pour lui actuellement, ne résulte nullement en une vraie libération.

Rigidité marxiste

M. Garaudy estime que les théoriciens marxistes sont restés empêtrés dans des doctrines du passé et n'ont pas su s'adapter aux temps nouveaux. Il voit l'URSS, comme les Etats-Unis, exalter l'Etat de plus en plus, perdant de vue l'individu, l'homme, qui se sent de plus perdu, englobé dans une politique nationale qui asservit l'humain. Tout esprit d'initiative, de pensée individuelle

est durement réprimé au nom d'une uniformité venant d'en-haut, de l'Etat (à l'encontre des vues de Marx et de Lénine, soutient M. Garaudy). Dans tous les pays les partis communistes doivent se courber devant la volonté des Soviétiques — aucun écart, aucune déviation "nationale" n'est permise. En fait la révolution communiste n'a pas apporté une démocratisation de la vie des peuples. Le "complexe bureaucratique et militaire" a autant de force en URSS qu'aux Etats-Unis.

Par contre Garaudy note que bien des chrétiens sont vraiment révolutionnaires et respectent l'individu, qu'ils défendent contre les prétentions de l'Etat. Convaincu que tout communiste ne peut abdiquer son droit de penser, d'évoluer avec le temps, M. Garaudy consacre tout un chapitre à la Yougoslavie, ce pays communiste qui a pourtant rompu ses liens avec Moscou sous Staline, pour ne pas écraser sa culture propre. Tout n'y est pas parfait mais il existe une flexibilité qui peut s'accommoder des transformations nécessaires dans notre temps dominé par la science et la technologie.

Ce que M. Garaudy reproche le plus aux cadres communistes de France c'est d'avoir coupé le "dialogue" entre gouverneurs et gouvernés. Là où les partis communistes sont arrivés au pouvoir, ils ont trop souvent... "réduit la classe ouvrière au silence et à l'inaction, ils ont transformé le marxisme en un instrument d'apologie au lieu d'en faire un terrain de recherche". Et M. Garaudy ajoute avec regret: "C'est pourquoi plus personne ne nous croit".

Ce résumé beaucoup trop simplifié d'une solide argumentation nous aide à comprendre (sans l'approuver) l'excommunication de son auteur par son parti.

Dialogue au sein d'une Eglise

Certains lecteurs pourraient estimer qu'il est de mauvais goût pour

un protestant d'exposer un dialogue, un débat interne de l'Eglise catholique. Mais en ces temps de rapports bien plus étroits entre toutes les Eglises et leurs membres nul protestant ne peut rester insensible à ce qui se passe au Vatican. De plus, la question posée par le Père Küng touche à un problème qui existe au sein de toute organisation ecclésiastique — ou politique! De nos jours, au Canada par exemple, plus d'un anglican ou d'un membre de l'Eglise Unie se demande très sérieusement si le projet d'union, de forme nouvelle et commune pour leurs deux Eglises est une poussée venant d'en-haut, d'autorités constituées ou d'une vague de fonds parmi les membres de ces deux Eglises. (Evidemment le Saint-Esprit peut agir sur l'un et l'autre groupe, ou sur l'un plutôt que l'autre!)

Si c'est avant tout l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI qui a poussé Hans Küng à son étude de la place du dogme — en particulier de l'infailibilité papale, il est très clair que le problème l'a préoccupé dès le pontificat de Jean XXIII et l'avènement de Vatican II qui ont tourné le dos à tout triomphalisme et à toute apparence de domination. Ce qu'il en a retiré — comme il l'a dit à Claude-François Jullien dans *Le Nouvel Observateur*, du premier mars '71, c'est que "les dogmes ne doivent pas être considérés à la façon dont les juristes considèrent les lois". Tout dogme est un "indicateur", un guide "qui doit être interprété à la lumière du message chrétien lui-même".

Sur ce point le Père Gregory Baum, théologien et auteur de renom est d'accord, ainsi que son article dans le *Commonweal* du 9 avril '71, en fait foi. Voici comment Gregory Baum résume l'étude de son collègue Hans Küng: "Le problème posé par ce livre est comment peut-on être honnête quant aux erreurs de l'enseignement de l'Eglise tout en affirmant la nature constante de sa vérité".

Suite à la page 6

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean Brancourt. Trésorier: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22. Edition du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3261 (liques groupées)

des idées

des événements

des hommes

Le NPD et l'autodétermination du Québec

La résolution adoptée par le congrès

Depuis sa fondation en 1961, le NPD a travaillé sans arrêt à tenter de rendre la Confédération conforme aux réalités du Canada moderne. Depuis 1965, nous avons reconnu que le Québec n'est pas une province comme les autres, et dans bien des secteurs de la politique sociale et culturelle, il veut faire cavalier seul. Pendant tout ce temps là, nous sommes demeurés convaincus que notre

Confédération, et les Canadiens eux-mêmes, accepteraient le changement et la différence. Dès leur origine, les néo-démocrates ont également reconnu le rôle des Canadiens anglophones et francophones, de même que celui des Canadiens d'autres traditions ethniques, dans l'édification de notre pays. Au cours des 10 années qui ont suivi, nous avons oeuvré sur le plan fédé-

ral et provincial à aider notre pays et nous avons démontré à notre pays, que nous ne lâcherons pas tant que tous les Canadiens ne vivront pas dans la paix mutuelle, qu'ils n'auront pas la possibilité d'obtenir l'épanouissement de leur héritage différent et d'obtenir le respect mutuel de leurs différences.

Il n'y a pas de doute quant au droit des Canadiens de re-

mettre la Confédération en question. L'unité de ce pays ne peut pas se faire par la force. Il n'y a pas de doute non plus que l'existence de notre pays dépend du consentement de tout notre peuple. Toutefois, le Nouveau parti démocratique doit oeuvrer dans le sens d'un Canada uni, sur une base qui rendra justice à toute notre population. C'est ensemble que nous pourrions surmonter la pau-

reté, l'inégalité et les centaines de milliers de cruautés quotidiennes imposées par l'ordre social actuel. C'est ensemble que nous pourrions affirmer notre indépendance économique et réaliser notre espoir d'édifier une société différente et meilleure en Amérique du Nord.

Le Nouveau parti démocratique doit bâtir une nouvelle solidarité canadienne qui exprimera les besoins et les aspirations de ses travailleurs, aussi bien de langue française que de langue anglaise. Il est grand temps que ceux qui bâtissent ce pays aient un rôle majeur à remplir dans sa gouvernance. Nous devons répudier cette notion que nos problèmes peuvent être résolus par une simple manipulation constitutionnelle qui n'associerait pas les vraies forces de ce pays pour donner enfin le pouvoir à ceux qui, tous les jours, humblement et silencieusement, font le pays.

Au cours de la présente décennie, nous invitons tous les Canadiens à faire le rêve d'une nouvelle Confédération, d'oublier les anciens accords, de travailler par le truchement du NPD à édifier un nouveau Canada qui sera vraiment démocratique, humanitaire, libre et socialiste.

Sous le gouvernement Trudeau, le Canada s'achemine sans cesse vers la dissolution. Le Canada, les Canadiens sont sous l'effet de tensions insupportables à cause de l'avenir incertain du pays et de la forme que prendra ses institutions. Les prises de positions entre Québec et le reste du pays se durcissent. Dans l'Ouest et les provinces Atlantiques, il se manifeste un profond mécontentement vis-à-vis du gouvernement fédéral. La bonne volonté, mise de l'avant il y a quelques années, pour essayer de se comprendre en trouvant un compromis à la satisfaction de tous, s'éffrite. A cause de l'incertitude qui règne, nous vivons le début d'une impulsion psychologique qui pourrait avoir pour résultat d'accepter l'idée de l'inévitabilité de la séparation du Québec du reste du Canada.

Pour arrêter le mouvement vers une cassure certaine, il nous faut employer des moyens rapides et dramatiques. Il nous faut commencer par renégocier nos ententes constitutionnelles. Ces négociations doivent prendre en considération le mécontentement du peuple devant la

Les délégués présents au congrès du leadership du Nouveau parti démocratique ont été appelés vendredi à se prononcer sur deux résolutions principales touchant le droit du Québec à l'autodétermination. Le comité des résolutions du congrès ayant décidé de soumettre aux délégués une résolution à forte tendance fédéraliste, le groupe québécois, dirigé par M. Raymond Laliberté, demanda et obtint que sa propre résolution soit soumise au jugement du congrès grâce à une motion de renvoi de la résolution émanant du comité des résolutions. A la suite d'un débat d'une heure et demie, la proposition de M. Laliberté fut démise par un vote de 853 contre 423, et la proposition principale fut ensuite facilement adoptée.

Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral de la résolution adoptée par le con-

grès et aussi le texte de la résolution qu'avait mise de l'avant, à la suite de son congrès d'orientation de février dernier, la nouvelle direction québécoise du NPD. Celle-ci a décidé, on le sait, de surseoir à toute décision concernant les orientations approuvées par le congrès d'Ottawa, jusqu'à ce qu'elle ait pu tenir un congrès spécial des militants québécois du parti.

En ce qui touche la résolution principale, le texte que nous publions ci-dessous est la version française d'un texte qui fut, selon toute apparence, rédigé d'abord en anglais. D'une version à l'autre, il s'est malheureusement glissé des imprécisions, voire des changements de sens, notables. Nous nous en tenons au texte de la version française distribué aux congressistes vendredi.

La résolution du NPD-Québec

Faisant suite aux décisions qu'il a prises à son dernier congrès général, le NPD-Québec propose que le NPD du Canada adopte de nouvelles orientations générales en ce qui concerne les relations devant exister dans le futur entre le Québec et les autres provinces du Canada, en ce qui concerne la recherche de nouveaux modes de participation politique des citoyens, ainsi qu'en ce qui touche la nécessité de contribuer à définir de nouvelles structures politiques devant régir l'organisation socio-économique des citoyens.

Les relations Québec-Canada

Etant donné les positions que le NPD a prises dans le passé concernant la reconnaissance de deux nations au Canada et le statut particulier qui devait s'ensuivre pour le Québec sur le plan constitutionnel;

Etant donné que le NPD-Canada a fait montre d'un grand courage politique l'automne dernier à l'occasion de la proclamation de la Loi des mesures de guerre et de l'adoption de la Loi d'urgence;

Etant donné qu'il a continué par la suite à manifester sa détermination de voir à ce que les droits fondamentaux de tous les citoyens du Canada soient intégralement respectés sous quelque situation politique que ce soit;

Etant donné par ailleurs que tous les autres partis politiques canadiens ont allégrement accepté que soient bafoués ces droits élémentaires des citoyens du Québec;

Etant donné par ailleurs que tous les autres partis politiques canadiens ont allégrement accepté que soient bafoués ces droits élémentaires des citoyens du Québec;

Etant donné que le parti et le gouvernement libéral canadiens se sont acharnés à réduire à néant les droits fondamentaux de pouvoir déterminer eux-mêmes leur avenir collectif.

Etant donné d'autre part que la nation québécoise donne tous les signes d'une volonté ferme et collective de déterminer elle-même et pour elle-même le sens de son orientation politique future;

Il est résolu que le présent congrès fédéral adopte ce qui suit:

a) Il reconnaît aux Québécois leur droit absolu à l'autodétermination c'est-à-dire à déterminer collectivement le degré de souveraineté politique qui leur convienne.

b) Il s'engage à proposer et à défendre ce droit auprès de ses sections provinciales et de l'ensemble de la population canadienne.

Etant donné cependant qu'il est impossible d'ignorer les réalités économiques et géographiques du Canada et du continent nord-américain et de

l'interdépendance qui en découle;

Etant donné également que l'économie de l'ensemble du Canada est actuellement dominée par des intérêts capitalistes étrangers, principalement américains;

Etant donné qu'il est désirable et qu'il serait profitable tant au Québec, qu'à l'ensemble du Canada, que se développe des maintenant une nouvelle alliance entre les deux peuples qui forment le Canada actuel;

Le Nouveau parti démocratique du Canada;

a) Invite tous les socialistes du Canada actuel à développer entre eux les liens les plus étroits possibles, afin de lutter dès maintenant pour la reprise en mains et la remise en propre aux citoyens des organismes de contrôle et des institutions économiques canadiennes et québécoises.

b) Il invite également l'ensemble des citoyens à se mettre à la recherche des principes de base, des institutions et des modalités devant régir cette nouvelle alliance entre les deux peuples qui forment le Canada actuel.

De nouveaux modes de participation politique

Etant donné la persistance des problèmes de représenta-

tion adéquate des citoyens par les députations parlementaires oeuvrant sous notre régime politique actuel;

Etant donné le nombre et la qualité des recherches concrètes qui sont en cours dans certaines villes du Canada quant à de nouveaux modes de participation politique des citoyens;

Etant donné la nécessité d'imaginer de nouvelles formes de vie socio-politique mieux adaptées aux besoins exprimés de plus en plus précisément par les assistés sociaux de toutes catégories, la jeunesse dans son ensemble et les autres citoyens ne détenant présentement pas de pouvoir politique réel;

Le Congrès du Nouveau parti démocratique du Canada;

a) demande au Conseil fédéral de donner suite dans les plus brefs délais à son projet de comités des relations avec les groupes non-parlementaires;

b) invite les sections provinciales du parti à prendre en leurs milieux respectifs l'initiative de la tenue dans tout le Canada de véritables "constituantes populaires" regroupant entre autres les membres des comités de citoyens, des maisons de chômeurs et d'assistés sociaux, des comités locaux non partisans d'action politique, des comités d'action politique des syndicats et autres groupements similaires, et ayant pour objets de:

1) tenter de définir de nouveaux modes de participation politique des citoyens;

2) poser la nécessité d'imaginer de nouvelles formes de vie socio-culturelle moderne;

3) tenter de nouvelles définitions des structures politiques devant régir l'organisation socio-économique des citoyens.

"Un Livre fou"

D'une certaine jeunesse québécoise

par JACQUES FLAMAND

Ce petit ouvrage documentaire de G. Lapassade fait suite au séjour qu'a fait le psychosociologue français à Montréal pour y étudier l'Université du Québec. La page 2 en donne l'intention: "L'avenir de la liberté réside d'abord chez les jeunes qui se marginalisent". Or, l'ouvrage lui-même veut être une marge de la formule du livre traditionnel, imprimé noir sur blanc avec austerité.

Il est paginé à l'envers et les lignes ne sont pas forcément disposées à l'horizontale. Quatre couleurs sont employées: le rouge-mauve, le vert-gris, le noir et le blanc. Chaque page est partiellement ou totalement illustrée. L'auteur a voulu se dégager du véhicule classique de la culture traditionnelle en prenant ses distances avec le livre. La présentation, le médium se veut message. On s'adresse autant au sens de la vue - couleurs, formes - qu'à l'intellect. Le lecteur devient un spectateur et un témoin qui se sent interpellé par cette fraction de la jeunesse québécoise qui lui est brutalement révélée.

Seule est visée, en fait, une certaine jeunesse des Cégep ou de l'Université de Montréal, à travers la lunette du journal étudiant "Le Quartier Latin". C'est pourquoi le lecteur québécois ou canadien qui

s'est tenu constamment au courant de l'évolution de la jeunesse étudiante québécoise et spécialement montréalaise, au cours de ces dernières années, ne reçoit aucun choc en parcourant l'ouvrage. C'est même du déjà vu. L'effet doit être certainement bien plus grand sur le lecteur européen à l'intention duquel, il est vrai, le document est destiné.

De l'auteur même, il n'y a rien ou presque rien en dehors du choix des documents écrits, photographiques ou picturaux. L'originalité est d'avoir rassemblé dans une présentation "spontanée" plutôt que "folle" des documents provenant surtout du "Quartier Latin", et d'avoir trouvé un éditeur compréhensif. Mais quel en est plus précisément le contenu? La phrase de la p. 79 nous le dit:

"Les thèmes nouveaux: la drogue, la sexualité, la désertion des institutions universitaires, la naissance d'une société parallèle avec ses 'communes', son langage propre".

Dans un désordre apparent, une série de "flasches" sur ces thèmes nous dépeint ou suggère cette autre jeunesse. Celle qui, par delà l'aliénation culturelle, économique et clérical du peuple québécois pendant trois longs siècles, est en rupture avec la société traditionnelle qui lui a donné le

jour et qui continue de l'enseigner. Ces jeunes ne cherchent pas à s'opposer par la violence à la société répressive. Ils s'en écartent. Ils vivent ailleurs. Cet ailleurs peut être physique, et c'est le nomadisme de certains jeunes qui adoptent la vie de bohème, sans toit fixe ni métier. Il peut être psychologique et psychologique par le moyen de la drogue. On "tripe". On se livre aussi au "bed-in", on vit en "collectifs". Mais, de toute façon, on rejette l'école, on décroche. Et, de même qu'il y a des églises à vendre un peu partout, dans quelques années, il y aura des écoles à vendre" (p. 100).

Par cette affirmation, Lapassade est peut-être utopiste. Il voit en effet dans cette désertion progressive et de plus en plus généralisée (?) de l'école par les jeunes une "menace fondamentale pour le système capitaliste" (p. 116), car la désertion scolaire prépare la désertion sociale. Le "drop-out" devrait devenir massif. C'est une vue un peu courte et peut-être naïve, car les jeunes contestataires sont, sauf exception, absorbés par la société bourgeoise dès qu'ils entrent dans le "monde du travail", quand ils en trouvent... Il faut bien, en effet, gagner sa

Suite à la page 6

manière dont le pays est dirigé avec ses injustices et inégalités économiques, sociales et linguistiques. Nos efforts ne doivent pas être tout simplement une réponse à un climat de crise, mais doivent constituer un véritable effort vers une constitution qui effacera ces injustices pour satisfaire aux aspirations du peuple.

Nous devons en fait penser une nouvelle constitution en fonction de nos cinq régions principales. Laquelle réunira nos deux peuples dans des conditions acceptables aux deux partis, et garantira les droits fondamentaux qui feront du Canada un pays fort où nous pourrions parvenir à nos buts communs.

La vérité nue est qu'après 10 ans de discussion sur la constitution, nous en sommes encore au point de départ. Rien n'a été réalisé, sinon l'éloignement les uns des autres des parties du pays où règne la mésestimation.

Nous avons tenté de résoudre ces mésestimations par des phrases vides de sens précis. Ce qui a eu pour résultat la division au sein des partis politi-

ques. Des phrases telles "deux nations", "statut particulier", "égalité-association", ont été souvent des obstacles plutôt qu'un levier pour revenir à une entente. Le temps est venu de trouver des moyens précis d'établir ces problèmes profonds afin de faire le jour sur nos différends les plus importants.

Donc, ce congrès du Nouveau parti démocratique demande au Conseil fédéral d'instituer un mécanisme afin de chercher de définir et de trouver des solutions définitives sur les sujets suivants que nous considérons après délibération être les points cruciaux et pour le Parti et pour le pays.

A. Tandis qu'un nombre grandissant de Québécois semblent faire montre du désir de décider qu'elles seraient les relations constitutionnelles entre le Québec et le reste du Canada, plusieurs individus dans d'autres parties du Canada pensent qu'ils devraient eux aussi avoir leur mot à dire sur l'issue des délibérations au sujet du Québec.

B) Il est d'avis général, tant au Québec que dans le reste

du Canada, qu'il est nécessaire d'entamer la renégociation de notre constitution. Mais à travers cet assentiment général, il est un fait que la plupart des Canadiens partent du principe que le but de cette renégociation est celui d'une constitution fédérale renouvelée, tandis que plusieurs Québécois préféreraient entamer les négociations sans conditions posées au préalable.

C) La structure des négociations pose un problème crucial. Pour plusieurs Québécois, les mécanismes actuels des discussions fédérales provinciales sont décourageants parce que le Québec demeure toujours une minorité dans toutes les négociations. Ces Québécois entendent ces importantes négociations comme devant se régler entre deux parties à égalité. Mais beaucoup d'autres Canadiens rejettent les négociations sur une base d'égalité, arguant que cela pourrait influencer les résultats des négociations et amènerait la possibilité de refuser de reconnaître l'importance régionale et la diversité ethnique de notre pays.

1971 "204"
PEUGEOT
FAMILIALE
\$8200 par mois
LE PRIX DE VENTE GLOBAL INCLUT LA TAXE DE VENTES PROVINCIALE ET L'ENREGISTREMENT
LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC
306 est, rue St-Zotique
Une rue à l'ouest de St-Denis
273-9105

AUX 10 - 15
Ronde de distribution de journaux
LE DEVOIR
QUOTIDIEN DU MATIN
Les agents-distributeurs du journal
Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:
MONTRÉAL - LAVAL - RIVE SUD
Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

toronto 5 trains par jour

voyages éclair - voyages sans souci

Pour les voyages coup-de-vent de l'homme d'affaires ou pour les voyages d'agrément, le CN vous offre, dans les deux sens, cinq trains par jour: le Rapido du matin et le Rapido de l'après-midi. Une ligne directe qui ne s'arrête qu'à Dorval et Guildwood. Le CN vous offre encore le Lakeshore du matin et le Bonaventure de l'après-midi, deux autres trains qui s'arrêtent dans quelques villes le long du parcours. Si vous préférez voyager de nuit, vous pouvez monter à bord du Cavalier qui arrive aux deux centres-villes un peu avant l'heure d'ouverture des bureaux. Tous les trains font un arrêt à Dorval où un parc de stationnement gratuit est à la disposition des voyageurs. Voyagez à la façon CN, voyagez détendu et profitez des tarifs économiques Rouges, Blancs et Bleus. 5 trains par jour pour les voyages éclair aller-retour. Consultez un agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Billet simple, jours de tarif Rouge, voiture-coach: (repas non compris) **\$10.40**

des voyages **CN**

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez, sans obligation, à une démonstration gratuite.

LPS "SPÉCIAL VACANCES"

JEUNES, ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez, cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables.

LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Renseignements, tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures.

LPS® - MONTRÉAL
878-2821, Étage "F"
Place Bonaventure

LPS® - QUÉBEC
529-0331, 4ème étage
500 est, Grande Allée

suites de la première page

SOYOUZ 10

au point était l'une des tâches principales du vol.

Hier, une séquence de trente secondes a montré à la télévision soviétique la phase finale des manoeuvres d'arrimage et de désarrimage opérées sur orbite entre la station Saliout et la cabine Soyouz. La caméra était placée de telle sorte que le Saliout était hors du champ de vision, à l'exception d'un de ses parties qui semblait d'une blanc éclatant.

La Station Saliout demeure, cependant encore, une semaine après son lancement, un "vaisseau-fantôme": aucune photo d'elle n'a été publiée, ni aucun dessin-maquette.

Commentant les images télévisées après leur diffusion, un savant soviétique, le professeur Igor Korolkev, a indiqué que le Saliout et le Soyouz étaient deux vaisseaux orbitaux différents et que leurs qualités dynamiques n'étaient pas comparables. Il a ajouté que ces différences entre les deux engins exigeaient que les opérations de soudure entre eux soient réalisées avec une extrême attention.

Par ailleurs, le cosmonaute soviétique Constantin Feoktistov a déclaré dans une interview accordée à l'agence Tass: "Il faudra dans l'avenir apprendre à effectuer l'arrimage d'un vaisseau cosmique de dimensions relativement réduites avec une énorme laboratoire orbital. Cette opération est indispensable pour réaliser, notamment, les changements d'équipes et pour livrer à la station orbitale le carburant, les appareils, les aliments et l'eau nécessaires."

M. Feoktistov a aussi précisé que le commandant Chatelov a fait faire à son vaisseau plus d'une dizaine d'opérations compliquées dans les processus d'approche, d'accostage, d'arrimage et de séparation. A ce moment, les tâches des trois cosmonautes étaient bien définies: les opérations d'arrimage ont été effectuées par le commandant Chatelov, l'ingénieur Alexis Elisseiev surveillait le fonctionnement des divers systèmes de bord et l'ingénieur Nicolas Roukavishnikov maintenait le contact avec la terre.

Le cosmonaute a aussi indiqué que les diverses manoeuvres d'arrimage ont été

réalisées dans un laps de temps plus court que ceux des précédents arrimages effectués dans le cosmos: "Cette fois-ci, l'ensemble des opérations depuis les manoeuvres d'approche jusqu'à l'arrimage des deux engins, a été effectué au cours d'une seule révolution autour de la terre."

Selon l'agence Tass, ce vol ne constitue qu'une étape dans le "programme d'ensemble de travaux à accomplir avec la station scientifique Saliout". Les observateurs ignorent s'il y aura le lancement d'un Soyouz 11, habitée ou non.

MANIFESTATIONS

lement ont participé au grand meeting qui concluait la marche, devant le Capitole. Comme toujours il y avait, dans la foule, quelques vieilles dames en chapeaux à fleurs et quelques vieux messieurs à cheveux blancs. Mais les admissibles ne représentaient certainement pas plus d'un cinquième des manifestants, et les noirs pas plus d'un centième.

Un des grands héros de la tête — car c'en était une sous le soleil du printemps et au son de la musique rock — fut John Kerry, un ancien lieutenant de marine au Vietnam, qui avait dirigé toute la semaine la manifestation de protestation d'un millier d'anciens combattants d'Indochine jusque dans les salles de commission du congrès.

"Nous n'avons peut-être pas convaincu tous les congressmen de changer d'opinion sur la guerre, dit-il, mais nous avons au moins prouvé que tous les jeunes ne sont pas fous. Nous avons prouvé qu'il n'y a pas besoin de monter à l'assaut des barricades pour se faire entendre. Ce qu'il faut, c'est persévérer."

La police et les dirigeants de la coalition d'action pour la paix ont publié, comme d'habitude, des évaluations contradictoires sur le nombre des manifestants. A Washington, la police parle de "au moins 200,000", ce qui, à parler formellement, est vrai, ne contredit pas le chiffre de "au moins un demi-million" fourni par les dirigeants de la coalition. A San Francisco, les organisateurs affirment que le nombre de manifestants dépassait largement les 250,000 qui s'étaient rassemblés dans la grande cité du Pacifique en novembre 1969; le chiffre de la police est encore ici de 200,000.

A San Francisco comme à Washington les jeunes dominaient largement le défilé. Cependant dans les deux villes on a noté cette fois une participation plus large que par le passé d'autres secteurs de la population: représentants de groupes minoritaires, en particulier noirs et "chicanos" (américains d'origine mexicaine) ainsi que plusieurs délégations de syndicalistes et d'organisations féministes. Selon un des orateurs qui a pris la parole

à San Francisco, le capitaine de corvette Robert Burns, de la base de Hare Island, au moins 10,000 GI's participaient à la manifestation de samedi, ajoutant qu'ils ne formaient que "la partie visible de l'iceberg".

La "coalition populaire d'action pour la paix et la justice", qui prend à partir d'aujourd'hui le relais de la "coalition nationale d'action pour la paix", organisatrice de la marche de samedi, est animée par les militants les plus radicaux des mouvements de droits civiques et d'opposition à la guerre.

En désaccord avec les dirigeants plus modérés de la "coalition nationale", ceux de la "coalition populaire" ont décidé de lancer un programme de désobéissance civile et d'obstruction de l'activité gouvernementale. L'atmosphère générale John Mitchell (ministre de la justice) a exprimé samedi la crainte que les activités de la coalition populaire dégénèrent en confrontation violente.

Le programme des manifestations s'ouvre par un "sit-in" dans les bureaux du Congrès au cours duquel les pacifistes distribueront aux parlementaires le texte "d'un traité de paix" qu'une délégation d'étudiants américains a conclu avec des étudiants nord-vietnamiens lors d'une visite à Hanoi à la fin de l'année dernière.

Les manifestants transporteront ensuite leur "sit-in" demain au siège du service du recrutement pour réclamer l'abolition immédiate de la conscription, mercredi, au service des contributions pour promouvoir la grève de l'impôt tant que durera la guerre, jeudi, au ministère de l'éducation et de la santé, et vendredi, au ministère de la justice qui abrite également le FBI.

Rennie Davis, l'une des vedettes des manifestations de Chicago de 1968 et du procès qui s'ensuivit, est un des principaux animateurs de la "coalition populaire". Il estime qu'il est plus efficace de troubler le déroulement normal de la vie administrative les jours de semaine que de marcher en chantant pendant le week-end quand cela ne dérange personne.

La semaine suivante, le "mouvement du premier mai", qui fait partie de la "coalition populaire" aura recours à une autre tactique pour perturber la vie de la capitale. Ses militants veulent bloquer la circulation aux heures de pointe en se couchant sur les ponts et les autoroutes qui relient Washington à ses banlieues où résident des centaines de milliers de fonctionnaires.

Le mouvement doit culminer le mercredi 5 mai par une tentative d'interruption complète de l'activité du gouvernement et du Congrès accompagnée par une grève générale des universités et des écoles. Mais il semble que le "mouvement du premier mai" n'ait remporté l'appui que d'une petite minorité d'étudiants.

Québec a peu de télé communautaire

Suite de la première page

les plus brefs délais, ne hâtera en rien le cours des choses.

Disons enfin que malgré les plus belles déclarations d'intention, personne ne semble s'entendre sur ce que peut être la télé communautaire. A cet égard il existe, chez les exploitants, une grande variété d'attitudes. Le premier genre d'attitude est celui de M. Alfred Picard, dont certaines expériences de télévision communautaire ont fait connaître ces mois derniers et le nom, et celui de la localité de Normandin, au lac Saint-Jean. M. Picard est un homme de grande bienveillance et de bonne volonté, mais il n'a pas de studio et la capacité de son câble est de 3 canaux: il a mis le canal qu'il n'employait pas à la disposition d'amateurs et de techniciens... de l'Office national du film.

Autre attitude: celle du propriétaire du réseau de Boucherville, M. Réal Lévesque. Il a un studio oui; beaucoup d'équipement, oui. Mais ses techniciens sont des étudiants de l'Institut Teccart, et il hésite entre tous les genres de productions, quoique ses goûts personnels le portent vers le style "demi-heure exacte et fortement encadrée", à la façon des diffuseurs professionnels.

Une autre encore, qui est celle du directeur général de "National Cablevision" à Montréal, M. Marc Lahaie. L'entreprise diffuse 41 heures d'émissions en circuit fermé, sur son canal 9, chaque semaine, et accueille hebdomadairement de 300 à 500 personnes devant ses caméras. Mais M. Lahaie déclare que les émissions "ont beaucoup plus le style salon-salon" que celles de la télévision professionnelle (ce qui ne doit guère leur conférer d'intérêt);

et parle-t-il de projets d'avenir et d'expansion sur ce plan, c'est à une autre formule qu'il pense: de "véritables" émissions, avec des invités, des comédiens et des talents nouveaux "payés".

Dernier genre enfin; à Montréal encore, celui de "Cable TV" qui, ayant récemment changé de proprio, a également changé de programmation locale et s'efforce, 40 heures par semaine, d'offrir des émissions "plus communautaires", déclare son président, Dave Ferguson, qu'il n'en offrirait auparavant. (A l'heure de ce dernier samedi, des émissions comme "Montreal Media", "Good Grooming", "Nature Food", "Peace TV", "Youth Theatre" et une émission de préparation au mariage... en français.)

Mais les installations des deux géants de Montréal sont hors de portée de n'importe quelle autre entreprise québécoise. Celle de "National Cablevision", notamment, a coûté \$200,000. Même en admettant que s'ouvre, comme le ministre des communications en avait exprimé la possibilité le 7 avril, la porte de la réclame commerciale sur les canaux communautaires (réclame interdite par le CRTC voici deux ans), il n'est pas absolument certain que le rendement de cette source de revenus permettrait à beaucoup d'entreprises de câble d'équiper un studio chacune. Il faut se rappeler que la plupart des câblodiffuseurs québécois n'exploitent que de faibles tranches de marchés très souvent restreints.

(Ce qui permet de dire, par ailleurs, que le grand problème de la fragmentation des auditoires des postes de TV, évoqué par le CRTC pour l'ensemble du Canada

— dans le sillage des radiodiffuseurs anglophones, ne trouve guère de vérification au Québec.)

D'autre part, il est permis de penser qu'avant de céder aux exploitants de câble ne serait-ce qu'une infime parcelle du marché des "100 principaux annonceurs nationaux", grâce auxquels leur facteur moyen de rentabilité est de 22% par année, les postes de télévision livreraient une lutte d'une vigueur extrême et n'hésiteraient à employer aucun moyen. (Même si aux États-Unis, où l'industrie du câble semble s'employer à un lobbying intensif auprès de la FCC, le président du réseau NBC, M. I. Goodman, a déclaré en décembre dernier que "ni les cassettes ni la télévision par câble ne remplaceront la télévision classique.")

Il n'est pas sûr non plus que les radiodiffuseurs consentent sans combat à laisser les entreprises de câblodiffusion exploiter la petite réclame locale, sur laquelle continue de reposer, au Québec, une partie de l'économie de plusieurs postes de télévision indépendants.

Telle est la situation de fond sur laquelle s'ouvre, ce matin, les audiences spéciales que le CRTC consacre à Montréal à l'examen de la question de l'intégration du câble à l'industrie canadienne de la radiodiffusion. Il nous a semblé opportun de faire un tour d'horizon qui permette de comprendre qu'en cette matière, la situation au Québec semble si différente de ce qu'elle est censée être ailleurs, que des règlements d'inspiration trop strictement "canadienne" risqueraient d'être injustes pour les exploitants québécois.

L'expérience Soyouz-Saliout

Un pas concret mais modeste vers l'assemblage d'une station orbitale

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU — Dans des conditions renforcées de secret portant à la fois sur le programme et sur son exécution, l'URSS a fait samedi un pas concret, mais modeste, vers l'assemblage d'une station orbitale circumterrestre. Un vaisseau cosmique, le Soyouz 10, triplace, s'est soudé pendant cinq heures trente à

l'embryon d'une station orbitale le Saliout, testant ainsi avec succès la technique et la pratique de la jonction.

Mais, en cette première phase, aucune pièce extérieure n'a été soudée définitivement au noyau Saliout puisque le Soyouz 10, après s'être emboîté dans Saliout s'en est dégagé, avant de regar-

ner la terre, mission accomplie.

Un communiqué officiel soviétique, qui précise que Saliout continuera à faire l'objet d'expériences, laisse supposer que d'autres cabines Soyouz, assurées maintenant du bon fonctionnement des systèmes d'approche et de jonction, tenteront, dans un avenir que l'on ne peut préciser, de réaliser ce que l'équipage de Soyouz 10 n'a pas ou n'a pu exécuter: le branchement définitif sur l'embryon d'un équipage extérieur et l'amorce d'un système de navette Saliout-terre.

Cette première phase de la réalisation effective d'un programme lancé il y a déjà quatre ans, en vue de l'assemblage en orbite d'une station circumterrestre permanente multiphase, s'est opérée dix ans après le lancement du premier homme dans l'espace, dans des conditions de secret non seulement maintenu, mais encore renforcé.

On y voit le souci des responsables du programme d'agir en toute sécurité, de se réserver à chaque instant la possibilité de modifier leurs plans sans avoir à subir la pression de l'opinion publique, de taire leurs éventuels échecs et enfin de créer un suspense.

Une chape de silence recouvrait rapidement Saliout après son lancement le 19 avril, et il fallut attendre que M. Leonid Brejnev, de Sofia où il se

trouvait, mentionne en quelques mots l'opération, pour qu'on en déduise que l'expérience continuait, malgré d'apparentes difficultés. Lancé en pleine nuit le 23 avril, Soyouz 10, n'eut les honneurs de la télévision que huit heures plus tard, et ceux de la presse qu'en termes généraux.

Un communiqué, publié samedi après-midi sous le titre anodin de "Le vol se poursuit" rédigé en termes ambigus, obligeait les observateurs à recourir au dictionnaire pour essayer de déterminer si les deux engins en orbite avaient seulement simulé de très près une jonction, ou l'avaient effectivement réalisé.

Mais très tôt dimanche matin, quatre flashes de l'agence Tass annonçaient coup sur coup que le Soyouz 10 avait achevé sa mission et regagné la terre, et que les deux engins s'étaient soudés pendant cinq heures trente, un jour auparavant, un exploit que la presse dominicale soviétique, en retard d'un communiqué, passe sous silence.

Le communiqué Tass diffusé la nuit dernière indique bien que les caméras de bord de Soyouz 10 ont fonctionné et envoyé au sol des images de l'opération. Mais celles-ci n'ont pas encore été diffusées par la télévision soviétique.

Dans ces conditions, l'appréciation exacte des résultats acquis et les prévisions sur la suite de l'opération sont malaisées. Les informations obtenues de source officielle soviétique ont, par surcroît, trop différé des faits pour qu'on puisse en conclure que le programme s'est déroulé selon le plan prévu.

D'UNE CERTAINE

Suite de la page 5

vie, et ces marginaux qu'on nous dépeint ne sont qu'une bien faible minorité.

Aussi, attendre que le système répressif s'effrite de lui-même, est-ce reporter l'avènement d'une société renouvelée, libérée et juste, à la génération de nos arrière-petits-enfants. Et encore! Des moyens plus directs et combattifs nous paraissent au contraire nécessaires. On pourrait prendre bien des exemples pour illustrer la répressivité de l'institution scolaire qui s'attaque non seulement aux jeunes mais aux professeurs. (...)

Pour contester l'ordre établi, les jeunes que nous décrivait Lapassade utilisent de moins en moins la parole et préfèrent se tourner vers le non-dit (cf p. 90), vers le vécu. La révolution sexuelle et la drogue symbolisent cette rupture. Et quand ils parlent, car il n'est pas possible de faire l'économie radicale de la parole, c'est pour communiquer entre eux dans un langage nouveau, un nouveau jolal qu'ils créent, un langage ésotérique et symbolique.

Voilà donc quelques-uns des thèmes de ce documentaire que nous offre Lapassade. On ne connaît guère plus la société québécoise après qu'avant, mais on a été introduit à une nouvelle conception et une nouvelle existence d'un certain nombre de jeunes marginaux du Québec en rupture non-violente avec la société. Il manque toutefois dans cet ouvrage une dimension politique qui aborderait de front les réalités socio-culturelles, économiques et politiques du Québec, par rapport au Canada et au continent nord-américain. "Fou", le livre ne l'est pas. Son titre est même un peu usurpé. C'est une documentation brute, livrée délibérément en vrac, sur un groupe sociologique défini de la jeunesse québécoise. Cet aperçu est-il exemplaire pour d'autres pays? pour la France d'abord, puisque l'auteur est Français? On aimerait bien en savoir plus long. Mais cette monographie "sauvage" est un élément à mettre au dossier de la transformation actuelle de la société québécoise, et nous attendons maintenant avec intérêt le second ouvrage que l'auteur nous promet.

(1) Georges Lapassade, "Le livre fou", éditions de l'Épi, Paris, 1971, 140 p.

DÉCÈS

HOULE Marie-Rose. Subitement à Montréal, le 23 avril 1971 à l'âge de 79 ans, est décédée, Marie-Rose Comtant, épouse de feu le Dr Joseph Firmin Houle. Elle laisse dans le deuil ses fils: Jean-Pierre, juge de la Cour d'Appel de l'Immigration, Paul-Marcel, contrôleur de la Maison J. P. Drolet & Fils Ltée, Bernard, chef de section, Service du Bien-Être de la Ville de Montréal, ses bruns: M. Jean-Pierre Houle (Gatineau), Mme Paul-Marcel Houle (Suzanne), M. Bernard Houle (Irène), Mme Maurice Houle (Marie-Marthe), sa sœur Mme Juliette Tellier ainsi que plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu aujourd'hui le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Georges Godin 10540 rue Papineau à 8 heures 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSIEUR (Marie Louise) Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 avril 1971 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Avila N. Lessieur née Marie-Louise Bernier, demeurant à 875 Ernest Gagnon, Québec, autrefois de Yamachiche. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Gustave Leboeuf, (Gertrude de Québec) Antoinette (I.L. à l'Hôtel de Rosemont de Montréal), M. et Mme Charles Eugène Lessieur (Annette Lemay de Québec) Germai (I.L. Hôpital Notre-Dame de Mt), Blandine (Québec), Soeur Monique de la Foi (C.N.D. Montréal), Bernier et Renée de Québec, ainsi que les petits-enfants, Jean Leboeuf de Montréal, le docteur et Mme Jacques Leboeuf (Diane L'Heureux de Montréal), M. et Mme Jacques L'Heureux (Lise Leboeuf d'Ottawa), M. et Mme Jacques Brouillette (Elisabeth Lessieur de Montréal) et Christine Lessieur de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Omer St-Louis et Fils No 160, rue Carufel, Yamachiche à 2 heures 45 pour se rendre à l'église Yamachiche où le service sera célébré à 3 heures. Et de là au cimetière paroissial lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETENDRE A. Montréal, le 25 avril 1971, est décédée, Mme Lucien Letendre demeurant au 55 av. Maplewood, Outremont, mère de Jean-Luc, Liane et Sylvie. Les funérailles auront lieu mercredi 28 avril. Le convoi funéraire partira de sa résidence no 55 av. Maplewood à 9h45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Don à la Société Canadienne du Cancer 1372, Ste-Catherine O., serait apprécié. Direction Urgel Bourgie Ltée.

M. Lucien Letendre en deuil de son épouse

Madame Lucien Letendre, née Jeanne Drouin, épouse de M. Lucien Letendre, ingénieur de la maison Lalonde, Girouard et Letendre, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 52 ans à la suite d'une courte maladie.

Boileau; trois beaux-frères, le Dr Gérard Letendre, de Québec, le Dr Paul Letendre et Robert-L. Letendre, de Montréal; deux belles-sœurs, Madame Gaston Nolin et Mlle Madeleine Letendre.

Sa dépouille mortelle est exposée à sa résidence, au 55 de la rue Maplewood, à Outremont. Les funérailles auront lieu le mercredi 28, à 10h, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, rue Laurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de faire des dons à la Société canadienne du cancer, case postale 265, Station H, Montréal 107e.

L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
est-ce pour bientôt?

deux semaines de cours sur

L'OECUMÉNISME
du 28 juin au 9 juillet 1971

Pour inscription et programme prière d'écrire avant le 3 mai au:

Bureau du Registraire
Université Saint-Paul
223, rue Main, OTTAWA

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
AVIS

"PERMIS DE BANQUET"

- 1- Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Régie.
- 2- Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires à l'appui de leur demande.
- 3- Toute demande de permis devra parvenir à la Régie au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

| NOM | ADRESSE | CATÉGORIE |
|--|--------------------------|---|
| DRAGOY, Roger | 221 est, Beaubien | S.A.M.-Bar |
| pour le bénéfice de: Montréal | | |
| Lui-même, Transfert de: | ARCHAMBAULT, Marcel | pour le bénéfice de: "Le Bar Tourniquet Ltée" |
| YOUNG, Edward | 4873 A ouest, Sherbrooke | Épicerie |
| pour le bénéfice de: Westmount | | |
| Lui-même & Man Kuan Low, Transfert d'associé de: | WONG, William | pour le bénéfice de: Lui-même & Edward Young |
| BROCCOLINI, Rinaldo | 5457 ouest, St-Jacques | Épicerie |
| pour le bénéfice de: Montréal | | |
| Lui-même & Sabatino Broccolini, Transfert d'associé de: | BROCCOLINI, Rinaldo | pour le bénéfice de: Lui-même & Nello Mossiotti & Sabatino Broccolini |
| DUHAMEL, Rhaouane | 15,555 est, Sherbrooke | 2 S.A.M.-3 Bars |
| pour le bénéfice de: Pte-aux-Trembles | | |
| "Les Entreprises H.D.G.D. Inc.", Transfert de: BÉLIVEAU, Gaston | | |
| est-qualité de syndic à la Faillite de: BRUNEAU, Roland pour le bénéfice de: "Bruno Restaurant Inc." | | |

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

les MOTS CROISÉS du Devoir

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1- Faner. — Enlèvement.
- 2- Qui peut être renouvelé.
- 3- Affection subite qui frappe le malade comme un coup. — Personne liée à un suzerain par l'obligation de foi et hommage.
- 4- Rebut de soie. — Nom donné à diverses espèces de cassier d'Afrique et d'Asie.
- 5- Pronom relatif. — De l'Éolie.
- 6- Patrie d'Abraham. — Traite, discute pour arriver à un accord.
- 7- Père d'Andromaque. — Disent qu'une chose n'est pas vraie.
- 8- Homme misérable. — Métal précieux. — Strontium.
- 9- Mettre une pièce dans son centre. — Personne sotte.
- 10- Cadeau. — Sorte de canard.
- 11- Ancienne région de la Nouvelle-France, formant aujourd'hui la Nouvelle-Écosse et une partie du Nouveau-Brunswick. — Retranche quelque chose sur les bords.
- 12- Qui concerne les moeurs et la moralité. — Désagréable à la vue.

Solution de samedi

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| M | O | T | T | R | J | A | M | B | E | | |
| A | U | R | O | R | A | L | | | | | |
| C | A | R | I | A | T | I | D | E | P | O | |
| A | T | T | E | L | L | E | N | A | I | S | |
| D | I | M | E | L | E | G | U | M | E | | |
| A | N | E | C | I | L | E | U | D | E | | |
| M | E | D | U | S | E | R | A | R | D | | |
| I | R | I | S | R | E | C | T | E | | | |
| S | A | N | A | L | I | E | R | E | | | |
| A | L | B | E | R | G | T | I | E | R | | |
| G | L | E | T | T | E | R | Z | O | | | |
| E | T | E | A | N | E | C | R | I | N | | |

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Md. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854
Les architectes **LONGPRÉ**
MARCHAND
GOUDREAU
DOBUSH
STEWART
BOURKE

Sachez plaire lors d'un anniversaire!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraichissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

informations

internationales

Chou En-lai souligne la solidarité des peuples chinois et américains

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

PEKIN — M. Chou En-lai, premier ministre chinois a apporté hier le "ferme soutien de la Chine au peuple américain dans une juste lutte contre la politique d'agression et de guerre ainsi que la discrimination raciale pratiquées par le gouvernement américain". Cette déclaration du chef du gouvernement, qui intervient une semaine après le départ de Chine des pongistes américains dont la visite, avait-il dit, "a ouvert une nouvelle page dans les relations entre les peuples chinois et américains", a été faite au cours d'un banquet offert au palais de l'Assemblée du peuple par le prince Norodom Sihanouk, à l'occasion du premier anniversaire du "sommet" des dirigeants de la résistance et laotienne qui s'est tenu le 24 avril 1970 dans une région du sud de la Chine.

Le premier ministre qui était entouré de onze des vingt-et-un membres suppléants du bureau politique, parmi lesquels le chef d'état-major, Nuang Yung Keng et six autres chefs de l'armée populaire de libération, a qualifié de "tempête révolutionnaire", la lutte du peuple américain contre "la politique d'agression et de guerre de l'administration Nixon".

"Les agresseurs américains et leurs laquais n'ont jamais été aussi isolés et n'ont jamais vécu des jours aussi difficiles", a affirmé M. Chou En-lai avant de souligner que l'année écoulée a montré que la force des trois peuples indochinois unis, est invincible et que la prodigieuse puissance de guerre populaire est sans rivale.

"Les troupes d'agression américaines et satellites doivent se retirer totalement de l'Indochine pour laisser les trois peuples indochinois régler chacun ses propres affaires", a poursuivi M. Chou En-lai. Depuis un an, a-t-il ajouté, "Les peuples cambodgiens, lao et vietnamiens se prêtent aide et soutien, agissent en étroite coordination et mènent un combat concerté. Ils ont ainsi déjoué les perfides manœuvres de l'administration Nixon, consistant à "vietnamiser" la guerre et à "dresser les Asiatiques contre les Asiatiques".

Le chef du gouvernement chinois a ensuite exprimé le soutien de son pays "aux luttes des peuples indochinois et des autres pays du monde entier contre le militarisme".

Les références à la "lutte du peuple américain" qui interviennent, notent les observateurs, au moment où se déroulent les manifestations aux Etats-Unis contre la guerre, ont été aussi largement développées par le prince Sihanouk.

Les "aventures" du président Nixon en Indochine se sont terminées en catastrophe et ont déclenché aux Etats-Unis mêmes, un mouvement populaire irrésistible pour la paix avec les exigences d'un retrait rapide, inconditionnel et total des forces d'agression", a souligné le prince qui a d'autre part déclaré que "le peuple américain a absolument raison de formuler cette exigence dans l'intérêt supérieur des Etats-Unis eux-mêmes".

"Ce sera l'honneur du gouvernement américain et des Etats-Unis de savoir reconnaître leur erreur, comme sont en train de le préconiser maintenant tant de parlementaires, de religieux, d'intellectuels, d'étudiants et même d'anciens combattants américains, a ajouté le prince Sihanouk. Et l'honneur de la grande nation américaine ne sera sauvé devant l'histoire de l'humanité que si le gouvernement et les forces armées du président Nixon consentent enfin à cesser totalement dans le plus bref délai de s'immiscer dans les affaires intérieures des peuples indochinois", a affirmé le prince.

"Si le peuple et le Congrès américain parviennent à temps à convaincre Nixon de désengager totalement les Etats-Unis de l'Indochine, le

problème indochinois sera résolu ipso facto" a encore souligné le prince Sihanouk. Au cours de la réception ont pris également la parole des représentants nord et sud vietnamiens, nord-coréen et laotien. Ce dernier, M. Kayson Phomvihane, vice-président du Pathet Lao, a notamment déclaré que grâce à la récente "victoire de la route numéro neuf les régions libé-

rées n'ont pas seulement été préservées mais encore élargies." Les invités ont eu la surprise d'assister à un spectacle peu habituel à Pékin: une douzaine d'envoyés spéciaux de la presse occidentale, notamment du "New York Times" et des journaux anglais et canadiens, mitraillant de leurs appareils photographiques M. Chou En-lai et d'autres personnalités.

Ces journalistes, autorisés à entrer en Chine pour "couvrir" le récent voyage des pongistes américains à Pékin, ont eu l'occasion de faire de nombreuses visites à Canton, Changai et Tientsin, et l'on s'attend que leur visa sera prolongé pour leur permettre d'assister aux fêtes du premier mai, bien qu'à cette date l'équipe de ping-pong aura quitté le pays.



Perçant la censure officielle très stricte, des dépêches en provenance de Ceylan font état de massacres, de tortures et de recours systématique à la terreur contre les insurgés. Sur notre photo, deux jeunes Cinghalais se cachent la tête dans les mains pendant qu'un cadavre flotte à la dérive sur le fleuve Kelani. De source officielle, on affirme que l'armée est sur le point d'avoir raison des derniers soubresauts du mouvement insurrectionnel. (Téléphoto AP)

Tendance au bipartisme en RFA

La CDU obtient la majorité absolue au Schleswig-Holstein

KIEL (AFP) — L'Union chrétienne démocrate (CDU) de l'ex-chancelier Kiesinger a remporté une victoire complète aux élections provinciales qui se sont déroulées hier dans le "land" le plus septentrional de la RFA, au Schleswig-Holstein.

Son candidat à la direction du gouvernement provincial de Kiel, M. Gerhard Stoltenberg, ancien ministre fédéral de la recherche scientifique, pourra constituer un gouvernement chrétien-démocrate homogène. Il disposera de 40 sièges sur les 73 de la nouvelle diète, grâce à un gain de 4 sièges et de 5 pour cent des voix. La CDU a porté son pourcentage à 51 pour cent contre 46 aux précédentes élections provinciales de 1967.

La coalition socialiste-libérale, au pouvoir sur le plan fédéral à Bonn, n'a ainsi pu atteindre son objectif: arracher la direction du gouvernement provincial de Kiel à la démocratie-chrétienne. Celle-ci n'avait pu l'exercer jusqu'à présent qu'avec l'aide des libéraux. En décidant de ne plus s'allier qu'avec les socialistes (SPD) du chancelier Willy Brandt, le FDP de M. Walter Scheel paraît bien avoir contribué à la victoire CDU et précipité sa propre défaite. En effet, si le

SPD a pu légèrement améliorer ses positions en gagnant deux sièges et un peu moins de 2 pour cent des voix, les libéraux ont essuyé une défaite. Ils n'ont pu totaliser les cinq pour cent nécessaires à l'entrée dans la diète, perdant 2 pour cent des voix et les représentations parlementaires à Kiel.

C'est la troisième fois depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition socialiste-libérale à Bonn que le FDP est chassé d'un parlement provincial. Le 14 juin 1970 les libéraux avaient déjà été éliminés des diètes de Basse-Saxe et de Sarre.

L'ex-chancelier Kiesinger, président de la CDU, a pu ainsi considérer le résultat de la consultation au Schleswig-Holstein comme le "couronnement" des succès remportés par son parti dans les neuf élections régionales qui se sont déroulées depuis l'investiture du cabinet Brandt-Scheel en octobre 1969.

Le scrutin de dimanche a fait apparaître de nouveau une nette tendance au bipartisme en RFA. Le FDP de M. Walter Scheel est de plus en plus laminé entre les deux agrands partis — la CDU et le SPD. Il n'est plus associé au gouvernement que dans quatre "lander" sur 11.

Antisoviétisme

Moscou proteste contre les attentats qui se multiplient aux USA

MOSCOU (AFP) — Le gouvernement soviétique a protesté samedi contre les "actes criminels perpétrés à l'encontre des institutions et des citoyens soviétiques aux Etats-Unis".

Dans une note que M. Vassily Kouznetsov, premier vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS a remise à M. Beam, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, le gouvernement soviétique demande aux autorités américaines de "prendre des mesures efficaces en vue d'assurer la sécurité des représentants officiels de l'URSS aux Etats-Unis".

Cette note, citée par l'agence Tass, fait suite à l'explosion survenue jeudi dernier dans les locaux de l'organisation commerciale soviétique "Amtorg" à New York. Elle souligne:

"Le droit international et les normes de la conduite en vigueur dans la société civilisée, obligent les gouvernements des Etats qui entretiennent des relations diplomatiques, à assurer les conditions normales pour l'activité des représentations étrangères et à garantir l'inviolabilité et l'immunité de leurs représentants officiels".

"Les fonctionnaires de l'ambassade soviétique et des autres institutions de l'URSS se trouvent depuis un certain temps dans des conditions qui les empêchent non seulement d'exercer leurs fonctions of-

ficielles, mais qui mettent aussi en danger leur sécurité personnelle", poursuit la note du gouvernement soviétique.

Elle indique que ces mêmes remarques sont valables en ce qui concerne "les citoyens soviétiques se rendant aux Etats-Unis dans le cadre des échanges scientifiques, techniques et culturels".

"Ces derniers temps, souligne la note, des cas révoltants se sont produits, telle l'irruption dans les locaux d'Ihtourist et de Aeroflot, à New York, de "sionistes" de la "Ligue pour la défense des Juifs" qui ont menacé de massacrer les fonctionnaires de ces institutions". Et maintenant c'est une bombe qui explose dans les locaux de l'organisation "Amtorg" "causant d'importants dégâts matériels".

"Il est évident qu'il s'agit là d'une campagne organisée de terreur et de violence à l'encontre des institutions et des citoyens soviétiques aux Etats-Unis", poursuit la note.

"Le fait même que les provocations contre les représentants soviétiques se poursuivent prouve que les autorités américaines ne prennent pas, en dépit des assurances, des mesures efficaces, susceptibles d'assurer les conditions normales de fonctionnement des institutions soviétiques aux Etats-Unis", ajoute encore la note du gouvernement soviétique.

Elle demande, en conclusion, que les autorités américaines prennent des mesures "efficaces" et souligne que le gouvernement américain "porte toute la responsabilité de la situation qui s'est créée et de toutes les éventuelles conséquences de cette situation".

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien, à l'émission Témoignage

du 26 avril au 1er mai 1971
LUNDI: J.P. Labelle, S.J.: Semaine nationale de la Jeunesse en marche
MARDI: M.-M. Desmarais, O.P.: Bannir du cinéma les navets pornographiques
MERCREDI: M. Marotte, S.J.: L'ouverture: signe de libération de la femme ?
JEUDI: M.-A. Desmarais, O.P.: Qui nous donnera un cinéma de qualité ?
VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Pour une pastorale de service
SAMEDI: T. Matru, O.F.M.: Relations entre Rome et les protestants de Taïwan

A 50 postes au Canada
A Montréal: CJSO Sorel 8 h 40 (au cadran: 1320kc)
syntoniser: CFSJ Valleyfield 13 h 45 (au cadran: 1370kc)
CKBS St-Hyacinthe 14 h 05 (au cadran: 1240kc)

VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT COURS INTENSIF - ANGLAIS

Inscrivez-vous maintenant • Cours déductibles des Impôts

COURS INTENSIF D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS
Cours de conversation tous les jours - 4 semaines.
Les 5 juillet et 2 août 9.30 - 12.30 - ou 1.30 - 4.30
3 - 6 par groupe \$185.00

COURS INTENSIF: L'ANGLAIS DES AFFAIRES
ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine \$275.00
ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine \$175.00
ou 1 1/2 heure tous les jours pour 3-6 personnes par mois \$ 99.00

GROUPES DE CONVERSATION SEMI-INTENSIF
2 soirs par semaine 6 - 9 p.m. par mois \$ 73.00

866-9731 **Globe** école de langues SUITE 1538 1 PLACE VILLE MARIE
• FRANÇAIS • ESPAGNOL • ITALIEN • ALLEMAND • JAPONAIS

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. p.m.



NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE A VOTRE IMPOT SUR LE REVENU

Laissez à BLOCK le soin de vous dépanner. Nous découvrons vos déductions et nous vous assurons que vous recevrez le maximum. Vous épargnez du temps, des ennuis et pouvez être pleinement payés pour vos services.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE: Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE
Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

- OUEST - 486-1942**
5785 ouest Sherbrooke (près Melrose)
5210 boul. Décarie (près d'Isabella)
3645 Wellington, Verdun
5949 ouest Notre-Dame, Mtl.
2755 Grande Avenue, Lachine
10384 A Lalande, Roxboro
5623 Côte des Neiges (près Ste-Cath.)
- CENTRAL - 274-6603**
1267 av. Greene, Westmount
5042 avenue du Parc. (près St-Joseph)
4818 St-Denis et Gifford, Mtl.
1332 est. Ontario (près de Panet)
- EST - 274-6603**
5235 est. Belanger (près de 42ème)
3438 est. Belanger (près St-Michel)
8879 Hochelaga, Mtl.
6670 est. Sherbrooke (près de Pépinère)
- NORD - 747-1810**
919 Décarie, St-Laurent
4111 boul. Levesque, Chomedey
27 des Laurentides, Pointe-à-Calliou
9299 boul. St-Michel (près 42ème)
9305 boul. Pie IX, Mtl.
10583 boul. St-Laurent, Mtl.
7438 St-Hubert. (près d'Everett)
- RIVE-SUD - 679-4370**
2177 Chemin Chambly, Longueuil
87 A ouest, St-Charles, Longueuil
333 Centre d'Achat Laurier, St-Lambert
238 St-Jacques, St-Jean, Que.
119 rue d'Anjou, Châteauguay-Centre

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — 9 a.m. à 5 p.m. le samedi
Aucun rendez-vous nécessaire

CET ÉTÉ

Prix réduits pour étudiants et enseignants!

Donnez votre nom sans tarder pour les cours spéciaux d'été à prix réduits que Berlitz a conçus à votre intention.

La méthode Berlitz, sans devoir ni grammaire, c'est quand même les vacances. Et à la rentrée scolaire, vous pourrez parler anglais avec plus d'assurance.*

Des leçons privées sont également offertes. Appelez-nous tout de suite. Vous en profiterez.

*ou toute autre langue, espagnol, allemand, etc.

Berlitz®

Cours de langues vivantes
Service de traduction

Montréal, 2055, rue Peel Montréal, 50, Place Crémazie, St-Jean, 207, rue Richelieu
Tél. 288-3111 Tél. 387-2566 Tél. 346-6100

Ouvert en semaine jusqu'à 22 heures. Le samedi jusqu'à 13 heures.

nous payons



d'intérêt sur les dépôts de 5 ans

la plus importante société de fiducie canadienne-française



909 ouest, boul. dorchester, montréal — 866-9641

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de _____
No _____ Rue _____
Ville _____
Signature _____ Date _____

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

suites de la première page

LE NPD-QUÉBEC

Laliberté, pour en discuter de façon franche et complète, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque.

M. Lewis a aussi dit que tout candidat québécois du NPD à une élection fédérale devra se confirmer à la politique du parti sous peine de désaveu.

Si le groupe Waffle ne met pas fin à son existence à titre de corps constitué à l'intérieur du Nouveau parti démocratique, il ne fait pas de doute que les membres de la base du parti vont réagir et qu'ils vont trouver un moyen de régler la question, a dit M. Lewis.

"Je ne veux pas, quant à moi, faire de purge. Je ne crois pas aux purges. Mais je continue de regretter que le groupe Waffle existe en tant que tel car cela crée des difficultés de fonctionnement. Je vais maintenant essayer de convaincre M. James Laxer, le chef du Waffle, qui est un homme responsable, d'adopter une autre ligne de conduite.

Le congrès a adopté une motion claire et j'ai été personnellement élu par une assez bonne majorité, a poursuivi M. Lewis, je ne suis redevable à personne. Je suis un agent libre dans le parti et cela me donne une très grande force. A aucune occasion ai-je tergiversé et j'ai gagné selon mes propres termes, j'ai donc la voie libre".

M. Lewis a dit de surcroît que le caucus du Parti déciderait lui-même de l'opportunité de nommer un chef adjoint. M. Lewis a toutefois dit douter que pareille nomination soit faite.

Le nouveau chef a soutenu que les 612 votes accordés à M. James Laxer n'étaient pas tous des votes Waffle. Les votes Waffle ne dépassent pas 378, a-t-il dit, soit le nombre de votes accordés à M. Laxer au premier tour de scrutin. Les autres votes, a-t-il précisé, sont peut-être des votes anti-Lewis, des votes accordés préalablement à M. Broadbent ou des votes de délégués qui me trouvaient trop vieux.

A ce dernier sujet, M. Lewis a dit qu'il resterait à la tête de son parti tant qu'il rendrait des services et qu'il n'était pas dans sa nature d'être un leader intermédiaire. Il a déclaré, mi-sérieux

mi-blaqueur, que les Wafflers n'étaient que des étudiants et que si ces derniers cherchaient à s'organiser contre l'oppression ils étaient eux-même opprimés.

Le nouveau chef a gardé la même ligne dure en ce qui a trait à la question québécoise en général et à la délégation du Québec en particulier.

J'ai déjà dit aux Québécois qu'ils devront suivre la ligne du Parti a rappelé M. Lewis. J'ai parlé avec M. Laliberté ce matin et nous nous rencontrerons dans deux semaines, lorsqu'il aura terminé ses travaux à l'université, afin que nous ayons une discussion franche et complète. Je lui exposerai mon point de vue, a cette occasion, selon lequel il ne peut exister qu'une seule base — une base fédérale — pour notre Parti.

Le Parti ne doit avoir qu'une seule politique. Il ne peut en posséder une pour une province et une autre pour le reste du pays. Les candidats québécois du NPD aux élections fédérales devront appuyer cette politique, autrement il ne pourront être candidats. J'ai exprimé cette position avec encore plus de force à la délégation du Québec, a dit M. Lewis.

M. Lewis a dit que sa politique n'était pas encore définie en ce qui concerne le Québec, et que la question était devenue plus complexe et plus difficile à régler. Il a dit espérer que le Conseil national adopte à ce sujet une politique définie avant les prochaines élections.

On sait que la résolution des congressistes touchant la question québécoise donne aux dirigeants du Parti le mandat de définir une politique commune sur trois sujets de désaccord explicites en matière constitutionnelle.

Le président du NPD-Québec s'appuie sur ce constat de désaccord pour justifier l'existence de sa délégation à l'intérieur du NPD fédéral. Or, tout indique maintenant que les difficultés de M. Laliberté ne sont pas éliminées sur ce plan. M. Lewis semble en effet prendre pour acquis que l'idée d'un Canada à deux, symbolisée par le terme autodétermination, est à rejeter.

Notre résolution est claire là-dessus, a dit M. Lewis. Elle reconnaît que le Canada doit exister sur une base de consentement et elle rejette la force comme solution devant l'éventualité d'une proclamation d'indépendance du Québec.

"Je m'opposerais avec la dernière énergie à l'utilisation de la force, y compris les sanctions économiques, pour contraindre les désirs des Québécois", a précisé M. Lewis. Mais le leader a répété par contre que rien n'indiquait que les Québécois veulent se séparer et il a dit que le devoir de son parti était de faire en sorte que cela ne se produise pas.

M. Lewis a dit qu'il pourrait par ailleurs dès maintenant affirmer que si son parti contribuait à faire disparaître les inégalités sociales à l'intérieur du Québec, qu'une des causes principales

de la montée du séparatisme disparaîtrait du même coup. Il a toutefois reconnu que la volonté d'indépendance n'avait pas que des causes économiques et qu'il y avait une volonté d'émancipation culturelle. C'est sous ce dernier rapport que M. Lewis a dit ignorer quelle solution il faudrait apporter. Il a dit qu'il n'aime pas le mot de statut particulier, mais il serait prêt à faire des "arrangements spéciaux" dont il ne connaît pas la nature.

"Devant cette poussée nationaliste au Québec, je n'ai pas de solution", a dit encore M. Lewis.

M. Lewis a répété que son parti va s'opposer à l'adoption d'une nouvelle loi d'exception pour faire face aux situations d'urgence au Québec et il a répété également que le livre du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, sur la crise d'octobre, était "la sotte apologie d'une politique indéfendable".

M. Lewis a brièvement abordé la question de la nationalisation des entreprises. Il a dit que le groupe Waffle utilisait un vocabulaire importé des USA et que son attitude n'était pas intelligente. La résolution adoptée par le congrès, a-t-il dit, reconnaît que la propriété publique des ressources naturelles est utile et nécessaire mais notre parti a toujours reconnu aussi qu'il doit y avoir pour longtemps encore un large secteur aux mains de l'entreprise privée.

DAVID LEWIS

et déposés dans de bonnes vieilles boîtes de scrutin en fer blanc.

Les délégués n'avaient pas à se déplacer, on venait recueillir leurs bulletins dans les gradins, aux tables du centre, etc.

Moins de trois minutes après le vote du premier tour, les scrutateurs dépouillaient les premiers bulletins. Dix minutes plus tard, on annonçait les résultats des cinq premiers bureaux et 25 minutes après le début du vote, les résultats complets étaient annoncés.

Cette méthode, en plus de soutenir l'intérêt des délégués, des observateurs, des télespectateurs, sans parler des candidats, a permis la tenue de quatre tours de scrutin en un peu moins de trois heures.

Pressé d'expliquer sa défaite, M. Broadbent, que de nombreux délégués estimaient au moins capable de supplanter James Laxer dans la course, a souligné qu'un candidat de centre-gauche comme lui n'avait pu regrouper ses forces contre l'extrême-gauche que représentait Laxer et le conservateur M. Lewis.

Quant à John Harney, il cachait bien sa déception, qui devait être grande. Si James Laxer avait été éliminé à sa place, les Wafflers l'auraient appuyé en bloc et il aurait défait M. Lewis.

Dans la loge qu'il occupait, ses partisans essayaient furtivement les larmes qui leur coulaient sur les joues mais ne pouvaient faire cesser, même en les mordant, le tremblement de leurs lèvres.

M. Lewis, lui vieux politicien aguerri, demeurait calme et confiant dans sa loge, même si, selon ses organisateurs, les événements ne se déroulaient pas tout à fait comme prévu.

Dans les 20 minutes qui ont précédé le dernier tour de scrutin, les artisans de la campagne de James Laxer ont tenté de toutes les façons de gagner des voix à leur cause. S'ils avaient pu convaincre trois cents partisans d'Harney environ à passer à leur camp, M. Lewis était défait.

En fait, ils ont quand même gagné plus de cent voix au quatrième tour, qui a vu James Laxer s'incliner devant David Lewis qui a recueilli 1,046 voix contre ses 612.

A l'annonce de ces résultats, la figure de M. Lewis s'est illuminée. Sa femme, Irma, l'a embrassé, puis ses filles, ses petites filles. Ses fils lui ont serré la main tandis que les journalistes, photographes et caméraman faisaient littéralement des pieds et des mains pour s'approcher du nouveau chef.

C'est entouré d'une grappe gesticulante de journalistes et de gardes de corps que M. Lewis a pu se rendre à la tribune prononcer le discours du vainqueur et recevoir l'hommage des vaincus.

M. Lewis a immédiatement souligné qu'il acceptait la direction d'un parti uni formé de membres adhérant à diverses opinions, mais qu'il insisterait pour appliquer la ligne de conduite déterminée au cours du congrès.

"Notre objectif, a-t-il affirmé, c'est de prendre le pouvoir pour éliminer la pauvreté, les injustices sociales. Si on peut constater qu'au sein du NPD les idéologies sont variées, c'est que nos membres ont des idées bien déterminées et les débattent avec plus de vigueur qu'au sein des autres partis politiques canadiens".

"J'anticipe de travailler avec James Laxer et mes autres adversaires pour réaliser un parti uni", a-t-il conclu.

LE DIALOGUE

Suite de la page 4

Et le Père Baum n'a aucune gêne à reconnaître que "l'Eglise a commis des erreurs", qu'elle a enseigné iadis ce qu'elle a formulé autrement plus tard — tel le principe de la liberté religieuse condamné par Grégoire XVI et Pie IX mais défendu et affirmé par Vatican II.

Le dogme de l'infailibilité

En 1870, par suite de circonstances politiques graves pour les Etats du Vatican, attaqués par la jeune nation italienne, le Concile Vatican II déclara le dogme de l'infailibilité du pape — non sans une opposition au sein du concile et un schisme qui le suivit. Cela signifiait que le pape, s'il le veut, peut tout faire sans le consentement de l'Eglise. Ce geste donna au pape un prestige précieux, mais il couronna aussi une forme plus autoritaire et légale du gouvernement de l'Eglise de Rome, qui demeure ambiguë — sauf dans l'esprit de la Curie romaine. Vatican II a avancé le concept de la collégialité — du besoin pour le pape d'agir de concert avec les évêques, ses frères — mais il n'a pas essayé de redéfinir le dogme de 1870.

Depuis lors bien des théologiens catholiques ont essayé de clarifier cette emphase nouvelle (dont le P. Yves Congar dans son étude sur *L'Écclésiologie du Haut Moyen-Age*, 1968). Lç P. Küng ne fait

carnet d'un censeur

C'est BAC qu'il faut dire

Un lecteur de Sorel (Jean) m'écrit qu'au cours d'une récente émission de télévision de Radio-Canada sur le Français d'aujourd'hui quelqu'un a approuvé l'emploi du substantif.

Traversier

Tout en reconnaissant qu'en France on dit bac. Cette personne a donné comme explication que, si l'on dit correctement bateau traversier, il est normal d'employer le mot traversier seul, comme on dit Transcanadienne pour désigner la route transcanadienne. En disant "traversier", ajoute-t-elle, nous restons donc dans la bonne tradition française.

Notre soi-disant Office de la langue, qui est malfaisant dans toute la mesure de son insignifiance, a prêté du poids, à cause du prestige dont on l'a inconsidérément revêtu, à l'idée déjà trop répandue par d'innombrables maîtres ignorants que nous pouvons parler français comme nous jugeons utile de le faire. Les tenants de ce principe aberrant se moquent du fait que, chaque fois que l'on s'écarte vainement au Canada de l'usage suivi en France, on ne fait rien d'autre que patoisier. Il ne peut exister deux français.

Il ne s'agit jamais de savoir s'il ne serait pas possible de s'exprimer autrement qu'on le fait en France tout en respectant les structures

fondamentales de la langue; la seule question à se poser est toujours celle-ci: quel est le bon usage en France? Si l'on veut parler français, il faut s'y conformer.

Dans son abominable cahier intitulé *Canadianismes de bon aloi*, notre soi-disant Office de la langue sanctionne l'emploi de *traversier* comme substantif au lieu de *bac* en rappelant qu'il y a eu un petit bateau qui s'appelait *traversier* au XVIIe siècle et en s'appuyant sur les glossaires de Dunn et de Clapin. Or, outre que le *traversier* du XVIIe siècle ne ressemblait pas à un *bac*, c'est le français du XXe siècle qu'il faut parler au XXe siècle et Dunn et Sylva Clapin n'ont pas présenté leur glossaire comme des dictionnaires français.

Traversier

(Traversier) au lieu de *bac* appartenant au même genre de barbarismes que (*chaudière*) au lieu de *seau*.

Le terme français est *bac* et c'est *bac* qu'on devrait dire. Il n'y a qu'une façon de rester dans la bonne tradition française; c'est de parler français. Il est correct de dire la *transcanadienne* comme on dit la *nationale* en France quand on parle de routes, mais on ne pourrait dire la *transcanadienne* ou la *nationale* en parlant de n'importe quoi. Tout ce temps dépensé en ergotage qu'on pourrait occuper à apprendre sa langue!

Gérard DAGENAS

que continuer le débat, le dialogue, sans prétendre, du reste, avoir dit le dernier mot.

Hans Küng ne met pas en doute l'unique valeur de la papauté, de l'office du pape, et il n'a aucun désir de quitter l'Eglise de ses pères comme le fit le Dr. Charles Davis il y a quelques années — un peu pour les mêmes raisons. Mais ce à quoi il s'oppose est l'infailibilité du Pape, comme des évêques, des conciles, de l'Eglise et même de la Bible lorsqu'elle est utilisée comme une autorité infailible (ainsi que le font certains chrétiens). "Il est humain de se tromper" dit Hans Küng. Au mieux, nos mots, nos paroles pointent vers la vérité, elles ne peuvent jamais la figer, la contrôler, de façon absolue. C'est pourquoi toute doctrine doit être constamment reformulée au cours des âges pour que son sens profond reste compris. Cependant il reconnaît que l'Eglise a reçu de Dieu la promesse de demeurer un indicateur de la vérité.

"Lorsque l'Eglise catholique romaine a dénoncé l'Eglise d'Orient, la Réformation, Galilée, l'âge de la raison, la science moderne, et dernièrement la contraception, elle a suivi une tradition qui se soumettait à une loi qui contredit tant l'esprit que la loi de l'Évangile. Heureusement, au sein de la même Eglise une autre tradition vit qui n'a jamais été réduite au silence: la voix de la Bible, donc l'appel à la liberté... une Eglise catholique repentante et renouvelée ne sera plus un

obstacle à la réunion de toutes les Eglises qui adorent Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit".

Un fait réjouissant

Il ne peut y avoir un point final à un dialogue qui ne fait que prendre de l'ampleur. Certes nous pouvons comprendre la gêne, l'amertume même de beaucoup de nos amis catholiques devant ce nouveau conflit de conscience dans leur Eglise. Mais ce qui est très encourageant à noter est que l'état d'esprit catholique après Vatican II est tel que nul ne parle plus d'anathème, d'excommunication (qui sont tous deux mentionnés dans les dogmes de Vatican I). Au sein de l'Eglise catholique la place et le droit au dialogue sont choses acquises.

A l'encontre des communistes dogmatiques, expulsant un homme qui leur fait pourtant grand honneur, à l'encontre de beaucoup d'intransigeants de "la gauche" dans notre pays ne se fiant qu'à une confrontation violente, l'Eglise catholique semble prête à poursuivre tout dialogue, toute discussion — même sur des sujets capitaux — de façon ouverte et franche. Ceci ne peut qu'aider tout chrétien et toute Eglise d'en faire autant, encouragés par l'exemple de la grande Eglise catholique. Si certains ne peuvent voir en Hans Küng un "fils soumis de l'Eglise", il a droit certainement à être reconnu comme un vrai chrétien catholique.

Aucun Waffler à l'exécutif

OTTAWA — La faction Waffle du Nouveau parti démocratique a subi sa dernière défaite des jours derniers hier à Ottawa quand les candidats qu'elle présentait à l'exécutif du parti, James Laxer et Melville Watkins, ont été défaits.

Laxer, Watkins et un délégué néo-démocrate de la Nouvelle Ecosse sympathique aux Wafflers ont été les seuls candidats à l'exécutif rejetés par les membres du conseil.

Ces derniers, qui sont plus de cent, devaient choisir parmi les leurs 12 personnes qui s'ajoutent aux 15 membres déjà élus du conseil.

Parmi les 12 délégués choisis hier pour faire partie du conseil, on remarque M. Raymond Laliberté, président du NPD-Q; Grant Notlev, leader du NPD de l'Alberta; le député fédéral Alf Gleave de Saskatoon-Biggar; le secrétaire-trésorier de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer.



RAPID-GRO
Fertilisant 100% soluble pour toutes plantes

- Propre — sans odeur
- Facile à employer
- Nourrit le feuillage et les racines
- Satisfaction garantie

Formule Concentrée (23-19-17)
Employez de 2 à 4 cuill. à thé par gallon d'eau.

W.H. Perron & CIE LTÉE
515, BOUL. LABELLE MONTREAL ET BANLIEUES
Chomedey (Laval) Tel.: 332 3610
Ouvert tous les jeudis et vendredis jusqu'à 8.45 P.M.
Le samedi jusqu'à 4.30 P.M.
1/2 mille possè le pont Cartierville - Vaste terrain de stationnement

La revue

Maintenant

Présente chaque mois des opinions, des analyses et des prises de positions sur les problèmes d'actualité et les sujets les plus controversés.

Pour s'abonner, composer:

739-2758

La Fédération des SPIQ le seul syndicat d'infirmières et d'infirmiers à recommander L'UNITÉ

Pourquoi pas un seul syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Québec? Oui pourquoi pas! Alors qu'il serait temps plus que jamais de s'unir face aux recommandations du rapport Castonguay-Nepveu.

Ce rapport aura sûrement des implications graves sur l'avenir professionnel des infirmières et des infirmiers. La Fédération des SPIQ en est consciente et étudie le rapport depuis sa déposition. Pour le SPIQ, le stage des enquêtes est dépassé: c'est le temps de l'action et de l'unité. Le SPIQ est prêt!

Unissons-nous au plus important syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Québec reconnu de 90 hôpitaux à travers toute la province

FEDE+ RATION DES SPIQ

Nous serons à la table des négociations

INVITATION AU CONGRES DE L'UNITÉ HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES QUÉBEC, le 28 avril 1971

Nous vous attendons tous: L'Alliance des infirmières (CSN) Les infirmiers et infirmières unis (UNITED NURSES) Et toutes les Associations d'infirmiers et d'infirmières du Québec.

Conférencier: M. Philippe Guarigue, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales Université de Montréal

Le Waffle est une force avec laquelle le NPD devra compter

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Au cours des heures qui ont suivi l'élection du nouveau leader du NPD, M. David Lewis, les dirigeants du groupe Waffle ont déclaré que les cadres du Parti devront dorénavant tenir compte des opinions de la gauche.

Devant une foule de partisans Waffle réunis samedi soir, dans un temple Quaker d'Ottawa, foule quelque peu étonnée de son succès relatif, le chef des Wafflers et candidat défait à la direction du Parti, M. James Laxer, a déclaré que les 612 voix qu'il avait obtenues (contre 1,046 à M. Lewis) constituent une victoire de la gauche.

M. Laxer, de même que son lieutenant, le professeur Melville Watkins, ont en outre proposé tous deux que le mouvement, qui prône une politique résolument socialiste, continue de s'organiser, principalement en faisant le lien avec la base syndicale et en lançant un journal qui ferait connaître les idées de la gauche.

Le président de la section québécoise du NPD, M. Raymond Laliberté, qui avait fait alliance avec le groupe Waffle, a lui aussi déclaré que le résultat du vote était une victoire des forces de la gauche.

M. Laliberté a constaté que ce résultat se comparait au résultat du vote tenu la veille sur l'autodétermination du Québec et il a déclaré, dans une conférence de presse, que l'exécutif de la section québécoise décidera jeudi si le NPD-Québec présentera des candidats lors

des élections complémentaires qui auront lieu en mai dans les comtés de Chambly et de Trois-Rivières.

D'autre part, ni M. Laliberté, ni M. Laxer ne croient que l'émergence d'une nouvelle gauche radicale va effrayer l'électorat au Canada anglais et nuira au NPD lors des prochaines élections provinciales prévues pour cette année et lors des élections fédérales prévues pour 1972.

M. Laliberté croit à ce sujet que les nouveaux éléments du NPD pourront travailler plus spontanément au Canada anglais, un peu à la manière des jeunes partisans du Parti québécois lors des élections du 29 avril 1970, au Québec.

Tous les observateurs ne partagent toutefois pas cet avis et de nombreux analystes du Canada anglais se demandent hier si la nouvelle gauche ne heurtera pas de front le conservatisme des électeurs canadiens-anglais.

Ces doutes n'ont pas traversé l'esprit de l'ancien président du NPD-Québec, M. Robert Cliche, qui s'est dit très heureux du vote, et qui a dit voir un nouveau dynamisme au Canada anglais. M. Cliche, rayonnant de joie, a dit constater que la polarisation, que l'on a constatée au congrès, est bénéfique à tous les points de vue.

M. Cliche, qui a obtenu un grand succès lors de son intervention en faveur du droit du Québec à l'autodétermination, n'a pas cessé de nier pendant le congrès qu'il avait des ambitions électorales.

M. James Laxer a proposé à son groupe de faire une série de "poussées" auprès des membres des syndicats et il a remercié les syndiqués qui ont voté pour lui.

On considère que seulement 150 syndiqués, parmi les 1658 délégués, ont voté pour le candidat Laxer. Il leur a fallu beaucoup de courage pour accomplir ce geste, a dit le chef du Waffle.

M. Laxer a dit aussi que la jonction doit se faire avec le syndicalisme afin qu'il n'y ait qu'une seule gauche et que c'était là la seule façon de prendre le pouvoir. C'est la première priorité qui s'offre à nous, a-t-il dit.

Pour y arriver, nous devons organiser notre façon de communiquer et créer, pour la première fois au Canada anglais, un journal national de gauche, un journal de masse hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. L'assemblée, composée en grande partie de jeunes gens, très colorée, mais attentive et fortement motivée, a applaudi à la suggestion de M. Laxer.

En ce qui concerne le Québec, M. Laxer a dit que son groupe n'a pas changé d'avis depuis la défaite de la proposition sur l'autodétermination. Le Waffle va continuer à faire valoir cette idée d'autodétermination pour que nous puissions un jour travailler ensemble sur une base d'égalité et nous allons combattre à l'intérieur du Parti pour faire adopter notre point de vue.

Au cours de sa conférence de presse, M. Raymond Laliberté a souligné à ce sujet que la démarche du groupe Waffle lui permettait d'espérer qu'une nouvelle négociation puisse être entreprise avec le Canada anglais.

Cela, a-t-il dit, pourrait empêcher que la violence n'éclate de nouveau. Le premier ministre Trudeau, a précisé M. Laliberté, accepte la polarisation des forces entre le Canada anglais et le Québec et il n'hésiterait pas à réagir comme il l'a fait pendant la crise d'octobre si des bombes éclataient de nouveau au Québec. Notre alliance avec le Waffle pourra être un contrepoids, de ce point de vue, a dit M. Laliberté.

Le président du NPD-Québec a dit encore que l'échec relatif de la proposition sur le droit du Québec à déterminer lui-même de son sort a "déçu des membres de la délégation québécoise mais qu'elle ne les a pas aigris".



Ainsi que l'indique cette photo, le candidat James Laxer, du groupe Waffle, a reçu l'appui de nombreux jeunes au congrès à la direction du NPD. Ce ne fut pourtant pas suffisant. M. Laxer ayant dû s'incliner devant M. David Lewis, au quatrième tour de scrutin.

(Téléphoto CP)

Devant 2,000 manifestants

La complicité du Canada dans la guerre indochinoise est dénoncée

par Yvan Boulanger

Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier ont été stigmatisés samedi pour leur complicité à la guerre américaine en Indochine par le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, qui n'a d'ailleurs pas été le seul à souligner la contradiction de l'attitude des "trois colombes", maintenant au pouvoir avec les principes qu'ils défendaient jadis.

Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, et M. Pierre Bourgault, l'un des directeurs du Parti québécois et rédacteur en chef de Point de Mire, n'ont pas été moins explicites dans leur dénonciation de la "complicité" de nos gouvernements à "l'impérialisme américain". Présents à la manifestation de quelque 2,000 personnes qui a défilé samedi

après-midi du Carré St-Louis jusqu'au "Percy Walter Park", à proximité du consulat américain, en empruntant les rues Sherbrooke, Côte-des-Neiges, et Mc-Gregor, ils ont pris la parole avec des représentants de nombreux autres mouvements, dont l'Association des patriotes vietnamiens et d'anciens GI's ayant combattu au Vietnam.

La manifestation s'est déroulée dans le calme, qui n'a été rompu que par un affrontement avec la police alors que la plupart des participants s'étaient déjà dispersés. Selon la police un groupe de jeunes gens ont voulu retourner devant le consulat américain où ils se sont butés aux forces policières. Des 15 personnes arrêtées à cette occasion, sept étaient encore incarcérées hier et la police a fait savoir que des accusations de

"dommage à la propriété" seraient portées contre elles.

Dans la forêt de pancartes et de drapeaux, on pouvait reconnaître à peu près tous les "mouvements de libération", à partir de ceux qui réclament un "Québec libre" jusqu'au "Bangla Desh", dont une pancarte disait que "les Bengalis comprennent les souffrances des peuples indochinois".

Le thème de la solidarité ainsi exprimé dans les slogans et les étendards a été repris avec un lyrisme révolutionnaire par les tribuns que sont Bourgault et Chartrand.

Pour vaincre les grands impérialismes, il faut vaincre les petits impérialismes, ceux qui existent chez nous et auxquels nous participons, a souligné M. Bourgault.

Les 4 tours de scrutin

Voici les résultats des quatre tours de scrutin au congrès de leadership du Nouveau parti démocratique qui s'est terminé samedi à Ottawa. A chaque tour, le candidat ayant obtenu le moins de voix est automatiquement éliminé.

| | 1er tour | 2e tour | 3e tour | 4e tour |
|-----------|----------|---------|---------|---------|
| Lewis | 661 | 715 | 742 | 1.046 |
| Laxer | 378 | 407 | 508 | 612 |
| Harvey | 299 | 347 | 431 | |
| Broadbent | 236 | 223 | | |
| Howard | 124 | | | |

A 11h samedi matin, 1.716 délégués officiels s'étaient inscrits au congrès. La délégation la plus nombreuse était celle des syndicats, qui avaient envoyé 490 délégués. Parmi les délégations provinciales, celle de l'Ontario était la

plus importante, avec ses 388 membres, suivie de celle de la Saskatchewan, avec 237 membres. Le Québec avait envoyé 40 délégués.

Les provinces maritimes avaient envoyé respectivement six délégués pour le Nouveau-Brunswick, 17 pour la Nouvelle-Écosse, sept pour Terre-Neuve et un pour l'Île du Prince-Édouard.

Cent quarante-et-un délégués étaient venus de Colombie Britannique, 39 de l'Alberta et 98 du Manitoba. Les délégués des mouvements de jeunes néo-démocrates étaient 94, les membres du conseil fédéral étaient 106 et les représentants des associations ouvrières et des fédérations néo-démocrates étaient 52.

C'est Laxer qui a dépensé le plus: quelque \$10,000

OTTAWA — De tous les candidats au leadership du NPD, James Laxer est celui qui a mis le plus d'argent dans sa campagne, qui lui a coûté \$10,368,94.

La constitution du NPD prévoit que les candidats à une course au leadership n'ont pas droit de consacrer plus de \$10,500 à leur campagne. De cette somme, le parti s'engage à défrayer \$1,000.

Dans le relevé des dépenses que sont tenus de soumettre les candidats, on note que James Laxer termine sa campagne avec un déficit de \$1,022.

David Lewis et Ed Broadbent ont mis un peu moins fort. La campagne de M. Lewis lui a coûté \$8,524, celle de M. Broadbent \$8,444. M. John Harvey, pour sa part, a consacré \$7,540 à sa campagne.

Le plus économe de tous a été M. Howard, qui n'a dépensé que \$1,891.

On s'attend toutefois que chacun des candidats annonce des dépenses supplémentaires à la suite du congrès.

Le déficit le plus important sera celui de M. Broadbent. Avec des revenus de \$2,531, M. Broadbent a mené une campagne qui lui aura coûté près de \$9,500, une fois les dépenses supplémentaires payées. La plus forte partie de cette somme, \$4,498, aura été consacrée à ses frais de déplacements à travers le Canada.

Tous les candidats, à l'exception de M. Broadbent, ont indiqué dans leur bilan la provenance des sommes qu'ils ont investies dans leurs campagnes.

Ces fonds proviennent en majeure partie de contributions de partisans individuels ou d'associations, soit syndicales soit politiques.

Dans la liste des contributions fournies à James Laxer, on note des dons de \$2, \$3 et \$5, de même que des contributions de \$100 et \$150 dollars.

M. Lewis, pour sa part, a été le contributeur le plus généreux à son propre fonds de dépenses: il s'est versé le montant de \$346.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

ÉDITION BEETHOVEN

Deutsche Grammophon Gesellschaft

offerts à

PRIX 2 FOIS SPÉCIAUX

Le fabricant nous a fait des prix spéciaux

et Archambault

fait des prix encore plus spéciaux

Cette offre ne reviendra peut-être plus, profitez-en pleinement d'ici le 15 mai.

Dernière offre

SPÉCIAL du fabricant 33.00 au lieu de 55.84

SPÉCIAL ARCHAMBAULT 26⁴⁰

Deutsche Grammophon — 2720-007

LES 9 SYMPHONIES

Orchestre symphonique de Berlin, sous la direction de Herbert Von Karajan. Interprètes: Gundula Janowitz, Hilda Rossel-Majdan, Waldemar Kmentt, Walter Berry.

SPÉCIAL du fabricant 26.00 au lieu de 41.88

SPÉCIAL ARCHAMBAULT 20⁸⁰

Deutsche Grammophon — 2720-008

LES CONCERTOS

5 concertos pour piano - Concerto pour violon - Triple concerto - Romances pour violon - Interprètes: Kempff - Ferras - Anda - Schneiderhan - Fournier - Direction Leiner - Karajan - Fricsay.

Deutsche Grammophon — 2720-014

LES TRIOS À CORDES

Tous les trios à cordes et la sérénade op. 8. Interprètes: Trio Italiano d'Archi.

SPÉCIAL du fabricant 13.00 au lieu de 20.94

SPÉCIAL ARCHAMBAULT 10⁴⁰

SPÉCIAL du fabricant 49.00 au lieu de 97.72

SPÉCIAL ARCHAMBAULT 39²⁰

Deutsche Grammophon — 2720-012

LES OEUVRES POUR PIANO

Les oeuvres pour piano - Les 32 sonates pour piano - Les variations Diabelli - Oeuvres pour piano à quatre mains - Interprètes: Kempff - Anda - Demus - Shetler.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
849-6201 loc. 46 et 55

Livraison gratuite, partout sur l'île de Montréal et dans la banlieue de toute commande, pour cette vente seulement. Délai de 5 jours pour livraison.

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
S.V.P. ajouter les frais-postaux suivants: DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

| | |
|--|--|
| 1 microsillon 26 [•] | Residant du Québec S.V.P. ajouter 8% taxe |
| 2 microsillons 45 [•] | Ontario et Maritimes tarif Québec + 05 |
| 3 microsillons 75 [•] | Saskatchewan et Manitoba, tarif Québec + 10 |
| 4 microsillons 85 [•] | Alberta et Colombie-Britannique, tarif Québec + 15 |
| 5 microsillons 1.05 | S.V.P. allouer 10 jours pour la livraison |

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

2 terrains de STATIONNEMENT 500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201 A la sortie du MÉTRO Berri-Ste-Catherine

SPÉCIAL du fabricant 31.00 au lieu de 48.86

SPÉCIAL ARCHAMBAULT 24⁸⁰

Deutsche Grammophon — 2720-017

FANTAISIE CHORALE

Jésus au Mont des Oliviers - Ah! Perfido - Chant élégiaque - Arrangements sur des airs populaires - Lieder - etc... Interprètes: Hamari - Janowitz - Mathis - Fischer - Dieskau - Choeurs du Singverein de Vienne - Orchestre Symphonique de Vienne.

Deutsche Grammophon — 2720-011

LA MUSIQUE DE SCÈNE

"Les ouvertures" musique de scène pour l'Egmont de Goethe avec les "Clärchen-Lieder". Interprètes: Gundula - Janowitz - Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction de Herbert Von Karajan.

arts

"Femme" de Maurice Demers

Une expérience totale(ment réussie!)

par Michel Bélair

On peut dire beaucoup de choses sur le théâtre d'environnement: à peu près tout ou à peu près rien, ce qui, en principe, équivaut presque à la même chose. Toutefois, comme règle générale, tout le monde en parle sans en avoir jamais vu, il conviendrait peut-être de faire référence ici au vocabulaire technico-philosophique dont on se sert habituellement pour le décrire. Pourtant, après avoir vu "Femme" de Maurice Demers au Centre National des Arts, ces prétentions apparaissent pour le moins superflues.

Le théâtre d'environnement n'est pas une donnée abstraite; bien au contraire. Se présentant comme une sorte de synthèse de tous les arts du spectacle et de tous les arts d'expression, il a comme but premier d'établir une liaison, un pont entre l'art et la vie de tous les jours. Peinture, sculpture, musique, théâtre, animation sociale et culturelle y voisinent constamment créant ainsi un rythme existentiel qui a de profondes implications dans la réalité concrète et palpable. Le théâtre d'environnement n'est

pas, n'est surtout pas, un exercice de style pour intellectuels en vacances; il s'adresse plutôt, suivant le thème qu'il développe, à un public profondément impliqué dans la réalité quotidienne et dans les problèmes de tous les jours. Jouant sur le phénomène de la conscientisation il articule donc toujours, par définition, une remise en question globale. C'est sans doute là un des principaux attraits de "Femme". Théâtre d'environnement visant à reposer globalement le problème de la femme impli-

quée dans une civilisation post-industrielle, le spectacle de Maurice Demers articule sans cesse une problématique bien concrète. Malgré quelques pointes d'esthétisme, (en première partie, qui, de façon abstraite, développent les principaux temps du spectacle, "Femme" a le grand mérite de se référer constamment à des situations vécues. Procédant par enquêtes, Maurice Demers a en effet, conçu un espace qui témoigne de la réalité de la problématique féministe: le mythe de la femme objet, de l'être en situation d'infériorité, le concept de l'instinct maternel, le protectionnisme mâle... etc., tous ces pseudo-absolus sur lesquels reposent la supériorité masculine et l'ordre social dans lequel nous vivons passent au crible de la critique directe. Faites tout autant par les comédiens que par les spectateurs, cette critique, aux allures parfois troublantes d'auto-critique, est d'ailleurs l'une des données essentielles de l'environnement. Partie intégrante du spectacle, le spectateur est plus que sollicité par l'environnement: il se doit d'y répondre, de s'y impliquer. Les résultats ne sont pas toujours intéressants, les solutions proposées par les participants ne sont souvent que des échappatoires, mais l'essentiel est de pouvoir "tâter le pouls des choses", de façon à savoir où en est la question. En ce sens également, le théâtre d'environnement est anti-intellectuel puisqu'il ne repose pas sur des théorisations abstraites mais bien sur une somme d'expériences vécues immédiatement accessibles à tous les participants. Théâtre d'après l'avènement de la télévision son principal avantage est de tenir compte directement du public au lieu de ne le considérer que comme un récepteur éventuel qui n'a droit de parole qu'une fois tout terminé.



Crucifixion ou extase. La scène finale de "Femme" de Maurice Demers que présentait le Centre National des Arts d'Ottawa.

Quant à la partition musicale de Claude Vivier, j'avoue manquer d'adjectif pour la qualifier: de même pour l'exécution qu'en donnait le groupe Exit-Métal. Tout cela reflétait une qualité d'ensemble tout à fait exceptionnelle. Soulignons en terminant que je n'ai pas été le seul à être témoin de la réussite de "Femme"; j'ai aperçu dans la salle des membres du personnel de la haute direction du TNM. Comme on sait que cette compagnie présentera deux créations québécoises l'an prochain et que ces deux créations ne sont pas encore choisies, il est à espérer que ces messieurs n'assistent pas par hasard au spectacle de Maurice Demers. Et puis, pourquoi pas? Le hasard fait parfois si bien les choses...

Quant à la partition musicale de Claude Vivier, j'avoue manquer d'adjectif pour la qualifier: de même pour l'exécution qu'en donnait le groupe Exit-Métal. Tout cela reflétait une qualité d'ensemble tout à fait exceptionnelle. Soulignons en terminant que je n'ai pas été le seul à être témoin de la réussite de "Femme"; j'ai aperçu dans la salle des membres du personnel de la haute direction du TNM. Comme on sait que cette compagnie présentera deux créations québécoises l'an prochain et que ces deux créations ne sont pas encore choisies, il est à espérer que ces messieurs n'assistent pas par hasard au spectacle de Maurice Demers. Et puis, pourquoi pas? Le hasard fait parfois si bien les choses...

Un projet de théâtre en camping avec le TPQ

QUEBEC (PC) — La Direction générale de la diffusion de la culture vient d'être autorisée à passer un contrat de \$35,000 avec le Théâtre populaire du Québec, pour une tournée de 50 jours dans les terrains de camping du Québec, du 24 juin au 7 septembre 1971. Un communiqué du ministère des Affaires culturelles précisait mercredi qu'aux termes de ce contrat, le TPQ donnera, à chaque journée de la tournée, un spectacle pour les enfants dans l'après-midi, accompagné de jeux, et un spectacle en soirée pour toute la famille. Ces spectacles de soirée seront des sortes de réunions nocturnes animées par les artistes, probablement autour d'un feu de camp. Ces manifestations culturelles seront entièrement gratuites et seront offertes dans les terrains de camping relevant de l'autorité du ministère du Tourisme ou des municipalités. Il est prévu de couvrir les régions de l'Outaouais, les Cantons de l'Est, la Mauricie, le lac Saint-Jean, les environs de Québec, ainsi que le Bas du fleuve et la Gaspésie.

Armand Vaillancourt fait scandale à San Francisco

SAN FRANCISCO (PA) — Le sculpteur québécois Armand Vaillancourt a suscité une nouvelle controverse en intervenant de façon impulsive au cours de la cérémonie de dévoilement de sa plus récente sculpture, une gigantesque fontaine fabriquée au coût de \$507,800. Accompagné d'un ami, Roman Kowal, il a pataugé dans l'eau jusqu'à la fontaine et a inscrit le slogan séparatiste — Québec Libre — sur les rec-

2GRANDS CLASSIQUES 14 ans

2GRANDS REALISATEURS

Luis Buñuel Fritz Lang

L'Ange Exterminateur

VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS \$100

VERSION ALLEMANDE / SOUS-TITRES ANGLAIS

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

18 ANS Adultes

Enfin...

avec: CHANTAL JACQUES, RENAUD, RIBEROLLES

Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

DOMICILE CONJUGAL

JEAN-PIERRE LÉAUD, CLAUDE ADE, EASTMANCOLOR

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

3e SEMAINE POUR TOUS

Le meilleur Claude Lelouch

MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE!

À VOIR À TOUT PRIX

EN COULEURS

ENQUÊTE SUR UN CITOYEN

APRÈS DES TOUTS SOUTON

CE SOIR - 7:30-9:35

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

2 GRANDS SUCCÈS PARISIENS

TCHAO! A guichets fermés pendant toute la saison 69-70 au Théâtre St-Georges

LE GARDIEN: Joué 535 fois au Théâtre Moderne

PIERRE BRASSEUR JACQUES DUFILHO

FRANCE DELAHALLE CLAUDE GIRAUD

HENRI VILBERT CHARLES MILLOT

LE TCHAO! COMÉDIE DE MARC-GILBERT SAUVAJON

GARDIEN d'Harold Pinter

UN GRAND ÉCLAT DE RIRE! UN CHEF D'ŒUVRE... (LE FIAMMÉ)

29-30 AVRIL, 1-8 MAI 8:30 P.M. 18-23 MAI 8:30 P.M.

DIM. MAT. 2 et 9 MAI 2:30 P.M. DIM. MAT. 23 MAI 2:30 P.M.

Soir: \$3.00 \$4.00 \$5.00 \$6.00 - Mat: \$2.50 \$3.50 \$4.00 \$5.00

Abonnement aux 2 premières de Tchao et Gardien 10% d'escompte.

En vente: Place des Arts, CCA, 1822 Sherbrooke ouest (sous-sol) et agences, ville et banlieue, 932-2234

Commandes postales à CCA avec chèque, mandat ou Chexq.

Étudiants et Âge d'Or (\$1.00) à CCA seulement

THÉÂTRE MAISONNEUVE

télévision

CBFT 2

- 9:30 Aujourd'hui à CBFT
- 9:35 Télévision scolaire: "Les Orales"
- 9:38 Mes trois fils
- 10:00 Télévision scolaire: "Éducation physique"
- 10:20 Court métrage: "Petit train rebu"
- 10:30 En mouvement
- 10:45 Les contes de lundi
- 11:00 La souris verte
- 11:15 Cinéma: "Betsabée" (drame Français 1947)
- 1:00 Cinéma: "Le jeune homme de Boston"
- 2:30 Qui ou non
- 2:00 Femme d'aujourd'hui
- 4:00 Bobino
- 4:30 Marie qui poche
- 5:00 Dakari
- 6:00 Skippy et Kangourou
- 6:30 Téléjournal
- 6:40 24 heures
- 6:55 Nouvelles du sport
- 7:00 Format 30
- 7:30 Mont-Joy
- 8:00 Ma sorcière bien-aimée
- 8:30 A la seconde
- 9:00 Le paradis terrestre
- 9:30 Prenez le volant
- 10:00 Les espions

CFTM 10

- 11:00 Téléjournal
- 11:20 Nouvelles du sport
- 11:30 Dossiers: "L'Éducation sexuelle"
- 12:00 Cinéma: "Autopsie d'un crime" (film policier-Espagnol 1962)
- 1:45 Téléjournal
- 7:30 Mire et musique
- 7:25 Horaire Bienvenue
- 7:30 Les P'tits Bonshommes
- 7:45 Manj'Annonces
- 8:00 Bonjour
- 8:45 36-24-36
- 9:00 Madame est servie
- 10:00 Pour vous mesdames: "Droits et obligations du couple"
- 11:30 Mon ami Flicka: "Le visiteur nocturne"
- 12:00 Le 10 vous informe
- 12:15 Cinq-Lundi
- 12:15 "Certains l'aiment chaud" (comédie-Américain 1959)
- 2:00 Cinq-Lundi: "Un soir à Marseille"
- 3:30 "Le voleur" (drame-Français 1934)
- 4:00 Le cirque du capitaine
- 5:00 Bon appetit
- 6:00 Studio 10
- 7:00 Le 10 vous informe

CBMT 3

- 7:25 Les commentaires de Me Alban Flamand
- 7:30 Les Bergers
- 8:00 Patrouille du Cosmos
- 8:00 Claude Blanchard
- 10:00 Une journée avec "Claude Poirier"
- 10:30 Le dix vous informe
- 11:00 La couleur du temps
- 11:05 En pantoufles: "Paris je t'aime" (Variétés-Français 1963)
- 12:35 Dernière édition
- 12:40 Fin des émissions
- 8:03 Standby six
- 9:30 Quebec School Telecasts
- 10:30 Friendly Giant
- 10:45 Chez Hélène
- 11:00 Sesame Street
- 12:00 Elwood Glover's Luncheon Date
- 1:00 Dream of Jeanie
- 1:30 55 North Maple
- 2:00 What on earth?
- 2:30 Coronation street
- 3:00 Take thirty
- 3:30 Edge of night
- 4:00 The Galloping Gourmet
- 4:30 Drop-in Robin Hood
- 5:00 Rocket Robin Hood
- 5:30 The Woody Woodpecker Show
- 6:00 The Smith family
- 6:30 Hourglass
- 7:30 Insh-Rovers
- 8:00 The Franchise Family
- 8:30 Front page Challenge
- 9:00 The bold ones
- 10:00 Man at the Centre
- 11:00 The National
- 11:22 Viewpoint
- 11:45 CinéSix: "The mysterious Magician" (Film de mystère-Allemand 1965)
- 1:45 Final Report and weather

cinéma

LUNDI

- ALOUETTE: "Léon en hiver" 1:15 - 3:45
- ANJOU: "The priest's wife" 7:00 - 9:00
- ARLÉQUIN: "Claude et Greta" 2:50 - 6:10
- ART: "Les techniques de l'amour physique" 1:20 - 4:40 - 8:00
- ART: "La voie lactée" 1:15 - 3:15 - 5:15
- ATWATER: (Cinéma 1) "There's a girl in my soup" 1:00 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
- ATWATER: (Cinéma 2) "The owl and the pussycat" 5:20 - 7:35 - 9:25
- BERRI: "Un monde fou, fou, fou" 2:00 - 5:40 - 8:00
- BONAVENTURE: "Danish Blue" 1:20 - 3:00
- CANADIEN: "Finalement" 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00
- CAPITOL: "Après-ski" 12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:15 - 9:20
- CHAMPLAIN: "La chassette et le pussycat" 2:35 - 6:20 - 10:05 et "Interlude" 12:35 - 4:15 - 8:00
- CRATEAU: "Tora, Tora, Tora" 12:45 - 3:30 - 5:40 - 8:20
- CINÉMA CÔTÉ-DES-NEIGES: (Cinéma 1) "Little big man" 1:15 - 3:45 - 6:20 - 8:55
- CINÉMA CÔTÉ-DES-NEIGES: (Cinéma 2) "Calk Turkey" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
- COMÉDIE-CANADIENNE: "Mash" 7:30 - 9:30
- DAUPHIN: Salle Renoir "Le Vouou" 7:30 - 9:40 - Sam. Dim. 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Salle McLaren "Enquête sur un citoyen" 7:30 - 9:35
- ELYSEE: Salle Esbénier "Le domicile conjugal" Salle Resnas "La maison des Bénédictins" du lundi au vendredi 7:30 - 9:30 - (pour les deux salles)
- ELECTRA: "Tora, Tora, Tora" 12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:00
- FESTIVAL: "M le maudit" 7:30 Dim. 1:30 - 4:45 - 8:05 et "Exterminating Angel" 9:30 Dim. 3:15 - 6:35 - 9:50
- IMPERIAL: "Le cercle rouge" 1:00 - 3:40 - 6:20 - 9:05

JEAN-TALON

- "Patton" 12:10 - 3:00 - 6:00 - 8:55
- LOREY: "The great white hope" 10:40 - 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:35
- LUCCERNE: "Goodbye mister Chips" 1:00 - 3:10 - 5:20 et "Gipsy nozze" 5:20 - 7:30
- MERCURIER: "Du vent dans les voiles" 6:10
- MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
- MID-MINUIT: "Jemmes filles bien pour tous rapports" 12:00 - 3:10 - 6:20 - 9:30
- "Mon nom est femme" 1:45 - 4:55 - 8:10
- MONKLAND: "Airport" 1:15 - 5:25 - 9:30
- "Colonus fortun project" 3:30 - 7:40
- OUTREMONT: "Le Bon, la Brute et le Truand" (Sergio Leone) en français 6:00 - 9:00
- PALACE: "Pretty Maids all in a row" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
- PAPINEAU: "Cindy et Donna" 6:20 et "Garde-besé pour papa" 8:20
- PARISIEN: "Ple on Face" 10:30 - 12:30 - 2:30 - 4:40 - 6:05
- PIGALLE: Voir Mid-Minuit
- PLACE DU CANADA: "Five easy pieces" 5:30 - 7:30 - 9:20
- PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Woman in love" 1:25 - 4:00 - 6:35 - 9:10
- PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Joe" 12:40 - 2:40 - 4:00 - 8:40
- PLAZA: Voir Canadian
- PUSSY CAT: "Mondo Topless" 11:45 - 2:25 - 5:10 - 7:50 - 10:30 et "Sex is the game people play" 1:05 - 2:45 - 6:30 - 9:15
- RIVOLI: "Claude et Greta" 2:50 - 6:00 - 9:10 et "Les techniques de l'amour physique" 1:10 - 4:20 - 7:30
- SAINT-DENIS: "Les Males" 12:35 - 2:44 - 4:59 - 7:14 - 9:29
- SEVILLE: "Wuthering Heights" 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:35 - 9:25
- SNOWDON: "Venus in Furs" 1:30 - 3:30 - 5:25 - 7:35 - 9:25
- VAN HORNE: "How to succeed with sex" 1:00 - 3:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45
- VENDÔME: "Le Boucher" (de C. Chabrol) 12:45 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30
- VILLEMARY: "Ya, Ya, mon général" 6:30 - 9:55 et "Chisum" 8:00
- WESTMOUNT: "New Leaf" 1:15 - 3:15 - 5:10 - 7:15 - 9:20
- WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
- YORK: "Little Murders" 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:10
- CINÉMATHEQUE CANADIENNE: Relâche lundi.

CFCF 12

- 7:00 Montreal bulletin board
- 7:30 University of the air
- 8:00 Mass Helix
- 8:15 The Sandbox
- 9:00 Hercules
- 9:30 Magic Tom
- 10:00 Man trap
- 10:30 The Pierre Berton Show
- 11:00 John Manolesco
- 11:30 Edith Seret
- 12:00 The Flintstones
- 12:30 Matinee with Joe Van: "Take me to town" (Comédie-1953)
- 2:30 Famous Jury Trials
- 3:00 Another world
- 3:30 Trouble with Tracy
- 4:00 Bewitched
- 4:30 Lassie
- 5:00 Truth or consequences
- 5:30 Beat the clock
- 6:00 Pulse
- 7:00 U.F.O.
- 8:00 Room 222
- 8:30 The Carol Burnett show
- 9:30 The Pig 'N' whistle
- 10:00 Ironside
- 11:00 The CTV National news
- 11:18 Pulse
- 11:45 Monday night feature movie: "No name on the bullet" (western-Américain 1959)
- 1:15 University of the air
- 2:15 Montreal bulletin board

théâtre

- THEATRE CENTAUR: "The Homecoming" de Pinter, 20h30
- CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: Relâche
- NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: "Les Troyennes" Euripide-Sartre. Horaire irrégulier (vérifier à 866-1964)
- THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: Dès le 29 avril 20h30. "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" de Michel Tremblay
- THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN: Relâche
- RIDEAU VERT: "Le contrat" du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 19h30
- LA FOURDIÈRE: "Moumou" du mardi au samedi à 20h30

"LE LION EN HIVER"

ALOUETTE Peter O'Toole EN COULEUR

EN VEDETTE À LA SALLE BONAVENTURE

AUGIE & MARGO et THE LOMANS Diane Landry

PLACE DES ARTS

- WALLIS WILFRID-PELLETIER: "Sound of music" de Rogers et Hammerstein, à 20h
- THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche
- THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Desir sous les ormes" d'Éugène O'Neil 18h45 et 20h6. Relâche lundi.

L'ŒUVRE MAÎTRESSE DE LUIS BUNUEL

6e SEMAINE DE SUCCÈS

la voie lactée

Tous les soirs: 7h, et 9h

Dimanche: 1.00-3.00-5.00

LAURENT TERZIEFF - PIERRE CLEMENTI MICHEL PICCOLI - DELPHINE BÉRYG ET DANIEL PILON

COULEUR CINÉMA

ÉTUUDIANTS \$1.00

5025 D. SHERBROOKE (Tel. 489-0821)

Ce double programme spectaculaire est à voir! . . . L'une des chanteuses les plus talentueuses au pays et deux équipes de danseurs hautement renommés. À l'affiche de la Salle Bonaventure du 26 avril au 8 mai. Dansez aux accords de Nick Martin et son orchestre. Pas de frais de couvert du lundi au vendredi. Le samedi, seulement \$4.00. Réservations: composez 861-3511.

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

UNE REUSSITE TOTALE! 14 ANS

PARIS-MATCH

LE BOUCHER

UN FILM DE CLAUDE CHABROL avec STÉPHANE AUDRAN JEAN YANNE

HORAIRE: 12:45, 2:50, 5:00 7:15, 9:30

VENDÔME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

"PERFECTION DE L'ACTION" POUR TOUS

ALAIN DELON YVES MONTAND BOURVIL

film de JEAN-PIERRE MELVILLE

4e SEMAINE COULEUR

le CERCLE ROUGE

IMPERIAL 430 Bleury 288 7102

PLACE Des ARTS Sam. et Dim. 4.15 - 6.35 - 9.10

Lundi et vendredi: Depuis 1 h 00 P.M.

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot" voici le nouveau film de Jacques Tati

"Le chef-d'œuvre du rire" — FRANCE SOIR

"Le génie à l'état pur" — FIGARO LITTÉRAIRE

un film de jacques tati

CE SOIR à 7:15 et 9:30 SAMEDI et DIMANCHE à 2:30, 5:00, 7:15, 9:30

3e sem. **Comédie Canadienne** 14 ouest, Ste-Catherine TEL. 861-3476



Deux bouteilles de rye pour 57 cents? C'eût été trop beau. Cette ménagère de Vancouver a été trompée par l'affiche publicitaire qui fait allusion, non pas à la boisson alcoolique, mais au pain de seigle (rye bread, en anglais). Et c'est ainsi que, raconte-t-on, beaucoup d'automobilistes s'arrêtent devant la boulangerie et en ressortent déçus et toujours assoiffés. (Téléphoto CP)

Les ménagères ont-elles renoncé à lutter contre les phosphates?

par la Presse Canadienne

A quelques exceptions près, il semble que les ménagères canadiennes aient abandonné la lutte contre la pollution par les phosphates et soient retournées à leurs détergents ordinaires, quelle que soit leur teneur en phosphates.

Les marques populaires de détergents, contenant des phosphates, avaient subi une baisse dans le volume des ventes vers la fin de 1970, mais elles ont reconquis une bonne partie du marché qu'elles avaient perdu au profit des marques nouvelles, sans phosphates.

Un relevé transcanadien fait par la Presse Canadienne démontre que la situation est sensiblement la même que ce qu'elle était il y a un an: les ménagères ne veulent pas changer de marques de détergents.

«Les gens préfèrent économiser un cent plutôt que de sauver le monde de la pollution», a déclaré à ce sujet un marchand de Timmins, Ont.

La plupart des détergents très actifs contiennent des phosphates. En plus d'être des agents de nettoyage, ils empêchent la saleté d'adhérer de nouveau aux vêtements, pendant les divers cycles de lavage. Selon les spécialistes de la conservation, les phosphates, lorsqu'ils sont déversés avec les eaux d'égout dans les lacs et les rivières, constituent l'aliment principal des algues. Ces dernières, en se propageant rapidement, enlèvent aux poissons l'oxygène dont ils ont besoin, ce qui les fait mourir de suffocation.

L'an dernier, le gouvernement fédéral a adopté une législation visant à limiter à 20 pour cent l'addition des phosphates dans les détergents. Une législation a été proposée, par laquelle les phosphates seraient complètement interdits d'ici le 1er janvier 1972, mais il est maintenant question d'adopter la nouvelle législation «d'ici les trois prochaines années».

L'une des raisons de ce délai, c'est l'incapacité où sont les industriels de mettre au point un substitut satisfaisant aux phosphates. «Nous espérons un miracle», a déclaré l'un d'eux.

La plupart des détaillants ont déclaré que lorsqu'un détergent à haute teneur en phos-

phate est en vente, plusieurs ménagères ont tendance à se le procurer, plutôt que d'acheter celui qui ne contient pas de phosphates, mais qui coûte un peu plus cher.

Il semble que ce soit surtout les prix des détergents qui influencent les acheteurs. La position adoptée par les industriels a été exprimée clairement par M. Tom E. Lepoidevin, directeur du mar-

keting pour Lever Brothers: «Toute réduction additionnelle dans les phosphates aurait pour effet de réduire considérablement l'efficacité des détergents.»

Un porte-parole de Procter and Gamble a déclaré que cette compagnie reçoit maintenant beaucoup moins de lettres de la part de consommateurs qu'elle n'en recevait il y a six mois.

Ces deux compagnies ont déclaré que la solution à la pollution par les phosphates réside dans un meilleur système d'égout.

«Il faut un système qui puisse enlever tous les éléments nutritifs des phosphates, avant que ceux-ci n'atteignent nos lacs et nos rivières», a déclaré M. Lepoidevin.

L'Alberta reste la seule province pourvue d'une législation réduisant le coût des médicaments

EDMONTON (PC) — L'Alberta est la seule province qui permet à ses pharmaciens de donner un médicament équivalent à celui qui a été prescrit par un médecin. Après neuf ans d'expérience, il semble que cette législation ait donné entière satisfaction.

Récemment, d'autres provinces, comme le Manitoba, l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont manifesté le désir d'adopter la même législation. La législation adoptée par l'Alberta en 1962 a pour but de réduire les coûts au consommateur.

«Je ne crois pas que cela ait produit une différence réelle», déclare à ce sujet le Dr Rod Reiffenstein, professeur de pharmacologie à l'université d'Alberta. Jusqu'à maintenant, la législation n'a pas été utilisée sur une vaste échelle.

Cependant, le Dr Reiffenstein croit que la législation est valable et que si elle était utilisée convenablement, on pourrait en tirer de réelles économies.

Lorsqu'une ordonnance médicale mentionne un médicament par son appellation commerciale, le pharmacien a le droit d'utiliser un médicament ou une combinaison de médicaments qui est l'équivalent du premier, à moins que le médecin ne spécifie le contraire.

Certaines innovations récentes dans le domaine de la médecine et de la santé pourraient conférer une importance plus grande à la législation de l'Alberta.

Ainsi, la Direction fédérale des aliments et drogues publie désormais une circulaire pharmaceutique signalant les mérites relatifs des médica-

ments équivalents, en tenant compte du prix et d'autres facteurs.

L'Association médicale du Canada publie des renseignements plus détaillés sur les médicaments, et l'Association médicale de l'Alberta projette de publier une lettre circulaire sur les médicaments.

au hasard des livres

Comment développer l'intelligence et la sensibilité de vos enfants

par Renée Rowan

On sait maintenant que l'âge de trois ans marque le stade intellectuel le plus réceptif de toute la vie. Certains types fondamentaux de l'apprentissage s'établissent très tôt chez le jeune enfant, souvent bien avant l'âge de trois ans. Durant cette période, l'enfant est particulièrement réceptif et sensible à toutes les influences du milieu, bonnes et mauvaises.

Tous les enfants de cet âge posent des questions et du genre de réponses qu'ils reçoivent dépend la qualité de leur curiosité intellectuelle future.

En fait, le potentiel de développement intellectuel et d'équilibre émotionnel est déjà à peu près complètement défini.

«Il est facile de ruiner le patrimoine de l'enfant par un milieu où il apprend à être dépendant, où on ne lui laisse aucune initiative. On peut être entraîné à devenir stupide...», écrit un célèbre psychologue de Harvard, le Dr Jérôme Bruner.

Cela laisse pensif et il y a de quoi faire réfléchir parents et éducateurs face à de telles responsabilités. Mais quoi faire, comment s'y prendre pour développer au maximum ses enfants afin qu'ils puissent mettre à profit leur potentiel de croissance intellectuelle, émotionnelle et créatrice.

Cela se lit dans la revue Châtelaine nous fait voir de quelle façon on peut s'y prendre pour faire de son bébé «un enfant brillant».

De lecture fascinante, ce reportage nous entraîne dans une garderie de Toronto où un projet-pilote a été mis sur pied par le Dr William Fowler, psychologue pour enfants.

L'expérience destinée aux enfants de milieu défavorisés a pour but de prouver qu'il est possible de hausser de façon significative leur quotient intellectuel grâce à des jeux éducatifs stimulants. Cela va de soi, tous les enfants peuvent profiter de ces nouvelles méthodes de soins des tout-petits.

Le reportage de Châtelaine raconte que dans la salle de «création», un bébé de neuf mois est assis à une table basse, peinte en jaune vif, et fait de la peinture tactile avec... un pudding coloré. Le bébé mangeant la peinture, il faut donc leur donner quelque chose de digestible.

Un autre enfant joue dans un carré de sable en plastique... le sable, c'est un mélange de farine d'avoine et de céréales diverses.

Toutes ces choses ingénieuses ne sont peut-être pas très pratiques à réaliser à la maison (et encore), mais de cet article, il est un point essentiel à retenir: après avoir appris à aimer son enfant, la chose la plus importante qu'un

me mère puisse faire est de lui parler.

«Disons qu'elle prépare une tarte. Elle peut asséoir l'enfant dans sa chaise haute et lui donner aussi une tarte à faire. Tout le temps où elle lui parle d'une façon détendue, qu'elle lui explique ce qu'elle fait, il apprend et il est heureux. Si elle doit utiliser des colorants alimentaires, elle peut lui en donner avec une feuille de papier et le laisser expérimenter avec les différentes couleurs.»

On suggère à la mère d'éviter le langage de bébé... pourquoi demander à un enfant d'apprendre deux mots pour désigner la même idée? Les mères devraient aussi être attentives à formuler des phrases complètes en utilisant tous les mots de liaison: «J'ai déposé le livre sur la table», «Je fais un téléphone». Ce sont des phrases simples, mais elles disent tout.


Beaucoup de parents et éducateurs auront avantage à lire ce reportage; ils y puiseront un enseignement précieux, croyons-nous.

Signalons que dans la bibliothèque Marabout-service, la publication récente d'un livre conçu dans le même esprit: «Comment donner à vos enfants une intelligence supérieure». Les auteurs, Siegfried et Thérèse Engelmann, proposent aux parents une méthode destinée à éveiller l'intelligence de leurs enfants de 0 à 5 ans. Il s'agit en fait de la traduction d'un livre américain qui a connu un grand succès chez nos voisins: «Give your child a superior mind».

Le livre est concret, pratique. Vous n'accepterez peut-être pas d'enseigner toutes les méthodes de développement pré-scolaire qui y sont proposées, mais vous y trouverez plusieurs règles importantes qui vous aideront à mieux comprendre et à fournir à votre enfant un «outil de pensée» efficace qui leur servira non seulement sur les bancs de l'école mais tout au long de sa vie.

Un autre guide également destiné aux parents vient de paraître, cette fois, aux édi-


tions Pauline, à Sherbrooke. «Comment éduquer votre enfant», selon la méthode Montessori, met aussi l'accent sur l'apprentissage durant le jeune âge. Il propose divers groupes d'exercices avec indication d'âge pour chacun d'eux ainsi que des instructions détaillées pour en favoriser la compréhension et l'exécution. Le volume explique comment fabriquer simplement et à peu de frais tout le matériel employé.



DACTYLO
— 75 MOTS À LA MINUTE —
• Dactylo-réceptionniste
• Dactylo dicta

— 200 MOTS À LA MINUTE —
EN STÉNO
• Steno dactylo
• Secrétaire de direction
• Secrétaire médicale
• Secrétaire juridique
• Sténotypiste officielle
• Sténotypiste de conventions

COURS DU JOUR OU DU SOIR



INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE
1015 CÔTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (METRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

ÉTÉ '71

4 SEMAINES

60 HEURES de COURS

CONSERVATOIRE LASSALLE

- Phonétique et pose de voix
- Pratique oratoire
- Interprétation de textes

Du 5 juillet au 30 juillet 1971

RENSEIGNEMENTS:
1290, rue St-Denis, bureau 99 **Tél: 861-4114 — 523-2675**

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉS
844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| <p>AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE</p> <p>GARDIENNE Pour bébé de 15 mois, dans Longueuil, boulevard De Normandie, de 9-6 p.m. Européenne ou néo-canadienne bienvenue. Tél: 679-8498 1-5-71</p> <p>APPARTEMENT A LOUER AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - 778, 4 1/2 - 888. Facades rues, 3 fenêtres 92\$ Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 8-5-71</p> <p>COTE-DES-NEIGES, Gatineau près Uni sité, 3 1/2, \$115 chauffée, eau cha, a, laveuse-sécheuse, poêle-réfrigérateur, tapis, taxes d'eau. Tél: 733-5657 1-5-71</p> <p>ST-URBAIN près Milton, à sous-louer, 2 1/2 meublé ou non, réduction avantageuse deux premiers mois. Tél: jour 878-1841, soir 288-4518 Monique 27-4-71</p> <p>COTE-DES-NEIGES, Rockhill, sous-location, 17 mois, bachelier, 11e étage, balcon face à montagne, piscine, saunak boutiques, services, complètement insonorisé. Tél: 731-0632 ou 849-1966 29-4-71</p> <p>LONGUEUIL, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 de 897 à 1130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Prés école, CTM, centre d'achats. Faut voir. Tél: 679-0770 1-5-71</p> <p>CHRISTOPHE-COLOMB 7310: près métro Jean-Talon, 1 1/2 - 2 1/2 chauffés, meublés, spacieux, incliné, chambre-lavage, piscine intérieure Sundek \$100 à \$120 tout compris. Tél: 277-1469, 274-1302 J.N.O.</p> <p>OUTREMONT: Bernard-Wiseman, 3 1/2 chauffé, idéal pour couple ou célibataire. Tél: 521-4341 ou 276-3883 28-4-71</p> <p>LACOMBE-MCKENNA: 3 1/2, meublé au complet, \$120, par mois, disponible 1er mai. Tél: soir 737-2464, jour 845-5208 1-5-71</p> <p>APPARTEMENT A PARTAGER ST-HUBERT - Cherrier, jeune fille, 25 ans ou plus pour partager appartement meublé avec autre jeune fille. Tél: 844-6848 27-4-71</p> <p>ARGENT DEMANDÉ Particulier intéressé au financement de contrats à court terme, 3 ans maximum, avec garantie gouvernementale. Communiquer avec le poste 109, 861-5409 ou 678-5000 29-4-71</p> <p>ASSOCIÉ DEMANDÉ Recherche partenaires avec \$5,000 et plus pour affaire exceptionnelle. Tél: 931-3141 27-4-71</p> | <p>AUTO A VENDRE CAMARO 1968, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, extérieur vert, intérieur noir, condition de voiture neuve, termes faciles. Appelez R. Malec 735-3585 29-4-71</p> <p>OLDSMOBILE 69, 4 portes de luxe, automatique, servo-freins, servo-direction, radio AM-FM, air climatisé, bas millage, en très bonne condition. Appelez R. Malec 735-3585 29-4-71</p> <p>AVIS Quiconque peut donner des renseignements sur l'endroit où se trouvent l'agent GEMMAINE ou les filles: NANCY, BARBARA et DUCIE, de la personne ci-haut mentionnée, décédée.</p> <p>S'adresser à: M. J. Littlewood Curateur public adjoint 201 John J. Bowlen Bldg, 620-7th avenue S.W. CALGARY 2, Alberta. 27-4-71</p> <p>A VENDRE DEUX superbes fauteuils, style provincial. Appelez entre 5-9 p.m. 254-8605 27-4-71</p> <p>Robe de mariée, dentelle de nylon genre tricot. Voile et petit manchon de tulle. 11-13 ans. Haute couture. Bas prix. Tél: 334-2935 27-4-71</p> <p>BUREAU A LOUER BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél: 271-4631, 33-71</p> <p>SOUS-LOCATION Immédiatement, air climatisé, moderne, services complets, sous-divisé, centre-ville, tout offre considérée, bail 1 an, option 5 ans. N. D'Angelo, 845-3151 IMMEUBLES ZURICH INC. courtiers 29-4-71</p> <p>AUX ÉTUDIANTS A prix raisonnable Grand local situé au 1581, rue Amherst (près Ste-Catherine) chauffé, eau chaude, cachet historique. Idéal pour débutants en affaires. Tél: 522-9032 (entre 9 a.m. - 6 p.m.) 3-5-71</p> <p>CHALET A LOUER STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 1/2 chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation). 256-6825 (fin de semaine 254-6728) 1-6-71</p> | <p>ENTRETIEN, REPARATION Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave; entrayer eau, mur briques, toit, assurance, service 24 h. Tél: 388-2137 21-6-71</p> <p>REMBOURRAGE de tous styles, nettoyage en profondeur de tapis. Polissage et rénovation de meubles. Résidentiel - commercial - industriel. 25 ans d'expérience. Estimation gratuite à domicile. Tél: 677-5645 1-5-71</p> <p>ESPACE COMMERCIAL A LOUER PORT ROYAL OUEST, 2,000 p.c. Premier étage, extincteur automatique d'incendie, 550 volts, entrée pour expédition. Tél: 389-2641 26-4-71</p> <p>1,200 pieds carrés, bureau privé, bien situé, 7903-24e avenue St-Michel, coin Métropolitain. Tél: 274-2046, M. Chagnon; Capri Electronique 376-4990. 1-5-71</p> <p>FEMME DEMANDÉE demandée immédiatement pour hôpital de grandeur moyenne. • Expérience dans hôpital et en administration de préférence. • Logement disponible et personnel résident si nécessaire. • Salaire accordé selon échelle des Services d'Assurance des Hôpitaux du Québec. Faire parvenir réponse en écrivant à: Case 43, Le Devoir 28-4-71</p> <p>FRANCHISE A VENDRE X KOA Devenez l'un des membres à succès de KOA, la plus vaste entreprise de terrains de camping de luxe, pour toute la famille. Investissez dans le domaine le plus prometteur des loisirs-récréations. Un placement minime représente un revenu instantané et intéressant. Méthodes d'opération déjà prouvées. Terrains de choix dans régions canadiennes encore disponibles. Écrire à KOA (Canada) Ltd, Dept. MO, 614 Sixth Ave. S.W., Calgary 1, Alberta, pour renseignements gratuits. 27-4-71</p> | <p>HOMME DEMANDÉ AGENCE DE PUBLICITÉ JEUNE HOMME possédant qualifications requises sera initié au poste de représentant en publicité. • Doit avoir une certaine expérience dans la vente. • Être parfaitement bilingue. • Posséder une automobile. Écrire Case 44, Le Devoir, Montréal 29-4-71</p> <p>LOGEMENT A LOUER SOISSONS: près Université Montréal, grand duplex, 6 1/2 pièces, luxueusement meublé, chauffé, eau chaude, service-concierge, 3 chambres à coucher, vaisselle - ustensiles, lingerie. Libre immédiatement. Tél: 737-4425, 737-8803 28-4-71</p> <p>ST-TIMOTHÉE 1246 • 1266; 2e étage, 5 pièces, \$75, 3 pièces \$50, 220, gaz. Tél: 322-1223 ou 523-4766 1-5-71</p> <p>LUXUEUX haut-duplex, 5 1/2 Brossard, cour clôturée, excellent emplacement, 10 minutes centre-ville, face centre d'achats, autobus, écoles. Garage, 2 balcons. Mai \$135. Tél: soir 672-5781 1-5-71</p> <p>NOUVEAU-BORDEAUX: 2790 Charles Gull, beau 4 1/2, chauffé, moderne, près commodités, 2e étage, prix à discuter. Tél: 331-9370 1-5-71</p> <p>A ST-LAURENT: une ou deux personnes tranquilles, désirés pour appartement de 4 pièces, séparées, au 2e, chauffé, dans maison paisible. Tél: 747-2992 28-4-71</p> <p>OUTREMONT: luxueux haut-duplex détaché, 3 chambres, salon, vivoir, salle à manger, dinette, cuisine moderne, 2 salles de bains spacieuses, installation lessiveuse, sècheuse, eau chaude, chauffé, \$300. Tél: 272-0351 6-5-71</p> <p>ST-ANDRÉ-LAURIER: 2e étage, 6 pièces éclairées, propres, chauffées. Tél: 389-7323 27-4-71</p> <p>3861 MENTANA: coin Cherrier, 2 pièces, fermées, bien éclairées, chauffées, 2e étage \$60, par mois. Tél: jour 288-1788, soir fin de semaine 522-1608 29-4-71</p> <p>624 OUTREMONT: près Bernard, 6 pièces, bien éclairées, chauffées, eau chaude, 3e étage, près transport, commerces, cuisinière-réfrigérateur, \$135, par mois. Tél: jour 288-1788, soir fin de semaine 522-1608 29-4-71</p> <p>Besoin de partager appartement, économisez. Appelez Matching Roommates 849-4918 3-5-71</p> | <p>LOGEMENT A LOUER LAVAL DES RAPIDES: 335 et 331 Laurier, 4 1/2, 3 1/2, pièces, chauffées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, près école, commerces, parc, \$98, par mois. Occupation immédiate. 1 mois gratuit. Tél: 681-6347 1-5-71</p> <p>PERSONNEL AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Béri, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ed., B. Ph.; L. ès Lettres. Tél: 288-2332, J.N.O.</p> <p>Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-7605 ou 527-4454. 1-5-71</p> <p>RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veuf (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG, 6365 Delorimier - Pour rendez-vous 729-0680 27-4-71</p> <p>PERSONNES DISPARUES Quiconque donnerait des renseignements pour trouver un dénommé John McQuill, cantonné à Blandford Camp, Dorset, Angleterre, Royal Tank Cor, et permis à Montréal en 1945. Écrire Case 45, Le Devoir 1-5-71</p> <p>PROPRIÉTÉ A LOUER OU A VENDRE MARQUETTE: près Parc Lafontaine, 10 pièces, 6 fermes, chauffées, salle lavage, poêle, eau chaude, taxes, électricité inclus. Libre, patio. Autres dépendances à discuter. Tél: 849-1966, 849-1854 28-4-71</p> <p>PROPRIÉTÉ A VENDRE ST-BRUNO Si vous avez décidé d'acheter du neuf, voici la réponse: un bungalow surélevé "Manera", 8 pièces, 2 foyers, terrain 13,050 pieds carrés. Tout grand luxe. Comptant \$6,000. Prix \$28,000. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.</p> <p>IMM. WESTGATE courtiers 27-4-71</p> <p>WESTMOUNT Pourquoi pas? Habitez dans une maison ultra-spacieuse, solidement construite en pierre et briques, 10 pièces, 2 foyers naturels en pierre, 3 1/2 magnifiques salles de bains, garage double, superbes jardin et patio. Mme Georgette Tremblay, 935-8541, soir 937-6597 M.L.S. WESTMOUNT REALTIES CO. 27-4-71</p> |
|---|---|--|---|--|

fluctuations

hebdomadaires

montréal

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Abtibi | 25479 | 74 | 74 | 74 | 1/4 |
| Alcan | 34829 | 224 | 22 | 22 | unch. |
| Aloua Steel | 8660 | 29 | 29 | 29 | 1/2 |
| Alu. 4 1/2 p. | 295 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 208 | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 325 | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | unch. |
| Ang. C.P.S.P. | 600 | 4 7/8 | 4 7/8 | 4 7/8 | 1/8 |
| Aquiline | 23828 | 29 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | 1/4 |
| Aloua Gas | 8125 | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 | 1/4 |
| Argus (C) pfd. | 101 | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 | 1/4 |
| Atlantic Sugar | 4063 | 36 1/4 | 35 1/4 | 35 1/4 | 1/4 |
| Bank Montreal | 31682 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | 1/4 |
| Bank N.S. | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| Bank C.N. | 13868 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | 1/4 |
| do. Rts. | 28198 | 62 | 55 | 55 | 1/4 |
| Bank C. & D. | 10742 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Border Chem. | 925 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 23864 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1173 | 55 1/2 | 55 1/2 | 55 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 9065 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| BP Oil & Gas | 24360 | 7 2/8 | 6 8/8 | 6 8/8 | 1/4 |
| Brascan | 24810 | 19 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 | 1/4 |
| B.C. Forest | 1910 | 23 1/2 | 23 | 23 | 1/2 |
| Brico | 47473 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| Bud Auto | 300 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| CAE Ind. | 485 | 4 6/8 | 4 6/8 | 4 6/8 | 1/4 |
| Calgary Power | 3870 | 4 3/8 | 4 3/8 | 4 3/8 | 1/4 |
| Campbeu | 695 | 4 3/8 | 4 2/8 | 4 2/8 | 1/4 |
| C.C. & L. | 300 | 2 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 | 1/4 |
| C.D. Sugar | 1312 | 33 1/2 | 33 | 33 | 1/4 |
| C. Noranda | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| C. Packers | 1125 | 23 | 22 | 22 | 1/4 |
| C. Perini | 4865 | 15 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | 1/4 |
| C. Steamship | 3125 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Arena | 1721 | 11 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Breweries | 925 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 800 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 499 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 1/4 |
| C. Im. Cm. Bk. | 11957 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | 1/4 |
| C.I.L. | 40 | 14 1/2 | 14 | 14 | 1/4 |
| Con. Int. Power | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| Con. Marconi | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| CP Int. pfd. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. wts. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1400 | 9 | 8 1/2 | 8 1/2 | 1/4 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Abtibi | 25479 | 74 | 74 | 74 | 1/4 |
| Alcan | 34829 | 224 | 22 | 22 | unch. |
| Aloua Steel | 8660 | 29 | 29 | 29 | 1/2 |
| Alu. 4 1/2 p. | 295 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 208 | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 325 | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | unch. |
| Ang. C.P.S.P. | 600 | 4 7/8 | 4 7/8 | 4 7/8 | 1/8 |
| Aquiline | 23828 | 29 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | 1/4 |
| Aloua Gas | 8125 | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 | 1/4 |
| Argus (C) pfd. | 101 | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 | 1/4 |
| Atlantic Sugar | 4063 | 36 1/4 | 35 1/4 | 35 1/4 | 1/4 |
| Bank Montreal | 31682 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | 1/4 |
| Bank N.S. | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| Bank C.N. | 13868 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | 1/4 |
| do. Rts. | 28198 | 62 | 55 | 55 | 1/4 |
| Bank C. & D. | 10742 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Border Chem. | 925 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 23864 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1173 | 55 1/2 | 55 1/2 | 55 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 9065 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| BP Oil & Gas | 24360 | 7 2/8 | 6 8/8 | 6 8/8 | 1/4 |
| Brascan | 24810 | 19 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 | 1/4 |
| B.C. Forest | 1910 | 23 1/2 | 23 | 23 | 1/2 |
| Brico | 47473 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| Bud Auto | 300 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| CAE Ind. | 485 | 4 6/8 | 4 6/8 | 4 6/8 | 1/4 |
| Calgary Power | 3870 | 4 3/8 | 4 3/8 | 4 3/8 | 1/4 |
| Campbeu | 695 | 4 3/8 | 4 2/8 | 4 2/8 | 1/4 |
| C.C. & L. | 300 | 2 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 | 1/4 |
| C.D. Sugar | 1312 | 33 1/2 | 33 | 33 | 1/4 |
| C. Noranda | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| C. Packers | 1125 | 23 | 22 | 22 | 1/4 |
| C. Perini | 4865 | 15 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | 1/4 |
| C. Steamship | 3125 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Arena | 1721 | 11 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Breweries | 925 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 800 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 499 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 1/4 |
| C. Im. Cm. Bk. | 11957 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | 1/4 |
| C.I.L. | 40 | 14 1/2 | 14 | 14 | 1/4 |
| Con. Int. Power | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| Con. Marconi | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| CP Int. pfd. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. wts. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1400 | 9 | 8 1/2 | 8 1/2 | 1/4 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Abtibi | 25479 | 74 | 74 | 74 | 1/4 |
| Alcan | 34829 | 224 | 22 | 22 | unch. |
| Aloua Steel | 8660 | 29 | 29 | 29 | 1/2 |
| Alu. 4 1/2 p. | 295 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 208 | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 325 | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | unch. |
| Ang. C.P.S.P. | 600 | 4 7/8 | 4 7/8 | 4 7/8 | 1/8 |
| Aquiline | 23828 | 29 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | 1/4 |
| Aloua Gas | 8125 | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 | 1/4 |
| Argus (C) pfd. | 101 | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 | 1/4 |
| Atlantic Sugar | 4063 | 36 1/4 | 35 1/4 | 35 1/4 | 1/4 |
| Bank Montreal | 31682 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | 1/4 |
| Bank N.S. | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| Bank C.N. | 13868 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | 1/4 |
| do. Rts. | 28198 | 62 | 55 | 55 | 1/4 |
| Bank C. & D. | 10742 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Border Chem. | 925 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 23864 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1173 | 55 1/2 | 55 1/2 | 55 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 9065 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| BP Oil & Gas | 24360 | 7 2/8 | 6 8/8 | 6 8/8 | 1/4 |
| Brascan | 24810 | 19 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 | 1/4 |
| B.C. Forest | 1910 | 23 1/2 | 23 | 23 | 1/2 |
| Brico | 47473 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| Bud Auto | 300 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| CAE Ind. | 485 | 4 6/8 | 4 6/8 | 4 6/8 | 1/4 |
| Calgary Power | 3870 | 4 3/8 | 4 3/8 | 4 3/8 | 1/4 |
| Campbeu | 695 | 4 3/8 | 4 2/8 | 4 2/8 | 1/4 |
| C.C. & L. | 300 | 2 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 | 1/4 |
| C.D. Sugar | 1312 | 33 1/2 | 33 | 33 | 1/4 |
| C. Noranda | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| C. Packers | 1125 | 23 | 22 | 22 | 1/4 |
| C. Perini | 4865 | 15 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | 1/4 |
| C. Steamship | 3125 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Arena | 1721 | 11 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Breweries | 925 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 800 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 499 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 1/4 |
| C. Im. Cm. Bk. | 11957 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | 1/4 |
| C.I.L. | 40 | 14 1/2 | 14 | 14 | 1/4 |
| Con. Int. Power | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| Con. Marconi | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| CP Int. pfd. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. wts. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1400 | 9 | 8 1/2 | 8 1/2 | 1/4 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Abtibi | 25479 | 74 | 74 | 74 | 1/4 |
| Alcan | 34829 | 224 | 22 | 22 | unch. |
| Aloua Steel | 8660 | 29 | 29 | 29 | 1/2 |
| Alu. 4 1/2 p. | 295 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 208 | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 325 | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | unch. |
| Ang. C.P.S.P. | 600 | 4 7/8 | 4 7/8 | 4 7/8 | 1/8 |
| Aquiline | 23828 | 29 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | 1/4 |
| Aloua Gas | 8125 | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 | 1/4 |
| Argus (C) pfd. | 101 | 9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 | 1/4 |
| Atlantic Sugar | 4063 | 36 1/4 | 35 1/4 | 35 1/4 | 1/4 |
| Bank Montreal | 31682 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | 1/4 |
| Bank N.S. | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| Bank C.N. | 13868 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | 1/4 |
| do. Rts. | 28198 | 62 | 55 | 55 | 1/4 |
| Bank C. & D. | 10742 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Border Chem. | 925 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 23864 | 49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1173 | 55 1/2 | 55 1/2 | 55 1/2 | 1/4 |
| Bell Canada | 9065 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| BP Oil & Gas | 24360 | 7 2/8 | 6 8/8 | 6 8/8 | 1/4 |
| Brascan | 24810 | 19 1/2 | 18 1/2 | 18 1/2 | 1/4 |
| B.C. Forest | 1910 | 23 1/2 | 23 | 23 | 1/2 |
| Brico | 47473 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| Bud Auto | 300 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 1/4 |
| CAE Ind. | 485 | 4 6/8 | 4 6/8 | 4 6/8 | 1/4 |
| Calgary Power | 3870 | 4 3/8 | 4 3/8 | 4 3/8 | 1/4 |
| Campbeu | 695 | 4 3/8 | 4 2/8 | 4 2/8 | 1/4 |
| C.C. & L. | 300 | 2 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 | 1/4 |
| C.D. Sugar | 1312 | 33 1/2 | 33 | 33 | 1/4 |
| C. Noranda | 2465 | 12 | 11 1/2 | 11 1/2 | 1/4 |
| C. Packers | 1125 | 23 | 22 | 22 | 1/4 |
| C. Perini | 4865 | 15 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | 1/4 |
| C. Steamship | 3125 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Arena | 1721 | 11 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Breweries | 925 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 800 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | 1/4 |
| Cdn. Cdn. S. | 499 | 17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | 1/4 |
| C. Im. Cm. Bk. | 11957 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | 1/4 |
| C.I.L. | 40 | 14 1/2 | 14 | 14 | 1/4 |
| Con. Int. Power | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 477 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| Con. Marconi | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| CP Int. pfd. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. wts. | 6545 | 3 1/2 | 3 1/2 | 3 1/2 | 1/4 |
| do. pfd. | 1400 | 9 | 8 1/2 | 8 1/2 | 1/4 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Chang. |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Abtibi | 25479 | 74 | 74 | 74 | 1/4 |
| Alcan | 34829 | 224 | 22 | 22 | unch. |
| Aloua Steel | 8660 | 29 | 29 | 29 | 1/2 |
| Alu. 4 1/2 p. | 295 | 15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 208 | 35 1/2 | 35 1/2 | 35 1/2 | unch. |
| Alu. 4 1/2 p. | 325 | 39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | unch. |
| Ang. C.P.S.P. | 600 | 4 7/8 | 4 7/8 | 4 7/8 | 1/8 |
| Aquiline | 23828 | 29 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | 1/4 |
| Aloua Gas | 8125 | 31 1/2 | 31 1/2 | 31 1/2 | 1/4 |
| | | | | | |

l'information sportive

LE MEXICAIN PEDRO RODRIGUEZ et le Britannique Jackie Oliver, les vainqueurs des "24 heures" de Daytona, ont facilement piloté leur Porsche de 5,000 cc à une victoire prévue hier, dans la course de 600 milles de Monza, en Italie. Porsche se méritait ainsi un quatrième triomphe cette saison dans la course au championnat des manufacturiers. Une Porsche 917-K, pilotée par le Suisse Jos Siffert et le Britannique Derek Bell, s'est classée deuxième, trois tours de piste derrière le vainqueur. Alfa Romeo a accaparé les trois positions suivantes. La seule Ferrari prototype inscrite, considérée comme la seule opposition sérieuse à Porsche, a dû abandonner après 12 tours quand son pilote, le Belge Jacky Ickx, s'est écrasé dans la clôture à la suite d'une triple collision.

L'AUSTRALE, déjà reine et maîtresse de la compétition internationale de tennis pour la coupe Davis, a été sauvée par le noircure, hier à Tokyo, d'une première éliminatoire en 50 ans aux mains du Japon. Toshiro Sakai avait gagné la première manche 6-1 et le compte était égal 10-10 dans la seconde, contre l'Australien John Cooper, quand le match, 5ème et décisif de la confrontation, a été remis à aujourd'hui. Colin Dibley avait plus tôt remis les siens dans la mêlée grâce à une victoire dramatique de 6-3, 6-4, 5-7, 3-6 et 8-6, contre Keishiro Yanagi. La veille, les Australiens, en déficit de 2-0 à la suite de deux revers en simples vendredi, avaient évité l'élimination dans le double, grâce à la victoire de 6-1, 3-6, 11-9 et 6-1 du duo formé de Dibley et Robert Giltinan, contre Junzo Kawamori et Takeshi Koura.

LE SUEDOIS RENE WISELL a piloté sa Lotus à la victoire hier, au nouveau circuit de Pau, lors de la 31ème reprise du Grand Prix pour Formules 1 de France. Il a parcouru les 116 milles en 1'33"23, soit à une vitesse horaire de 74.47. Le Français Jean-Pierre Jabouille s'est classé second sur une Tecno.

TERRY EVANSHEN a donné quelque deux heures de son temps pour prodiguer des conseils à des instructeurs et joueurs d'équipes amateurs, samedi au collège Loyola, lors d'une clinique provinciale sur le football à laquelle assistait un nombre-record d'inscrits, venus d'aussi loin que de Chicoutimi, Rimouski, Grand-Mère, Maniwaki et Mont-Laurier. Sam Etcheverry, le pilote d'Evanshen chez les détenteurs de la coupe Grey, était également de la partie, tout comme ses ad-

joint Bob Geary et Gene Gaines, de même que les joueurs Moses Denson, George Springate, Larry Fairholm et Tony Passander, des Alouettes, Brian Marci et Larry Olszewski, des Stampede de Calgary, et les instructeurs Ed Enos, George Dixon, Doug Daigneault, Ed Nowalkowski et Peter Réginbald, de l'équipe de Loyola. Tous avaient donné gratuitement leurs services.

CINQ PARTIES des Olympiques de Montréal, de la Ligue de soccer nord-américaine, seront télévisées le samedi soir cette saison par le réseau anglais de Radio-Canada, à compter du match prévu à Saint-Louis le 8 mai prochain. Cinq parties des Métros de Toronto, l'autre nouvelle formation du circuit, sont également au programme de la télédiffusion.

LE MAIRE JEAN DRAPEAU a remis au président Dave Molson des Canadiens les trois bomards qu'il avait misés (contre un gallon de sirop d'érable) de la mairie Kevin White de Boston durant la série Montréal-Bruins. D'autre part, son fils, François Drapeau, a remis à Jacques Lemaire la rondelle avec laquelle celui-ci, mardi soir dernier, avait réussi son 8ème but en 2ème période et qui lui avait permis d'égaliser un record des éliminatoires coupe Stanley (3 buts en une même période) déjà établi par Busher Jackson, Maurice Richard, Ted Lindsay et Red Berenson. Le fils du maire avait attrapé lorsque le gardien Lorne Worsley, fâché, l'avait envoyée parmi les spectateurs avec son bâton.

LES ALOUETTES DE MONTREAL ont complété la mise sous contrat des athlètes collègues canadiens repêchés lors des assises de 1971 en ajoutant à leur imposant alignement les noms de deux membres de l'équipe de l'Université du Manitoba, qui détiennent le championnat universitaire du pays au football. Ken Galbraith, 6'2", 220 livres, un secondaire intérieur, et Bob Keating, 6'2", 255 livres, un centre à l'attaque, l'un et l'autre choisis sur l'équipe collégiale des As, ont apposé leur signature aux contrats que la direction des détenteurs de la coupe Grey leur avait fait parvenir. On apprend aussi que les Alouettes donneront un essai au receveur Eppi Barney, autrefois de l'Université Iowa et des Browns de Cleveland. C'est Barney lui-même qui a téléphoné au directeur du personnel J.I. Albreicht pour lui offrir ses services, aussitôt acceptés.



BAH, ÇA FINIRA PAR FINIR! Que les Montréalais se consolent, ils ne sont pas les seuls amateurs de baseball à souffrir d'un printemps tardif. Ce bambin de huit ans doit se réfugier sous l'imperméable de son père samedi après-midi, lors du match entre les Géants de San Francisco et les Pirates à Pittsburgh. Et la météo annonçait de la neige en soirée pour la ville de l'acier. Mais un jour... (Téléphoto PA)

Giacomin craque et Chicago gagne 7-1

NEW YORK (d'après PA) — Les Black Hawks de Chicago ont littéralement explosé contre Eddie Giacomin et son successeur n'y voyant que feu, pour écraser les Rangers de New York 7-1, hier après-midi au Madison Square Garden. Les Hawks égalaient ainsi les chances à deux victoires chacun, dans cette série demi-finale de 4 de 7. Le 5ème match est à l'affiche pour Chicago demain soir, et le 6ème à New York jeudi.

Les Hawks ont accordé une protection quasi parfaite à leur gardien Tony Esposito en embouteillant les Rangers pres que continuellement dans leur territoire. C'est ainsi que Jim Pappin réussissait le but initial de la rencontre, son 5ème des éliminatoires, pour procurer une avance de 1-0 aux siens en première période.

Chicago s'assurait la victoire avec deux buts rapides au tout début du 2ème engagement, par Bill White et Danny O'Shea, aidé à chaque fois par Bobby Hull, qui n'a pas encore réussi un but dans cette série.

Et Villemure... Stan Mikita portait le compte à 4-0, avant que Giacomin ne cède sa place à Gilles Villemure au début du 3ème vingt. Mais le partenaire de Giacomin dans la conquête du trophée Vézina en saison régulière ne fut pas plus chanceux, se faisant déjouer successivement par Dennis Hull, Chico Maki et Jerry Korab, Bobby Hull ajoutant une 3ème passe sur ce dernier but.

Dave Balon a profité d'un avantage numérique des siens, à cinq minutes de la fin du match, pour priver Esposito d'un blanchissage.

SOMMAIRE

1ère période

1 - Chicago, Pappin (5e), Mikita, ... 12:49
Pun.: Stelmowski 15:35, Jarrett 18:15

2ème période

3 - Chicago, White (1er), R. Hull, ... 5:43
3 - Chicago, O'Shea (1er), R. Hull, Stapleton, ... 7:28
4 - Chicago, Mikita (4e), Stapleton, White, ... 17:23
Pun.: Mikita 8:45, Sather (min. et maj.) et Magnusson (maj.), R. Hull et Rolfe (min.) 12:24

3ème période

5 - Chicago, D. Hull (3e), Mikita, ... 0:14
6 - Chicago, Maki (1er), ... 12:09
7 - New York, Balon (3e), Park, Stelmowski, ... 14:34
8 - Chicago, Korab (1er), Pappin, R. Hull, ... 18:24
Pun.: Egers 0:54, Pappin 2:08, Maloney 13:56, Martin 16:00, Rolfe 19:07.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 Mars, 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à Scott Industrial Products Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13e jour d'avril 1971, sous le numéro 2286322.

Ce 26e jour d'avril 1971.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 332 894

VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal,

demanderesse

contre

NINE DEVELOPMENT LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social à 6200 Rue Décarie, Montréal, P.Q., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

Il est enjoint à NINE DEVELOPMENT LTD., à l'intention de laquelle une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 23 avril 1971.

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 342 Boulevard St-Rose, LAVAL, Qué. AVOCAT DE LA DEMANDERESSE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 19681 (EX-PARTE)

FREDAR INVESTMENT CORPORATION ET AL

Créanciers

John Gallagher, Débiteur

AVIS

A. JOHN GALLAGHAN, présentement des parties inconnues. MONSIEUR.

PRENDRE AVIS qu'une copie certifiée d'un Avis de Sollicitation enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 24 mars, 1971 portant le numéro 97327, est laissé pour la Cour Supérieure de Montréal; que les créanciers cédants ont l'intention d'instaurer des procédures judiciaires afin d'être déclarés les propriétaires absolus de la propriété décrite là-dessus, dans tous les cas le propriétaire enregistré sollicitant jours après la date de la première publication de cet avis.

HALPERIN & MORRIS PROCUREURS EN CHARGES MONTREAL, le 20 AVRIL, 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10159 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 mai 1971

Poste Glenwood Aylmer, P. Qué

FOURNITURE DE DEUX (2) TABLEAUX DE RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMA-71-10122 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971

Région Matapédia

SERVICES D'EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

AVIS PUBLIC (articles 33 et 34) VILLE DE MONTREAL

PROGRAMME DETAILLE DE RENOVATION "ALBERT-ST-JACQUES"

VILLE DE MONTREAL PROVINCE DE QUEBEC

MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DE RENOVATION ALBERT-ST-JACQUES

Conformément aux articles 33 et 34 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 55), avis public est par les présentes, donné que le Conseil municipal de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil le 22 avril 1971, un programme de rénovation recouvrant une superficie de 32,93 acres et délimité au nord par la rue Saint-Jacques, à l'est par la rue Guy, au sud par la rue Albert et une partie de son prolongement vers l'est, à l'ouest par l'avenue Atwater.

Ce programme a pour objectif l'élimination des occupations non-conformes à la résidence particulièrement de la voie ferrée et la récupération des terrains ainsi libérés, l'élaboration de programmes de logements conformément aux besoins de la population de la Petite Bourgeoisie d'abord et d'une population de la population de la Petite Bourgeoisie d'après, l'intégration de la partie sud de la Petite Bourgeoisie à sa partie nord conformément au plan général de réaménagement, le contrôle des espaces libres privés et publics, la mise en place d'une grille de rues plus fonctionnelle et la réfection des utilités publiques.

Les nouvelles réglementations et modifications aux règlements existants, adoptés en vertu de ce programme et devant entrer en vigueur en vertu de l'article 41 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec au moment où le territoire dans lequel elles doivent s'appliquer est décrété "zone de rénovation", sont les suivantes: modification au zonage actuel par l'adoption par le Conseil du programme de rénovation intitulé "Albert-St-Jacques".

Les intéressés pourront consulter les documents constituant ce programme au 330 est, de la rue Saint-Paul, chambre 102, au Bureau de Quartier de la Petite Bourgeoisie, au 2454 de la rue Workman, aux heures normales d'ouverture des bureaux. De plus, les intéressés pourront s'y procurer une ou des copies du programme de rénovation au prix unitaire de \$10,00.

Enfin, les intéressés peuvent transmettre par écrit leurs objections au programme, à la Société d'Habitation du Québec, 1995 ouest, boulevard Charest, Sainte-Foy, Québec 10 et ce, pas plus tard que le huitième jour de juin 1971.

Le greffier de la Ville, Marc Boyer, c.r.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10159 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 mai 1971

Poste Glenwood Aylmer, P. Qué

FOURNITURE DE DEUX (2) TABLEAUX DE RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMA-71-10122 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971

Région Matapédia

SERVICES D'EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

AVIS PUBLIC (articles 33 et 34) VILLE DE MONTREAL

PROGRAMME DETAILLE DE RENOVATION "ALBERT-ST-JACQUES"

VILLE DE MONTREAL PROVINCE DE QUEBEC

MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DE RENOVATION ALBERT-ST-JACQUES

Conformément aux articles 33 et 34 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 55), avis public est par les présentes, donné que le Conseil municipal de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil le 22 avril 1971, un programme de rénovation recouvrant une superficie de 32,93 acres et délimité au nord par la rue Saint-Jacques, à l'est par la rue Guy, au sud par la rue Albert et une partie de son prolongement vers l'est, à l'ouest par l'avenue Atwater.

Ce programme a pour objectif l'élimination des occupations non-conformes à la résidence particulièrement de la voie ferrée et la récupération des terrains ainsi libérés, l'élaboration de programmes de logements conformément aux besoins de la population de la Petite Bourgeoisie d'abord et d'une population de la population de la Petite Bourgeoisie d'après, l'intégration de la partie sud de la Petite Bourgeoisie à sa partie nord conformément au plan général de réaménagement, le contrôle des espaces libres privés et publics, la mise en place d'une grille de rues plus fonctionnelle et la réfection des utilités publiques.

Les nouvelles réglementation et modifications aux règlements existants, adoptés en vertu de ce programme et devant entrer en vigueur en vertu de l'article 41 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec au moment où le territoire dans lequel elles doivent s'appliquer est décrété "zone de rénovation", sont les suivantes: modification au zonage actuel par l'adoption par le Conseil du programme de rénovation intitulé "Albert-St-Jacques".

Les intéressés pourront consulter les documents constituant ce programme au 330 est, de la rue Saint-Paul, chambre 102, au Bureau de Quartier de la Petite Bourgeoisie, au 2454 de la rue Workman, aux heures normales d'ouverture des bureaux. De plus, les intéressés pourront s'y procurer une ou des copies du programme de rénovation au prix unitaire de \$10,00.

Enfin, les intéressés peuvent transmettre par écrit leurs objections au programme, à la Société d'Habitation du Québec, 1995 ouest, boulevard Charest, Sainte-Foy, Québec 10 et ce, pas plus tard que le vingt-troisième jour de juin 1971.

Le greffier de la Ville, Marc Boyer, c.r.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10159 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 mai 1971

Poste Glenwood Aylmer, P. Qué

FOURNITURE DE DEUX (2) TABLEAUX DE RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMA-71-10122 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971

Région Matapédia

SERVICES D'EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

PIERREFONDS PLAZA SHOPPING CENTRE INC

AVIS est par la présente donné que la Compagnie Pierrefonds Plaza Shopping Centre Inc. demande au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 22ème jour d'avril, 1971.

Sara Olga Verin, Pres.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. Ex-parite 18983

Les Conventions matrimoniales entre Raymond Jetté et Dame Gaby Blain-Jetté

Ledit Raymond Jetté, pharmacien, domicilié et résidant au numéro 445 de la rue Bonair à Beloeil, district de Montréal.

Requérant

Prenez avis que le requérant présente devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal à 10 heures de l'avant-midi, le 27e jour de mai 1971 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de Modification du Régime Matrimonial entre le requérant et son épouse Gaby Blain-Jetté, passé le 5 mars 1971 devant le Notaire Guy Labay, numéro 8822 des minutes dudit notaire, changeant de régime matrimonial.

St-Laurent, le 23 mars 1971.

Me. Denis Rousseau, procureur du requérant 754 Boulevard, suite 303 St-Laurent, Montréal, P.Q. Domicile: 104 Notre-Dame O. Ch. 23 Montréal, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO. 342 387

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE-AUTREUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal,

demanderesse

contre

GRENBUR INVESTMENT CORP., corporation légalement constituée, ayant son siège social à 625 Wilmeton, Apt. 501, Montréal, P.Q., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

Il est enjoint à GRENBUR INVESTMENT CORP. à l'intention de laquelle une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 23 avril 1971.

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 342 Boulevard St-Rose, LAVAL, Qué. AVOCAT DE LA DEMANDERESSE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 390 606

DAME MARGUERITE LEMAY, veuve non remariée de PACIFIC ALIAS PAUL ARCHAMBAULT, autrfois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Demanderesse

contre

DAME ANNA ARCHAMBAULT, épouse séparée de biens d'ARMAND LACHAINE, résidant en les Cité et District de Montréal,

Défenderesse

AVIS

AVIS est donné à DAME MARGUERITE LEMAY, demanderesse, de voir constituer un nouveau procureur ou faire acte de comparution personnelle, le tout dans les trente jours de présent avis, faute de quoi il sera procédé contre vous par défaut à ce moment pour faire rejeter l'action.

Une copie dudit avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, ce 21 avril, 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Me BOURRET, ALLARE, L'HEUREUX, GRATTON, BLAIN & MORRIS, 1155 ouest, boul. Dorchester, Suite 304, MONTREAL 102, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 390 606

DAME MARGUERITE LEMAY, veuve non remariée de PACIFIC ALIAS PAUL ARCHAMBAULT, autrfois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Demanderesse

contre

DAME ANNA ARCHAMBAULT, épouse séparée de biens d'ARMAND LACHAINE, résidant en les Cité et District de Montréal,

Défenderesse

AVIS

AVIS est donné à DAME MARGUERITE LEMAY, demanderesse, de voir constituer un nouveau procureur ou faire acte de comparution personnelle, le tout dans les trente jours de présent avis, faute de quoi il sera procédé contre vous par défaut à ce moment pour faire rejeter l'action.

Une copie dudit avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, ce 21 avril, 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Me BOURRET, ALLARE, L'HEUREUX, GRATTON, BLAIN & MORRIS, 1155 ouest, boul. Dorchester, Suite 304, MONTREAL 102, Qué.

AVIS PUBLIC (articles 33 et 34) VILLE DE MONTREAL

PROGRAMME DETAILLE DE RENOVATION "ALBERT-ST-JACQUES"

VILLE DE MONTREAL PROVINCE DE QUEBEC

MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DE RENOVATION ALBERT-ST-JACQUES

Conformément aux articles 33 et 34 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 55), avis public est par les présentes, donné que le Conseil municipal de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil le 22 avril 1971, un programme de rénovation recouvrant une superficie de 32,93 acres et délimité au nord par la rue Saint-Jacques, à l'est par la rue Guy, au sud par la rue Albert et une partie de son prolongement vers l'est, à l'ouest par l'avenue Atwater.

Ce programme a pour objectif l'élimination des occupations non-conformes à la résidence particulièrement de la voie ferrée et la récupération des terrains ainsi libérés, l'élaboration de programmes de logements conformément aux besoins de la population de la Petite Bourgeoisie d'abord et d'une population de la population de la Petite Bourgeoisie d'après, l'intégration de la partie sud de la Petite Bourgeoisie à sa partie nord conformément au plan général de réaménagement, le contrôle des espaces libres privés et publics, la mise en place d'une grille de rues plus fonctionnelle et la réfection des utilités publiques.

Les nouvelles réglementation et modifications aux règlements existants, adoptés en vertu de ce programme et devant entrer en vigueur en vertu de l'article 41 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec au moment où le territoire dans lequel elles doivent s'appliquer est décrété "zone de rénovation", sont les suivantes: modification au zonage actuel par l'adoption par le Conseil du programme de rénovation intitulé "Albert-St-Jacques".

Les intéressés pourront consulter les documents constituant ce programme au 330 est, de la rue Saint-Paul, chambre 102, au Bureau de Quartier de la Petite Bourgeoisie, au 2454 de la rue Workman, aux heures normales d'ouverture des bureaux. De plus, les intéressés pourront s'y procurer une ou des copies du programme de rénovation au prix unitaire de \$10,00.

Enfin, les intéressés peuvent transmettre par écrit leurs objections au programme, à la Société d'Habitation du Québec, 1995 ouest, boulevard Charest, Sainte-Foy, Québec 10 et ce, pas plus tard que le vingt-troisième jour de juin 1971.

Le greffier de la Ville, Marc Boyer, c.r.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10159 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 mai 1971

Poste Glenwood Aylmer, P. Qué

FOURNITURE DE DEUX (2) TABLEAUX DE RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMA-71-10122 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971

Région Matapédia

SERVICES D'EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

AVIS PUBLIC (articles 33 et 34) VILLE DE MONTREAL

PROGRAMME DETAILLE DE RENOVATION "ALBERT-ST-JACQUES"

VILLE DE MONTREAL PROVINCE DE QUEBEC

MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DE RENOVATION ALBERT-ST-JACQUES

Conformément aux articles 33 et 34 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 55), avis public est par les présentes, donné que le Conseil municipal de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil le 22 avril 1971, un programme de rénovation recouvrant une superficie de 32,93 acres et délimité au nord par la rue Saint-Jacques, à l'est par la rue Guy, au sud par la rue Albert et une partie de son prolongement vers l'est, à l'ouest par l'avenue Atwater.

Ce programme a pour objectif l'élimination des occupations non-conformes à la résidence particulièrement de la voie ferrée et la récupération des terrains ainsi libérés, l'élaboration de programmes de logements conformément aux besoins de la population de la Petite Bourgeoisie d'abord et d'une population de la population de la Petite Bourgeoisie d'après, l'intégration de la partie sud de la Petite Bourgeoisie à sa partie nord conformément au plan général de réaménagement, le contrôle des espaces libres privés et publics, la mise en place d'une grille de rues plus fonctionnelle et la réfection des utilités publiques.

Les nouvelles réglementation et modifications aux règlements existants, adoptés en vertu de ce programme et devant entrer en vigueur en vertu de l'article 41 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec au moment où le territoire dans lequel elles doivent s'appliquer est décrété "zone de rénovation", sont les suivantes: modification au zonage actuel par l'adoption par le Conseil du programme de rénovation intitulé "Albert-St-Jacques".

Les intéressés pourront consulter les documents constituant ce programme au 330 est, de la rue Saint-Paul, chambre 102, au Bureau de Quartier de la Petite Bourgeoisie, au 2454 de la rue Workman, aux heures normales d'ouverture des bureaux. De plus, les intéressés pourront s'y procurer une ou des copies du programme de rénovation au prix unitaire de \$10,00.

Enfin, les intéressés peuvent transmettre par écrit leurs objections au programme, à la Société d'Habitation du Québec, 1995 ouest, boulevard Charest, Sainte-Foy, Québec 10 et ce, pas plus tard que le vingt-troisième jour de juin 1971.

Le greffier de la Ville, Marc Boyer, c.r.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10159 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 mai 1971

Poste Glenwood Aylmer, P. Qué

FOURNITURE DE DEUX (2) TABLEAUX DE RELAIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMA-71-10122 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 11 mai 1971

Région Matapédia

SERVICES D'EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 avril 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Simstar Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal ce 22ème jour d'avril 1971 sous le numéro 2288287. Daté ce 22ème jour d'avril 1971.

LA BANQUE TORONTO DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO. 342 387

COMMISSION SCOLAIRE STE ROSE-AUTREUIL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal,

demanderesse

contre

GRENBUR INVESTMENT CORP., corporation légalement constituée, ayant son siège social à 625 Wilmeton, Apt. 501, Montréal, P.Q., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défenderesse

Il est enjoint à GRENBUR INVESTMENT CORP. à l'intention de laquelle une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 23 avril 1971.

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 342 Boulevard St-Rose, LAVAL, Qué. AVOCAT DE LA DEMANDERESSE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 390 606

DAME MARGUERITE LEMAY, veuve non remariée de PACIFIC ALIAS PAUL ARCHAMBAULT, autrfois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Demanderesse

contre

DAME ANNA ARCHAMBAULT, épouse séparée de biens d'ARMAND LACHAINE, résidant en les Cité et District de Montréal,

Défenderesse

AVIS

AVIS est donné à DAME MARGUERITE LEMAY, demanderesse, de voir constituer un nouveau procureur ou faire acte de comparution personnelle, le tout dans les trente jours de présent avis, faute de quoi il sera procédé contre vous par défaut à ce moment pour faire rejeter l'action.

Une copie dudit avis a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, ce 21 avril, 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Me BOURRET, ALLARE, L'HEUREUX, GRATTON, BLAIN & MORRIS, 1155 ouest, boul. Dorchester, Suite 304, MONTREAL 102, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 390 606

DAME MARGUERITE LEMAY, veuve non remariée de PACIFIC ALIAS PAUL ARCHAMBAULT, autrfois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Demanderesse

contre

DAME ANNA ARCHAMBAULT, épouse séparée de biens d'ARMAND LACHAINE, résidant en les Cité et District

UN TRIOMPHE-SURPRISE 5-2 DU MINNESOTA!

par MARC THIBEAULT

C'était la journée des surprises, hier dans les éliminatoires pour la coupe Stanley. Ainsi, les Rangers, sur leur propre patinoire à part ça, furent écrasés au compte de 7-1 par des Eperriers de Chicago ayant retrouvé leur franc tir, dans l'après-midi. Hier soir, c'était au tour des North Stars du Minnesota, déclassés samedi soir, de surprendre les Canadiens de Montréal au compte de 5-2. Les deux séries sont maintenant nivelées à 2-2 et se poursuivront demain soir.

Les North Stars, hier soir, n'étaient certes pas les No Stars de la veille. On aurait dit qu'ils se prenaient pour des Canadiens faisant face, dans une précédente série, à des Bruins de Boston! Ils patinèrent à forte allure et avec une ténacité remarquable pour profiter de toutes les occasions s'offrant à eux de déjouer un Ken Dryden pouvant certainement plaider non coupable. Plusieurs de ses coéquipiers jouèrent de façon nonchalante, pour ne pas dire désintéressée. Jean-Claude Tremblay, ébranlé au début de la joute, ne brilla guère, pas plus que Frank Mahovlich, qui joua sa plus mauvaise partie; Marc Tardif, qui commit plus d'une erreur; ou Claude Larose, qui rata à peu près trois buts à lui seul.

Ceci dit, il ne faut pas enlever aux étoiles du Nord du Minnesota tout le mérite qui leur revient. Ils permirent au Canadien, en 2ème minute, de prendre une avance 1-0 avant d'égaliser et de prendre eux-mêmes un avantage de 2-1. Montréal égala en 2ème période mais, au troisième tiers, Minnesota devait exécuter une irrésistible remontée de 3 buts victorieux qui laissèrent le Canadien clopin clopant.

Le 1er but du club montréalais, réussi par un Béliveau qui devait aussi obtenir le deuxième et dernier de son équipe, fut le résultat du travail d'Yvan Cournoyer (hors de tout doute le meilleur Canadien sur la patinoire, hier soir, avec Dryden et Laperrière). Alors que Tardif cherchait la rondelle entre ses patins, Cournoyer s'en empara à la ligne rouge, la passa à Béliveau à la ligne bleue. Se servant du défenseur Barry Gibbs pour écran, le grand Jean déjoua le gardien Cesare Maniago avec un lancer précis dans un coin de filet.

Punitious coûteuses

Dans la 16ème minute, Terry Harper fut puni pour avoir retenu Jean-Paul Parisé à la ligne bleue du Canadien. Exactement 41 secondes plus tard, Jude Drouin évita Laperrière et, du revers, tira sur Dryden, qui bloqua. En voulant pousser le retour au loin, Tremblay plaça le disque sur le bâton de Murray Oliver... et de 1-1.

Un peu plus de deux minutes plus tard, Jacques Lemaire faisait trébucher Gibbs dans la zone du Minnesota. Il fallut 22 secondes aux North Stars pour exécuter un premier lancer...

1er triomphe en 13 mois pour Lee Trevino

TALLAHASSEE, Floride (PA) — Lee Trevino, tout en mêlant oiselets et mots d'esprit, est venu de l'arrière pour devancer la recrue Hubert Green, qui a cédé sous la pression, et gagner le tournoi de golf de Tallahassee hier.

Trevino, qui remportait ainsi sa première victoire en 13 mois, obtenait la bourse principale de \$12,000. Il a aussitôt déclaré qu'il participerait au Tournoi des Champions l'an prochain, compétition disputée simultanément et dont il a dû forcément s'absenter.

Jim Wiechers a joué 68, tout comme le champion, pour terminer 2ème avec 276, à trois coups de la tête, et se mériter une bourse de \$7,200.

Green a finalement joué 75 pour la 3ème place, à 277, et \$4,500.

Wilf Homenuik, de Winnipeg, a joué 281 pour la 10ème place et \$1,332.

Un "Monsieur Lee" assez spécial!

Il y a quelque 10 jours, notre sélectionneur "Monsieur Lee" désignait, dans ses choix, 7 gagnants sur les 10 courses d'un même programme. Malgré cela et dans ses mises au jeu, il ne réussissait qu'à gagner \$9,25! Vendredi soir, il fit encore mieux... pour ainsi dire. Dans ses sélections, il indiqua trois gagnants, quatre de ses deuxièmes choix arrivant aussi bons premiers. D'autre part, il indiqua le pari double (\$15,00), les trois quintés (\$15,00, total de \$8,90) et l'exacta (\$26,10). Eh bien, croyez-le ou non mais, dans ses paris, il perdit \$30,50, ce qui réduisit sa banque à \$92,25!

Heureusement que, samedi soir, il s'est racheté en gagnant \$104,40 pour faire remonter sa banque à \$196,65.

CE SOIR

1ère course: 1-Spring Over (no 1); 2-Famous Sun (no 3); 3-Front Page Mir (no 4).
2ème course: 1-Moonshine Boy (no 3); 2-Hubrail (no4); 3-Leta (no 8). Pari double suggéré: 1-3.
3ème course: 1-Dale Scot (no 1); 2-Effrat Lobell (no 3); 3-Ace Boon (no 6).
4ème course: 1-Frosty Linda (no 3); 2-Happy Flash (no 6); 3-Dave G (no 9); 4-Bernies Boy (no 1).
Quinielas suggérées: roulette 3-4-9-1.
5ème course: 1-Gerry Larry (no 2); 2-Glowing Mir (no 5); 3-F. W. Adios (no 1).
6ème course: 1-Stars Song (no 9); 2-Jefferson Fortune (no 4); 3-Speed To Burn (no 5).
Quinielas suggérées: roulette 9-4-5.
7ème course: 1-Lullathorpe (no 7); 2-Black Tar (no 6); 3-Haughton Mir (no 1).
8ème course: 1-Dean Leo (no 6); 2-Achorn Cor' (no 3); 3-Mr. Smoke (no 7); 4-Ridgevue Time (no 8).
Quinielas suggérées: roulette 6-3-7-8.
9ème course: 1-Mr. Springbrook (no 8); 2-Roydon John (no 11); 3-Tarport Lady Ann (no 9).
10ème course: 1-Geoffrey Mir (no 2); 2-Cathie Hill (no 6); 3-Oxford Sonny Boy (no 7).
Exactas suggérées: roulette renversée 2-4-7.

ENJEU: \$200 **EN BANQUE: \$196.65**

Ce soir, "Monsieur Lee" ne mise qu'un total de \$54 (sans doute pour protéger sa banque), de cette façon:
1ère course: le no 1 (Spring Over) \$2-2-6 et le no 3 (Famous Sun), \$0-2-4, au mutuel.
2ème course: le no 3 (Moonshine Boy), \$2-0-0 au mutuel.
Pari double: \$2 sur la combinaison 1-3.
3ème course: le no 1 (Dale Scot), au mutuel, \$2-0-0.
4ème course: \$2 sur la quiniela 3-4-5.
5ème course: \$2 sur chacune des quinielas 9-4, 9-5 et 9-6.
6ème course: au mutuel, le no 6 (Dean Leo), \$4-4-0 au mutuel.
7ème course: au mutuel, le no 6 (Dean Leo), \$4-4-0 au mutuel.
8ème course: le no 8 (Mr. Springbrook), \$2-0-0 au mutuel.
10ème course: \$12 sur la roulette exacta, renversée, 2-4-7.

| 1ère période | |
|--|---------------------|
| 1-Montréal: Béliveau (4) | Cournoyer |
| 2-Minnesota: Oliver (6) | Drouin, Goldsworthy |
| 3-Minnesota: Grant (4) | Oliver, Drouin |
| Pun: Harper 15:54, Lemaire 18:42 | |
| 2ème période | |
| 4-Montréal: Béliveau (5) | Cournoyer |
| Pun: Harris 1:48, Béliveau 13:59 | |
| 3ème période | |
| 5-Minnesota: Parisé (3) | Hampson, Rousseau |
| 6-Minnesota: Oliver (7) | Burns, Nanne |
| 7-Minnesota: Hampson (3) | Parisé, Rousseau |
| Pun: Lapointe et O'Brien, majeures, 5:08 | |
| Lancers: | |
| Montréal | 9 15 15 - 37 |
| Minnesota | 14 13 15 - 42 |
| Gardiens: K. Dryden (M) Maniago (Minn) | |
| Assistance: 13,363. | |

et un autre but. Encore une fois, Drouin tira du revers. Dryden arrêta mais la rondelle s'éloigna entre ses grandes jambes étendues et Danny Grant s'en empara pour la passer par-dessus lui.

Merveilleux Cournoyer

Au début du 2ème tiers, Frank Mahovlich rata une passe parfaite de Henri Richard, le défenseur Ted Harris se faisant en même temps punir pour avoir accroché Richard sur le jeu. Durant son absence, Canadien exécuta seulement deux lancers contre un Maniago qui, hier soir, était en forme superbe. A la 6ème minute, Dryden vola des buts, à deux reprises, au même Bill Goldsworthy avant que Cournoyer n'exécute une montée de toute beauté. En partant de sa zone, Yvan le Terrible contourna, successivement, pas moins de 4 adversaires pour finalement, rendu en zone adverse, passer à un Béliveau arrivant devant le filet de Maniago. Et d'un lancer à plat de glace, le grand Jean réussissait son 78ème but en éliminatoires, seulement quatre de moins que le record détenu par Maurice Richard.

Sur une passe de Tardif, Claude Larose s'échappa en suite bien seul, cinq minutes plus tard. Que fit-il? Il lança par-dessus la cage de Maniago!

Ferguson, seul devant le même gardien à la suite d'une belle passe de Béliveau, manqua, lui aussi, un but fort bossé avant que Béliveau ne soit puni pour avoir donné du coude. Cette fois, la défensive désavantagée du Canadien tint bon.

Et pan, pan, pan!

Après que Larose, à la 2ème minute du 3ème tiers, eut manqué un autre but (seul devant Maniago il lança sur un poteau) à la suite d'une belle passe de Pete Mahovlich, les North Stars se lancèrent vers... le triomphe.

Lors d'une mise au jeu dans la zone du Canadien, le vétéran Ted Hampson eut le meilleur contre Béliveau et le disque passa à Rousseau qui lança, le retour allant à un Parisé qui lança à son tour tout en étant enrobé par Harper. Et de 3-2.

Dryden fut excellent contre Drouin puis Goldsworthy avant que Maniago n'exécute contre Tardif.

A la 12ème minute, Tremblay arrêta, du bout du bâton, une montée de Charlie Burns. Mais le disque, toujours dans la zone du Canadien, se dirigea vers un Oliver et un Larose se tenant compagnie. D'une façon ou d'une autre, Oliver se dégagea de son rival, lança et compta.

Alors que les Canadiens, tant bien que mal, essayaient de remonter la pente, Hampson, en 16ème minute, leur donna le coup de grâce. Rousseau sortit de sa zone et passa à Parisé à l'autre ligne bleue. Celui-ci vit un Tremblay seul et, plus loin, Hampson. Il passa par-dessus le bâton de J.C., et le compte, lui, passait à 5-2.

Maniago annula bien un effort formidable de Pete Mahovlich une seconde avant la fin mais cela, dans les circonstances, n'avait aucune importance.

Il faut croire que la rapidité et la combativité du Minnesota furent peut-être inspirées par le fait que les North Stars craignaient en être à leur tour dernière partie sur leur patinoire s'ils perdaient. Ainsi, samedi soir, il y avait officiellement 15,364 spectateurs. Hier soir, tout aussi officiellement, il y en avait 15,363. C'est à croire qu'un membre de la direction leur cria: "Hé, les gars! Nous perdons notre clientèle, faites quelque chose!"

Après hier soir, on peut certes espérer que les North Stars ont reconquis le client perdu! Reste à savoir ce que les Canadiens, eux demain soir, feront au Forum pour conserver les leurs!

Coco (sème) La Terreur!

FORT ERIE, Ont., (PC) — Coco La Terreur a gagné le Prix Queenston de \$12,000, hier après-midi, à la piste Fort Erie en devançant son plus proche rival, Chatty Cavalier, pae la marge de deux longueurs et quart. Chatty Cavalier est déjà le second choix au livre d'hiver du prochain Queen's Plate avec une cote de 5-1. Tous les chevaux ayant participé à la course d'hier sont d'ailleurs éligibles pour le Queen's Plate.

Coco La Terreur a parcouru les 6 furlongs en 1:12 et a rapporté \$7,40 au mutuel, Canadian Victory terminant en 3ème place.

Le vainqueur appartient à J. Louis Lévesque de Montréal.

GAIN DES REMPARTS

SHAWINIGAN (PC) — Grâce à une poussée de trois buts dans la 3ème période hier, alors que Guy Lafleur a complété son truc du chapeau, les Remparts de Québec ont surclassé les Bruins de Shawinigan 7-5 hier, pour prendre une avance de 3-1 dans la série finale, 4 de 7, de la Ligue junior "A" du Québec. Les Bruins avaient réussi à égaliser les chances à 4-4 dans la 2ème reprise grâce au truc du chapeau de Michel Paiement.

RICHARD PETTY, au volant d'une Plymouth 1971, a profité de l'abandon du meneur, Donnie Allison, pour capturer les honneurs des 500 miles de la Virginie pour voitures modifiées, hier au circuit de Martinsville. C'était la 10ème victoire de sa carrière dans cette ville. Petty a devancé de justesse la Ford 1970 de David Pearson, qui a aussitôt logé un protêt parce que la voiture de son rival a terminé la course sans bouchon sur le réservoir d'essence, ce qui serait contraire aux règlements de la NASCAR. En gagnant la première bourse de \$6,225 grâce à la 127ème victoire de sa carrière, Petty, déjà huit fois vainqueur cette saison, haussait ses gains à \$112,000 en 1971.

BOB FOSTER a facilement conservé son titre de champion du monde des poids moulins devant Ray Anderson, samedi soir à Tampa en Floride. La victoire de Foster, acquise aux points, n'a pas soulevé le moindre doute tout au long du combat, et les trois juges lui accordèrent un avantage de 11, 9 et 7 points. Le champion a par la suite déclaré qu'il lan-



EN VÉRITÉ, MATCH NUL - Peter Mahovlich, du Canadien, tombe à la renverse, sans avoir encore reçu le moindre coup, devant Ted Harris en cours de 3ème période, samedi soir à Bloomington, Minn. "Pete M" s'était tout simplement accroché le patin dans une fissure de la glace. Même si le match fut nul, l'arbitre Art Skov leur donna chacun des pénalisations de 5 minutes pour... avoir tenté de se battre! (Téléphoto PA)

Jack, champion des champions!

RANCHO LA COSTA, Calif. (AP) — Jack Nicklaus, le seul golfeur à pouvoir maîtriser le très difficile parcours La Costa, a joué 70, hier, deux coups sous la normale, pour gagner le tournoi des Champions doté d'une bourse de \$165,000.

Nicklaus, qui s'est moqué de l'herbe haute, laquelle a causé énormément de difficultés aux 35 autres golfeurs qui avaient tout remporté un tournoi au cours des 12 derniers mois, a terminé avec un total de 279, neuf coups sous la normale sur le parcours long de 7,114 verges.

Le Sud-Africain Gary Player, l' Australien Bruce Devlin et Dave Stockton étaient ex-aequo au deuxième rang à 287. Ces trois joueurs avec Nicklaus, ont été les seuls à jouer sous la normale.

Devlin a terminé avec un 73 tandis que Player et Stockton jouaient 72.

Le vétéran Gene Littler a terminé seul au cinquième rang, à 288, après une dernière ronde de 71. Bobby Nichols, avec un 71 hier, se retrouvait avec un total de 289.

Frank Beard, le champion de l'an dernier, ainsi que Charles Coody, le récent gagnant du tournoi des Maîtres, ont présenté des pointages de 290.

Arnold Palmer a joué une dernière ronde de 73 et il se retrouvait à 16 coups du meneur, avec 295.

BASEBALL

CLASSEMENTS LIGUE NATIONALE

| Est | G | P | Moy. | Diff. |
|-------------------|----|----|------|-------|
| Montréal | 8 | 4 | 667 | 1/2 |
| St-Louis | 12 | 7 | 632 | |
| Pittsburgh | 10 | 8 | 556 | 1 1/2 |
| New York | 7 | 7 | 500 | 2 1/2 |
| Chicago | 7 | 11 | 389 | 4 1/2 |
| Philadelphie | 5 | 10 | 333 | 5 |
| Ouest | | | | |
| San Francisco | 14 | 5 | 737 | |
| Los Angeles | 11 | 9 | 550 | 3 1/2 |
| Atlanta | 9 | 8 | 529 | 4 |
| Houston | 9 | 10 | 474 | 5 |
| Cincinnati | 5 | 11 | 313 | 7 1/2 |
| San Diego | 5 | 12 | 294 | 8 |
| LIGUE AMÉRICAINNE | | | | |
| Est | | | | |
| Baltimore | 10 | 5 | 667 | |
| Boston | 10 | 6 | 625 | 1/2 |
| Washington | 10 | 7 | 588 | 1 |
| Détroit | 7 | 9 | 438 | 3 1/2 |
| New York | 6 | 10 | 375 | 4 1/2 |
| Cleveland | 5 | 10 | 333 | 5 |
| Ouest | | | | |
| Oakland | 14 | 6 | 700 | |
| California | 9 | 9 | 500 | 4 |
| Kansas City | 9 | 9 | 500 | 4 |
| Minnesota | 8 | 9 | 471 | 4 1/2 |
| Milwaukee | 7 | 9 | 438 | 5 |
| Chicago | 6 | 12 | 333 | 7 |

Philadelphie 600 102 100 - 4 7 1
St-Louis 100 000 103 - 5 11 1
Short, Hoerner 7e, Selma 8e, Fryman 9e, Brandon 9e et McCarver; Cleveland, Norman 7e, Taylor 7e, Lintz 8e et McNertney; G-Lintz (1-0), P-Fryman (0-3), G-Philadelphie, Freed 2e.
(Joe Torre a frappé en lieu sûr pour une 19ème partie de suite, un simple de 2 points à la 9ème manche qui a couronné un ralliement gagnant de 3 points pour les Cardinals.)
New York 030 000 000 - 3 9 4
Chicago 020 052 00x - 9 14 1
McAndrew, Ryan 5e, Taylor 7e et Grote; Jankins et Rudolph, G-Jenkins (3-2) P-McAndrew (0-1).
(Le lanceur Ferguson Jenkins et Johnny Callison ont fait compter chacun 3 points pour les Cubs.)
2ème partie
Los Angeles 000 000 000 - 3 6 1
Cincinnati 010 001 00x - 2 6 2
Downing, Brewer 8e et Sims; Gullett et Cornales, Bench 8e, G-Gullett (2-0), P-Downing (2-1), G-Cincinnati, Perez 2e.
(Tony Perez, impuissant jusque là en 18 "at-bats", a cogné un circuit, et les Reds mettent fin à la série de 6 gains consécutifs des Dodgers.)
San Diego 3, Atlanta 4.

À Blue Bonnets

SAMEDI SOIR
Pari double: Pershings Lad (4) et Morant (4): \$71.00.
1ère quiniela: Killarney Pride (2) et Rash Statement (3): \$30.00.
2ème quiniela: Follow Abe (3) et Showells Adios (9): \$50.60.
3ème quiniela: Brave Sir (3) et Rare Byrd (2): \$19.60.
Exacta: Red Flicka (7) et Cashew Crunch (3): \$503.20.
Mutuel: \$494.815.
Assistance: 8,523.

HIER APRES-MIDI
Pari double: Renfrew County (2) et Armbr Imprint (8): \$18.60.
1ère quiniela: Voltaire Hanover (2) et Hard Decision (3): \$53.
2ème quiniela: Third Edition (7) et Aqua Duke (2): \$25.10.
3ème quiniela: Star Brook (6) et Deena Will (5): \$16.20.
Exacta: Pepper Mir (3) et Peter Jaco (1): \$50.10.
Mutuel: \$574.069.
Assistance: 9,856.

1ère période
1-Minnesota: Oliver (5)
Burns, Nanne
2-Montréal: F. Mahovlich (9)
Lemaire
3-Montréal: Lemaire (6)
F. Mahovlich, Richard... 17:39
Pun: Reid 1:53, Gibbs et Béliveau 3:31, Larose 9:42, Ferguson 12:42, Drouin 13:35, Ferguson 15:09.

2ème période
4-Montréal: Cournoyer (4)
Ferguson... 1:45
5-Montréal: J.C. Tremblay (3)
Cournoyer, F. Mahovlich... 5:17
6-Montréal: Laperrière (3)
Harper, F. Mahovlich... 8:30
7-Minnesota: Grant (3)
Harris... 16:56
Pun: Goldsworthy 4:31, Laperrière 9:20, Béliveau 12:39.

3ème période
8-Montréal: Laperrière (4)
Béliveau, Ferguson... 2:26
9-Minnesota: Goldsworthy (2)
Drouin, Harris... 19:34
Pun: Harris et P. Mahovlich, majeures, 10:49.
Montréal 11 11 9-31
Minnesota 7 15 11-33
Gardiens: K. Dryden (M), Maniago (Minn).
Assistance: 15,364.

Samedi soir, les Canadiens leur ont montré de quelle glace ils se chauffent!

par MARC THIBEAULT

Vendredi, le joueur de défense Ted Harris, ex-Canadien, avait dit: "Le club Minnesota est mal surnommé... les North Stars devraient plutôt s'appeler les No Stars car, en fait, nous n'avons pas de vedette. Nous sommes tout simplement une équipe bien nuancée, une équipe qui veut travailler de façon concertée." C'est ainsi qu'il voulait analyser la surprenante victoire, au compte de 6-3, que le Minnesota avait obtenue, la veille au Forum, contre des Canadiens bien favorisés et qui, d'ailleurs, avaient facilement gagné le premier match de la série demi-finale entre les deux clubs par le pointage de 7-2.

Samedi soir, devant une foule-record de 15,364 partisans au superbe amphithéâtre Centre métropolitain des sports de Bloomington, dans la banlieue des villes jumelles St-Paul et Minneapolis, le club Minnesota, malgré des efforts d'équipe plutôt incohérents, prit assez définitivement, le surnom de No Stars suggéré par Harris. Avec facilité, les Canadiens gagnèrent en effet par le compte de 6-3 pour prendre une avance 2-1 dans leur série 4-de-7 des éliminatoires pour la coupe Stanley. Si Murray Oliver et Lou Nanne, avec mention honorable pour Charlie Burns, se signalèrent quelque peu pour le Minnesota, il faut aussi dire que chez les Canadiens, d'autre belle part, tous les joueurs furent en vedette. S'il faut, parmi eux, en mentionner un plus que les autres, ce serait certainement un Jacques Laperrière qui, en plus de briller à la défensive, marqua deux des buts des siens - exploit remarquable pour lui qui, en 9 saisons régulières dans la ligue Nationale de hockey, affiche un grand total de 28 buts... dont 01 l'hiver dernier!

Pour la troisième joute d'affilée, le Canadien permit au Minnesota de prendre les devants. Après n'avoir réussi que deux lancers (dont un excellent de Frank Mahovlich) sans résultat durant 1 minute et demie d'une pénalisation à Tom Reid en début de période, Lou Nanne, un joueur de défense jouant maintenant à l'avant, fit une montée du côté défensif de Laperrière. Il l'attira avec lui derrière le filet en même temps que Terry Harper suivait Burns dans la même direction, ce qui laissait Oliver bien dégagé devant le but du Canadien. Le disque passa de Nanne à Burns à Oliver. Le lancer de celui-ci frappa un poteau, toucha le gardien Ken Dryden dans le dos et tomba dans le filet. Et de 1-0 pour Minnesota.

Mais les Canadiens n'avaient pas l'intention de commettre, en cette 1ère période, l'erreur commise, jeudi soir, alors qu'ils permirent aux North Stars de porter une telle tête avance jusqu'à un beaucoup plus gros avantage de 4-0!

A la 9ème minute et exactement 1 minute et 26 secondes après le but d'Oliver, le rapide Jacques Lemaire intercepta une passe de Danny Grant dans la zone adverse et lança aussitôt, du revers, vers le gardien Cesare Maniago qui bloqua. Mais Frank Mahovlich, un patin dans la zone de Maniago, prit aussitôt le retour... et de 1-1 malgré les protestations des North Stars auprès de l'arbitre Art Skov à l'effet que le grand Frank M., était dans la zone du gardien. La nuance? Paul Henderson (Toronto) l'expliqua de cette façon: "Frank, selon l'arbitre, était en train de passer dans la zone de Maniago, ce qui est permis".

Pour plusieurs, Frank M., y était plutôt, d'au moins un patin, stationnaire. Peu importe puisque cela n'aurait certainement pas empêché le Canadien d'éventuellement gagner.

Peu après, Claude Larose attaqua inutilement Oliver le long de la clôture et fut puni pour ingérence. Durant son absence, Laperrière-Harper-Roberto-Pete Mahovlich limitèrent les North Stars à... 0 lancer. Et ce fut la même chose lorsque John Ferguson, assez inutilement lui aussi, fut puni pour avoir accroché Jean-Paul Parisé à la ligne bleue du Canadien lors d'une contre-attaque montréalaise... et de là l'inutilité du geste de "Fergy". En fin de période, Ferguson donna du coude à Jude Drouin, ce qui donnait l'avantage numérique au Minnesota pour 1 minute et 44 secondes. Grâce au quatuor défensif déjà nommé, les North Stars durent se contenter d'un seul et unique lancer inoffensif contre Dryden.

Dans la 18ème minute, Robert Rousseau dégagea le disque derrière son filet. Il frappa l'arrière du but, alla à Richard puis à Frank M., les deux, à l'instar d'Oliver et Burns en début de période, occupant deux défenseurs hors-position. Ce qui laissa Lemaire seul devant le filet pour y recevoir la passe de Frank M.,... et de 2-1 Canadien.

Trois coups de grâce!

Dans les 8 premières minutes et demie du deuxième tiers, les Canadiens devaient porter trois coups de grâce à leurs rivaux. Dans la zone du Canadien, le rapide Yvan Cournoyer intercepta d'abord une passe de Reid (à la pointe droite) le long de la clôture, se débarrassa aussitôt du même Reid déconcerté et fila vers Maniago en compagnie du jeune dé-

fenseur Dennis O'Brien. Il le contourna légèrement rendu à 15 pieds du filet, changea ses mains de place sur son bâton pour, de la droite plutôt que de la gauche, tromper Maniago avec un haut lancer dans le coin droit.

Durant une pénalisation à Bill Goldsworthy, l'artiste de l'offensive comme de la défensive Jean-Claude Tremblay déjoua Maniago. Après avoir reçu le disque de Cournoyer, qui l'avait reçu de Béliveau, il feignit, de la ligne bleue, un lancer-frappé, avança et, encore par-dessus l'épaule droite du gardien adverse, décocha un lancer que Maniago, voilé par un défenseur Harris posté entre lui et J.C., ne put arrêter.

A la 9ème minute, Laperrière lança de la ligne bleue. Le disque toucha légèrement le bâton du défenseur Reid, changea légèrement de direction... et de 5-1.

Après que le quatuor Laperrière-Harper-Roberto-Pete M., eut encore réussi à annuler deux punitions aux Canadiens, le Minnesota marqua son 2ème but. Larose, dans la zone des North Stars et près

de la ligne bleue, tomba accidentellement. Ce qui permit à Harris de croiser facilement cette ligne pour ensuite passer à Grant à l'autre ligne bleue. A quelque 45 pieds, Grant lança. Après avoir frappé le bâton de Tremblay, le disque passa entre Dryden et l'un de ses poteaux.

Mais le Canadien tenait visiblement à gagner et, à la 3ème minute de la 3ème période, Laperrière y alla de son deuxième filet. Le gardien Maniago lui-même commença le jeu! En voulant pousser le disque derrière son filet, il le mit sur le bâton de Béliveau qui voulut le remettre à Cournoyer. La passe alla plutôt à Laperrière... pan et de 6-2.

En toute dernière minute de jeu, Goldsworthy, sur des passes Harris-Drouin et après une mise au jeu à la ligne bleue du Canadien, réussissait un but futile.

À la 2ème période, Henri Richard reçut accidentellement au visage un lancer d'O'Brien. Il ne joua pas durant les 5 dernières minutes de ce tiers mais, après 4 points de suture, revenait dans la mêlée à la période suivante.

ARRÊTEZ les problèmes de freins

N'attendez pas d'avoir des ennuis avant de faire examiner l'état de vos freins. Faites-le maintenant en voyant l'une des 8 succursales MAITRE-FREINS de CANADA TIRE. Chez MAITRE-FREINS, ce ne sont que des experts qui s'occupent de votre voiture, ce qui vous assure d'un service rapide et consciencieux. Pour la succursale MAITRE-FREINS la plus près de chez-vous, composez 861-1611.

MEILLEUR PLACEMENT DE VOTRE VIE SÉCURITÉ ADDITIONNELLE REVENUS GARANTIS

GET ANIMAL, LE CHINGHILLA, PEUT LE DEVENIR

ÉLEVEZ DES CHINGHILLAS AVEC LA FERME D'ÉLEVAGE LA PLUS IMPORTANTE ET LA PLUS MODERNE AU CANADA

Commencez votre élevage avec des animaux de première qualité, garantis pour trois ans. La demande de nourriture de chinchilla de première qualité dépasse de beaucoup chaque production annuelle: il en coûte \$2.75 par année à nourrir. Un investissement aussi modeste que \$2,365.00 (avec un dépôt initial aussi minime que \$865.00 vous procurera 6 femelles et 2 mâles, cages et nourriture incluses. Donnez l'opportunité à Cador de vous démontrer comment vous faire un revenu net de \$5,000.00, \$10,000.

RETOURNEZ CE COUPON

LD.2-4-71

COLDOR CHINGHILLA RANCH INC.
Montréal: 50 Place Crémazie, suite 21
Montréal - 351 Tel. 384-8146
Région Hull, 56, chemin de Buckingham, Masson 986-3887

Région Rimouski, Tél.: 723-1107 Région Québec, Tél.: 659-1705 873-7113

J'aimerais avoir de plus amples informations sur les méthodes COLDOR pour la reproduction du chinchilla. Je réalise que cette demande ne m'oblige d'aucune manière.

NOM: _____ TEL: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
OCCUPATION: _____

HIER APRÈS-MIDI...

Stoneman, à son tour, maîtrise les Astros à l'Astrodome, 2-1

HOUSTON (Le Devoir) — Quelle équipe mettra un terme aux succès des Expos de Montréal qui commencent une troisième saison, dans la ligue Nationale, de façon fulgurante? Certainement pas les Astros de Houston qui, après avoir perdu 3-2 vendredi et samedi aux mains et aux bâtons des Expos, ont de nouveau plié l'échine devant l'équipe montréalaise, hier après-midi, par le pointage de 2-1.

Encore une fois, ce fut un match au cours duquel un lanceur des Expos a réussi à mener ses adversaires qui n'ont obtenu, hier, que trois maigres coups sûrs. Bill Stoneman, celui qui, l'an dernier en a vu de toutes les couleurs, a été l'auteur de cette belle performance qui permettait aux Expos de demeurer au premier rang de la section Est.

Chez les perdants, le lanceur John Billingham, un ancien Expo, a limité ses adversaires à deux coups sûrs en 7 manches.

Il a lui-même demandé à son instructeur de le retirer du jeu à la 8ème, se plaignant d'un muscle étiré au dos.

Avance éphémère

Les Astros n'ont pas tardé à inscrire leur unique point puisque, dès la manche initiale, ils empêchèrent Stoneman de mériter un blanchissage.

Le jeune Roger Metzger commença cette manche en frappant un double dans la gauche qui fut suivi après deux retraits, d'un simple de Bob Watson. Mais après cette réussite, les Astros demeurèrent muets sauf peut-être, à la 3ème manche, alors que Metzger vola le 2ème but avec seulement un retrait. Mais Stoneman ne s'enerva nullement et retira sur des prises les deux frappeurs suivants.

Stoneman, qui a obtenu le plus de retraits au bâton pour les Expos au cours des deux dernières saisons, a retiré hier six Astros sur des prises tout en n'accordant que deux buts sur balles.

John Bateman, à la 8ème et avec deux retraits, a considérablement aidé la cause de Stoneman en retirant Joe Morgan qui tentait de voler le deuxième but. Si Morgan avait réussi son vol, Stoneman aurait eu à faire face à Jim Wynn, qui n'est pas le dernier venu. Sur ce jeu, tout le crédit revient à Bateman qui a pu retirer le quatrième meilleur voleur de la ligue Nationale, la saison dernière.

Outre les deux coups sûrs en 1ère manche, les Astros en ont obtenu un autre à la 6ème reprise, après que Stoneman eut retiré neuf joueurs d'affilée, dont cinq sur des prises.

2 points, 1 "cs"

Muselés par Billingham durant les deux premières manches, les Expos ont marqué leurs deux points en 3ème en ne frappant, toutefois, qu'un seul coup sûr.

Avec un retrait, Bobby Wine bénéficia d'un but sur balles, puis se dirigea vers le 3ème coussin grâce à une erreur de Billingham qui tenta de retirer Stoneman alors que ce dernier effectuait un coup retraits. Les Expos logèrent donc, en deux temps trois mouve-

Et d'une 8ème!

| MONTREAL (2) | | | | |
|--------------|----|----|----|---|
| ab | P | CS | PP | |
| Bailey, 3b | 4 | 0 | 0 | 1 |
| Laboy, 3b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Hunt, 2b | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Staub, cd | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Fairly, 1b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Fairey, cg | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Day, cc | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Bateman, r | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Wine, ac | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Stoneman, l | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Totaux | 30 | 2 | 4 | 2 |

| HOUSTON (1) | | | | |
|---------------|----|----|----|---|
| ab | P | CS | PP | |
| Metzger, ac | 3 | 1 | 2 | 0 |
| Morgan, 2b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Wynn, cd, cc | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Watson, cg | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Menke, 1b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Rader, 3b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Cedeno, cc | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Ray, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Edwards, r | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Billingham, l | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Chiled, cd | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 29 | 1 | 3 | 1 |

ments, des coureurs aux 2ème et 3ème buts.

Bob Bailey, avec un compte de 3 balles et aucune prise, cogna un roulant à l'arrêt-court Metzger qui n'eut d'autre alternative que de relayer la balle au 1er but Dennis Menke. Et d'un point pour les Expos.

Ron Hunt, qui accomplit un excellent travail tant à l'offensive qu'à la défensive, a fait compter l'autre point à l'aide d'un simple au centre.

Croyant posséder une avance suffisante pour gagner le match (ils avaient vu juste), les Expos se reposèrent sur leurs lauriers puisqu'ils ne frappèrent que deux autres coups sûrs, tous deux aux dépens de Jim Ray, venu en relève de Billingham.

Ce dernier n'a cependant pas été étranger au silence des frappeurs montréalais. Avant d'accorder deux points, il avait retiré les sept premiers frappeurs à lui faire face et retira ensuite, à compter de la 4ème reprise, les 10 derniers Expos à l'affronter.

Des 21 retraits durant les sept premières manches, 15 d'entre eux ont été effectués au champ intérieur pendant qu'il faisait mordre la poussière à deux autres Expos. N'eut été de la brillante performance de Stoneman, Billingham aurait sans doute remporté sa cinquième victoire en autant de joutes contre les Expos depuis l'entrée de ces derniers dans la ligue Nationale.

Staub, ouff!

Rusty Staub devait bien craindre, vers la fin de la partie, que sa série de 11 parties au cours desquelles il avait obtenu au moins un coup sûr ne prenne fin. Heureusement pour lui, il a réussi un double à sa quatrième et dernière apparition au bâton. Il égalait ainsi le record des Expos appartenant à Coco Laboy et à Bob Bailey.

Les Expos débutent demain une série de trois parties contre les Cubs de Chicago, à Wrigley Field. Carl Morton (2-2) sera alors opposé à Bill Hands; mercredi, Steve Renko (3-0) lancera contre Ken Holtzman; et jeudi, Ernie McAnally (0-1) fera face à Milt Pappas.

Léo Durocher doit être présentement dans ses petits souliers car ses Cubs ont un dossier pas très reluisant de 7 victoires contre 11 revers. Leur début est si lamentable qu'ils occupent le dernier rang de la section Est, à 4 parties des Expos.

Montréal a maintenant remporté cinq de ses huit victoires par la marge d'un point, ce qui est la marque d'une bonne équipe.

Les Expos au bâton

| ab | cs | pp | moy |
|------------|----|----|--------|
| Brand | 3 | 2 | 0.1567 |
| Staub | 46 | 17 | 2.6370 |
| Mashore | 6 | 2 | 0.2333 |
| Fairey | 16 | 5 | 0.2313 |
| Wine | 36 | 11 | 0.2306 |
| Swoboda | 10 | 3 | 0.1300 |
| Laboy | 7 | 2 | 0.0286 |
| Hunt | 39 | 10 | 0.2256 |
| Bateman | 4 | 1 | 1.250 |
| Fairly | 42 | 10 | 1.4238 |
| Day | 32 | 7 | 0.6219 |
| Day | 32 | 7 | 0.1219 |
| Bailey | 38 | 7 | 0.5184 |
| Sutherland | 5 | 0 | 0.0000 |
| Jones | 13 | 0 | 0.0000 |



BUT VOLE MAIS EN VAIN — La recrue Roger Metzger des Astros de Houston vole le 2ème but, à la 3ème manche de la partie d'hier après-midi. Mais son effort s'avéra inutile. Bobby Wine s'apprête à attraper le lanceur trop haut du receveur John Bateman. (Téléphoto PA)

SAMÉDI

4ème victoire 3-2 des Expos et 4ème gain sauvé pour Marshall

HOUSTON (Le Devoir) — Le pointage 3-2 semble bien plaire, si serré soit-il, aux Expos de Montréal. Ainsi, samedi soir devant 17,252 partisans se remettant de la bombe de la veille alors qu'on leur vendit de la bière en fût à 5 cents le grand verre (ce qui leur fit oublier l'échec, également au compte de 3-2, subi par leurs Astros contre les mêmes Expos), les joueurs montréalais, menés par les lanceurs Steve Renko et Mike Marshall et les frappeurs John Boccabella, Rusty Staub et Ron Brand, gagnèrent par ce pointage. C'était la 4ème fois dans leurs 5 dernières parties que les Expos triomphaient par ce chanceux compte de 3-2 (deux-fois contre Cincinnati à Montréal et deux fois, en fin de semaine, à Houston).

Ce qui fait que nous sommes toujours en 1ère place du classement de la division Est de la ligue de baseball Nationale!

Renko, bien que souffrant d'un muscle étiré au bassin, a remporté sa troisième victoire de la jeune saison 1971 contre aucune défaite. En 8 manches officielles (il accorda un simple au premier frappeur à l'affronter en début de 9ème manche), le grand lanceur droitier permit seulement 4 coups sûrs au club Houston. Et bien qu'il ait aussi distribué 5 buts sur balles à ses adversaires durant ce temps, il sut très bien tenir le coup. A la 9ème manche, pour la 4ème fois en peu de temps (la saison est encore bien jeune), le lanceur de relève Mike Marshall s'amena au monticule pour sauver cet autre gain de Renko et des Expos, ce qu'il avait aussi fait, vendredi soir, pour Carl Morton.

Et statistique assez remarquable, les quatre victoires protégées par Marshall jusqu'ici l'ont toutes été par le pointage de 3-2!

Montréal prit les devants 1-0 à sa moitié de la 2ème manche lorsque John Boccabella, qui jouait au 1er but parce que c'est un gaucher, Wade Blasingame, qui lançait pour Houston, expédia un lancer de celui-ci par-dessus la clôture du champ gauche.

Le pointage passa à 2-0 en faveur des Expos à la 3ème manche lorsque Staub la commença avec un double au champ droit. Il avança au 3ème but sur le simple de Bob Bailey au champ intérieur avant de croiser le marbre sur le roulant double-jeu de Ron Swoboda.

Renko, qui avait limité les Astros à seulement un coup sûr dans les 5 premières manches, donna leur premier point à ses adversaires à la seconde demie de la 6ème manche. Il la commença en donnant un BB à la recrue Roger Metzger qui, quelques instants après, était retiré lors d'un jeu facultatif frappé par Joe Morgan, celui-ci étant évidemment sauf au 1er coussin. Le rapide Morgan vola ensuite le 2ème but après que Renko eut retiré Jimmy Wynn au bâton. Et c'est alors, avec deux joueurs retirés, que Bob Watson y alla d'un simple (il devait en réussir trois dans la partie) faisant compter Morgan du 2ème coussin.

Le p'tit tigre!

C'est à la 9ème manche que les Expos devaient réussir un

| MONTREAL (3) | | | | |
|----------------|----|----|----|---|
| ab | P | CS | PP | |
| Hunt, 2B | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Staub, cd | 5 | 1 | 1 | 0 |
| Bailey, cg | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Brand, 3B | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Swoboda, cc | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Day, cc | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bateman, r | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Laboy, 3B | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Fairey, cg, 1B | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Boccabella, 1B | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Fairey, cg | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Wine, ac | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Renko, l | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Marshall, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 33 | 3 | 9 | 2 |

| HOUSTON (2) | | | | |
|---------------|----|----|----|---|
| ab | P | CS | PP | |
| Metzger, ac | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Morgan, 2B | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Wynn, cd | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Watson, cg | 4 | 1 | 3 | 1 |
| Menke, 1B | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Rader, 3B | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Cedeno, cc | 4 | 0 | 0 | 1 |
| Edwards, r | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Blasingame, l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Culver, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chiles, fo | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Gladding, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Lemaster, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 29 | 2 | 5 | 2 |

| MONTREAL (3) | | | | |
|---------------|----|----|----|---|
| ab | P | CS | PP | |
| Metzger, ac | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Morgan, 2B | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Wynn, cd | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Watson, cg | 4 | 1 | 3 | 1 |
| Menke, 1B | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Rader, 3B | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Cedeno, cc | 4 | 0 | 0 | 1 |
| Edwards, r | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Blasingame, l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Culver, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chiles, fo | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Gladding, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Lemaster, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 29 | 2 | 5 | 2 |

E. Morgan, Gladding, DJ. Houston (1). LSB: Montréal 9, Houston 5. 2B: Staub, Wine, C: Boccabella (1). BV: Bailey, Morgan, SAC: Swoboda, Wine.

| ab | cs | pp | bb | r | |
|--|-----|----|----|---|---|
| Renko (310) | 8 | 4 | 2 | 5 | 2 |
| Marshall | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Blasingame (2-2) | 7 | 5 | 2 | 1 | 5 |
| Culver | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Gladding | 2/3 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Lemaster | 1/3 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| VS: Marshall, APL: Swoboda (par Blasingame), Hunt (par Gladding), MV: Renko, Temps: 2h.30. | | | | | |
| Assistance: 17,252. | | | | | |

point qui devait se révéler le vainqueur. Jim Fairey, frappant à la place de Boccabella contre le droitier Fred Gladding, commença avec un simple. Bobby Wine voulut se sacrifier avec un coup retenu mais le rondelle Gladding ramassa mal la balle et les deux coureurs furent sains et saufs.

Renko répéta le geste de Wine, ce qui occasionna toutefois le retrait de celui-ci au 2ème but. Gladding atteignit ensuite Ron Hunt avec un de ses lancers et les buts étaient remplis. C'était, incidemment, la 4ème fois cette saison que Hunt était ainsi touché (sa spécialité!).

Le gerant Harry Walker retira alors Gladding du monti-

cule pour le remplacer par le gaucher vétéran Denny Lemaster, ce qui permit au pilote Gene Mauch des Expos d'envoyer Ron "P'tit tigre" Brand au marbre comme frappeur de relève. Brand frappa un simple au centre et Fairey marqua facilement le 3ème point du Montréal. Les Expos auraient pu en marquer un deuxième sur le coup n'eut été la lenteur, à cause de sa légère blessure à l'aîne, de Renko qui, parti du 2ème but, fut retiré au marbre sur un excellent lancer du voltigeur Wynn.

Mini-remontée

Avec un avantage de 3-1, Renko semblait, avec une seule demi-manche à lancer, devoir assez facilement finir la joute. Mais Watson l'accueillit aussitôt avec un simple et Mauch ne perdit pas de temps à le remplacer par le spécialiste de la relève Marshall qui, sur ce point, semble vouloir succéder au remarquable Claude Raymond de 1970.

Dennis Menke accueillit Marshall avec un autre simple, Watson arrêtant au 2ème but. Doug Rader tenta ensuite de se sacrifier avec un coup retenu. Mais Marshall, ex-joueur d'arrêt-court, ramassa rapidement la balle pour retirer Menke au 2ème coussin, effort défensif qui devait s'avérer aussi important que son talent de lanceur. Cesar Cedeno frappa ensuite un lent roulant en direction du 2ème coussin et Hunt n'avait évidemment pas le temps de lancer au marbre pour y retirer un Watson presque déjà rendu. Il lança donc au 2ème but pour y retirer Rader. Et, avec deux joueurs maintenant retirés, Marshall obligea le receveur John Edwards à frapper une facile chandelle au champ-droit Staub pour le 3ème et dernier retrait.

Après la partie, Renko déclara: "Le gérant a eu raison de me remplacer à la 9ème manche par Marshall. Je commençais à être fatigué. C'est par finesse que je m'étais tiré d'affaires jusque-là car je n'ai pas eu de lancers trop efficaces en cours de joute".

Staub, retiré au bâton avec les buts remplis à la 9ème, a poussé sa série de parties consécutives avec au moins un coup sûr à 11 grâce à son opportun double de la 3ème manche.



Vivre en Renault 12

...la compacte non-compacte.

Vivre en Renault 12, c'est prendre la route et découvrir la performance, les accélérations nerveuses (0 à 60 en 15.2 sec.), les reprises sûres. C'est pouvoir compter sur une mécanique absolument fiable. C'est la sécurité des freins à disque et des pneus à carcasse radiale; c'est la tenue de route de la traction AV.

Vivre en Renault 12, c'est la satisfaction de parcourir 35 bons milles au gallon. D'en avoir toujours un peu plus pour son argent, à l'achat comme à l'entretien. Le plaisir d'acheter une voiture avec tous ses accessoires sans aucun extra. C'est s'offrir un voyage à même les économies qu'elle fait réaliser!

Vivre en Renault 12, c'est s'asseoir dans son fauteuil préféré pour filer en toute sécurité à une vitesse de croisière de 80 mph. C'est pouvoir offrir à ses passagers à l'AR autant d'espace qu'à soi-même à l'AV. Et autant de portes. C'est la commodité des 17 pi. cu. du coffre.

Si vous croyez que votre façon de voyager a quelque chose à voir avec votre façon de vivre, vous n'acceptez aucun compromis sur le confort. La Renault 12 non plus. C'est la compacte non-compacte! Fabriquée au Québec.

La raison du confort est toujours la meilleure.

